VOLUME XII. WINNIPEG, MAN., MERCREDI 25 MARS 1925 NUMERO 42



Canada et Union Postal... $2.00 $2.50

LA LIBERTÉ

Téléphones - A 1316—A 1317
Publiée par la WEST CANADA PUB. CO., Ltd.
619, Ave McDermot

Directeur: Donatien Frémont

DIEU ET MON DROIT

SIMPLE LECON DE CATECHISME

Telle est la nature de la lettre des cardinaux français sur les lois laïques

Paris — La lettre des cardinaux et des archevêques de France concernant les lois laïques n'est pas de nature politique, mais c'est une leçon de catéchisme. C'est ce que S. Em. le cardinal Dubois, archevêque de Paris, a déclaré en lisant ce qu'il a nommé un appendice à cette lettre, après son allocution à Notre-Dame.

Le Saint-Siège, a dit le cardinal, n'a eu aucun rapport avec cette lettre; le nonce papal lui-même ne l'a connue que par les journaux. Mais on doit se rappeler que le Saint-Père a toujours condamné les lois en faveur du laïcisme.

Le prélat maintient que la lettre des cardinaux n'est pas un acte politique. L'Eglise, a-t-il dit, est en dehors et au-dessus des partis politiques. Elle ne condamne ni ne supporte aucune forme de gouvernement. Le prélat proteste avec vigueur contre les accusations voulant que les signataires de la lettre désirent renverser la république.

Les cardinaux et les archevêques étaient justifiables de suivre la politique du Pape en demandant la révision et même l'abrogation des lois qui favorisent le laïcisme, lois qui sont en réalité des mesures antireligieuses. C'est leur mission et leur devoir d'éclairer les croyants, de former leur conscience et de prêcher la vérité. Laissons les catholiques avoir confiance dans leurs chefs, a-t-il dit en terminant; ils ne peuvent douter ni de leur fidélité à l'Eglise ni de leur dévotion envers le pays.

La déclaration du cardinal a été reçue par un tonnerre d'applaudissements sans précédent dans la cathédrale. Les fidèles se sont levés et ont applaudi jusqu'à ce que le cardinal, profondément ému, leur eut demandé de modérer leurs applaudissements.

Détresse des mineurs du Cap-Breton

Halifax — S. G. Mgr James Morrison, évêque d'Antigonish, a adressé à tous les curés de son diocèse une lettre pastorale qui a été lue dans toutes les églises catholiques du diocèse. Il y invite les fidèles à secourir dans le plus court délai possible les femmes et les enfants des mineurs du Cap-Breton en détresse, par suite de la grève qui vient d'éclater dans la région.

S. G. Mgr Heylen en Amérique

Saint-Jean, N.-B. — Parmi les passagers arrivés ici récemment à bord du "Montrose", de la compagnie du Pacifique Canadien, on remarquait S. G. Mgr Heylen, évêque de Namur, Belgique, président du comité permanent des Congrès Eucharistiques. Il était accompagné du chanoine Tharcisius, son secrétaire particulier, et du comte Henri d'Yanville, secrétaire général du congrès de 1926.

Ces trois personnages sont partis pour Montréal, à destination de Chicago, où Sa Grandeur commencera immédiatement à préparer le congrès qui doit être tenu au mois de juin 1926.

NE PARLONS PAS DE DESARMEMENT

Les frontières européennes sont encore exposées à l'invasion et elles le seront pour longtemps

Paris — La sécurité des frontières européennes est si peu certaine aujourd'hui qu'il faut s'abstenir de parler de désarmement pour le présent et pendant plusieurs décades à venir. Telle est l'opinion française exprimée en marge du projet de conférence de désarmement à Washington.

La France s'en tient toujours au protocole de Genève, en dépit du rude coup que ce dernier a reçu de l'Angleterre, dernièrement. Elle fera son possible pour le ressusciter en septembre prochain, lors de l'assemblée générale de la Ligue. D'ici là elle considérera la possibilité d'un pacte qui tranquilliserait pour le moment du moins les agitations européennes. Si ce pacte se fait, alors la France pourra prendre en considération des projets de désarmement.

Il faut donc conclure que le gouvernement français considère comme non avenue toute proposition de désarmement avant septembre prochain. De plus les élections belges qui se préparent pour le printemps, et qui changeront probablement le gouvernement actuel, rendent assez impossible le projet caressé par le président Coolidge.

Un drapeau pour le Canada

Ottawa — M. A.-R. MacMaster, député de Brome, proposera à la première occasion que le gouvernement devrait prendre des mesures pour amener si possible la création ou le choix d'un drapeau national.

UN VIOLENT DEBAT QUI CAUSE DES DESORDRES AU PALAIS-BOURBON

Un discours de M. Herriot sur sa politique religieuse provoque une mêlée entre les deux côtés de la Chambre — Le marquis de la Ferronnays est censuré et expulsé — La droite s'abstient de voter

Paris — Par une majorité considérable, la Chambre des députés, vendredi soir, a approuvé la politique religieuse du gouvernement qui consiste à maintenir la séparation de l'Eglise et de l'Etat et à appliquer les lois de laïcisation que les parlements passés ont adoptées.

Le vote a été de 327 contre 95. La plupart des minoritaires sont des partisans de MM. Poincaré et Millerand. Les membres de la droite ont manifesté leur désaveu en s'abstenant de voter.

Le scrutin a été pris après un discours du président du conseil. M. Herriot a attaqué le récent manifeste des cardinaux et des archevêques qui protestent contre les efforts du gouvernement pour appliquer les lois de laïcisation en Alsace.

A coups de poings

Le discours de M. Herriot a soulevé la colère de ses adversaires et il en est résulté l'une des pires mêlées que l'on ait vues en Chambre. Les catholiques et les anticléricaux se sont livrés à un corps à corps sans pitié. Le marquis de la Ferronnays, député de la Loire-Inférieure, censuré par la majorité, a refusé de quitter la Chambre après en avoir reçu l'ordre. Il avait dit que les mots "christianisme des banquiers" sont une insulte injustifiée et basse.

La déclaration de M. Herriot a été accueillie par les sifflets de l'opposition lorsqu'il a dit ne pas avoir l'intention de persécuter les catholiques. Le marquis de la Ferronnays, qui ne cessait de crier "Rétractez", s'est attiré la punition la plus sévère que la Chambre puisse imposer: la censure et l'exclusion temporaire. Cette punition n'avait pas été imposée depuis quinze ans.

Elle lui interdit d'assister aux séances de la Chambre pendant quinze jours, lui impose une amende d'un mois de traitement et le rend passible d'arrestation et d'emprisonnement pendant trois jours s'il paraît à la Chambre pendant son interdiction.

Le manifeste des cardinaux

M. l'abbé Lemire a interrompu le président du conseil dès le début de son discours pour lui dire que le manifeste des cardinaux avait influencé beaucoup les milieux profondément catholiques. A cela M. Herriot a répondu que le gouvernement respecte les libertés religieuses de tous et qu'il ne permettra pas que cette liberté leur soit ravie. Se tournant vers la droite, il a dit que "ces messieurs étaient offensés de l'entendre prononcer des paroles de tolérance". Il a dit regretter qu'il soit si difficile de régler la question religieuse en France et que peut-être le gouvernement a examiné le problème dans un esprit trop libéral. L'opposition l'a alors sifflé.

M. Herriot a ensuite protesté contre le discours que S. S. Pie XI a prononcé le 19 février.

Il a ensuite attaqué l'enseignement donné au séminaire français à Rome. "Pourtant, a dit un membre de la droite, ce séminaire a donné quarante-cinq morts à la France". M. Herriot a accusé la droite de prêcher la résistance par la force.

LES ECOLIERS D'ALSACE ONT FAIT LA GREVE

C'était pour protester contre l'école interconfessionnelle imposée par le gouvernement

Strasbourg — S. G. Mgr Charles Ruch, évêque de Strasbourg, a ordonné la grève des écoliers par toute l'Alsace en protestation contre l'institution de l'école neutre par le gouvernement français.

Dans une proclamation adressée aux pères et aux mères catholiques, l'évêque dit que cette grève est un avertissement. Il demandait aux parents de ne pas envoyer leurs enfants aux écoles primaires officielles, ce jour-là, dans les départements du Haut et du Bas-Rhin. Ces écoles interconfessionnelles auxquelles Mgr Ruch s'objecte se sont ouvertes à Colmar ce même jour "par ordre de M. Herriot".

Cette forme d'école, dans laquelle le contrôle catholique est aboli, séparerait les enfants de chaque religion pour l'instruction religieuse. Ces écoles ont été autorisées par le président du conseil. Elles sont assujetties aux lois locales, mais l'évêque prétend que l'on n'a pas rempli les conditions par lesquelles elles peuvent être établies légalement. Il déclare que l'établissement de ces écoles est une attaque à la conscience des catholiques.

La grève s'est continuée pendant trois jours à Colmar et pendant une journée dans les autres régions.

Assemblée de protestation

Colmar — Mgr Ruch a présidé une réunion de catholiques tenue en protestation contre l'acte du préfet Noromes qui a déclaré illégale la grève des écoliers alsaciens. Les députés Pfleger et Walter Brom ont fait des discours ardents. Le dernier a comparé la politique de M. Herriot à celle de Bismark, le chancelier de fer allemand.

L'assistance a adopté une résolution protestant contre le décret du préfet et exprimant sa détermination de supporter par tous les moyens légaux les évêques et les députés dans cette lutte. Ils ont promis de faire tous les sacrifices nécessaires jusqu'à ce que l'on se soit rendu à leurs réclamations.

Succès de la grève

Strasbourg — On fait des commentaires contradictoires sur l'étendue de la grève dans les écoles catholiques, déclarée dans tout l'Alsace par l'évêque de Strasbourg. Les journaux et les autorités catholiques disent que cette grève a été un grand succès pendant que, bien entendu, les socialistes n'y voient qu'une faillite. La grève a été déclarée pour une journée seulement en Alsace, et pour trois jours à Colmar.

Les journaux catholiques disent qu'en Alsace le mouvement a été de 80 à 90 pour cent efficace et que dans certains villages pas un enfant ne s'est rendu à l'école. Les journaux du gouvernement insistent sur le petit nombre d'absences dans les villes, ce que les catholiques admettent. Ces derniers disent cependant que de 50 à 60 pour cent des enfants des écoles catholiques d'Alsace ont fait la grève. Le "Journal de l'Est", organe républicain modéré, dit que les autorités catholiques ont montré au gouvernement qu'elles ont une grande influence, mais il ajoute qu'un mauvais exemple a été donné aux enfants dans ce qu'il regarde comme un défi aux autorités civiles.

L'opinion de Mlle Bondfield

Londres — Mlle Margaret Bondfield, qui a fait une enquête sur l'immigration des enfants au Canada lorsqu'elle était secrétaire parlementaire du ministère du travail dans le cabinet travailliste, fait remarquer dans une lettre au "Manchester Guardian" que le "Social Service Council of Canada" a fait adopter par le gouvernement canadien qu'il ne soit accordé aucune assistance à l'immigration des enfants qui sont encore d'âge scolaire.

Mlle Bondfield fait remarquer qu'elle a été très satisfaite des conditions qui sont faites aux enfants qui arrivent au Canada. Relativement à certaines critiques qui lui ont été faites, elle dit qu'elle n'a rien trouvé pour les justifier.

SHANGHAI — La ville de Talifa, Yannan, dont la population est de 80,000 habitants, a été détruite par un tremblement de terre suivi d'un incendie.

Nouvelles Brèves

EDMONTON — Une armée de sans-travail, composée d'environ 200 hommes, s'est présentée à la législature pour demander l'aide du gouvernement.

INDIAN HEAD, Sask. — Le Dr C.-W. Hunt, qui expérimentait une nouvelle découverte pour le traitement de la tuberculose, a été suspendu et son nom a été rayé de la liste des médecins de la Saskatchewan.

REGINA — Andrew Krauss, ancien conseiller municipal de Régina, a été condamné à trois ans de prison pour avoir volé une lettre contenant le chèque mensuel de pension d'une veuve de guerre.

MELFORT, Sask. — O.-D. Hill, le champion du chemin de fer de la Baie d'Hudson, a été choisi comme candidat libéral pour la circonscription provinciale de Melfort.

CALGARY — Un sans fil de Fort Simpson, à 1,000 milles au nord, annonce une autre affaire de meurtre parmi les Esquimaux à la suite d'une querelle au sujet de la propriété de chiens.

WHITEWOOD, Sask. — Miss Daniels, une infirmière de 60 ans qui vivait seule, a été trouvée morte de fatigue et de froid à un demi-mille de sa maison d'où elle avait été chassée par les flammes.

MONTREAL — Le jury du comité du monument des Patriotes de 1837 a décerné le premier prix au projet du sculpteur Alfred Laliberté et le second prix à celui du sculpteur Henri Hébert.

QUEBEC — L'assemblée législative a adopté un bill obligeant les commissaires d'écoles à employer la moitié du montant destiné aux livres de prix à l'achat de livres canadiens.

TROIS-RIVIERES — L'honorable juge Louis-Joseph-Alfred Désy, de la Cour Supérieure pour le district des Trois-Rivières, est décédé à l'âge de 46 ans.

SAINTE-ANNE DE LA POCATIERE — M. le chanoine Ludger Dumais, supérieur du collège de Sainte-Anne de la Pocatière, est mort. Il était âgé de 59 ans.

OTTAWA — John-Buchanan Pirie, meurtrier de sa femme et de ses deux enfants, qui devait être exécuté mardi, a obtenu un sursis de trois mois, pendant lequel on examinera de nouveau son état mental.

MIAMI, Man. — Un incendie qui s'est déclaré dans le magasin S. Gareau a détruit quatre maisons d'affaires. Les dégâts sont de $25,000 à $30,000.

PARIS — Les catholiques français ont tenu deux grandes démonstrations dimanche, l'une à Verdun et l'autre au Mans.

ROME — Le pape Pie XI a envoyé un câblogramme au président Coolidge, lui exprimant ses condoléances au sujet du désastre provoqué par le cyclone.

PARIS — Alexandre Millerand a ouvert sa campagne électorale pour le siège de sénateur dans le département de la Seine. L'élection a lieu le 5 avril.

ROME — Mussolini a fait dimanche sa première apparition en public depuis sa maladie. Il a adressé la parole aux fascistes à l'occasion du sixième anniversaire de la naissance du mouvement.

LIMA, Pérou — Un message par radio annonce que Trujillo, la troisième ville en importance du Pérou, a été complètement détruite par une inondation due à la pluie torrentielle.

TOKIO — Vingt mille personnes sont sans demeure à la suite d'un incendie qui a détruit 3,000 maisons.

Mort du R. P. Guillaume Lebel S.J.

Au moment d'aller sous presse, nous apprenons la mort, survenue lundi soir, au Collège Sainte-Marie, Montréal, du R. P. Guillaume Lebel, S.J. Né à Cacouna, P. Q., en 1849, il avait été professeur de mathématiques au Collège de Saint-Boniface il y a une vingtaine d'années et procureur du Collège d'Edmonton.

LA FRONTIERE ANGLAISE EST SUR LE RHIN

C'est ce que déclare une importante revue de Londres, interprète du Comité impérial de défense

Londres — La "Fortnightly Review", de Londres publie un article qui passerait dans certains milieux pour refléter plus ou moins fidèlement les vues du Comité impérial de défense.

L'auteur de cet article expose que l'Angleterre étant elle même préoccupée de sa propre sécurité, entendrait ne prendre de mesures en vue d'assurer la sécurité de la France et de la Belgique que si les moyens à mettre en oeuvres étaient susceptibles d'assurer à la fois la sécurité des trois pays. Il faut donc qu'ils soient sous la menace d'un danger commun...

Or, le danger peut venir, non de la France, mais de l'Allemagne. Dans ce cas, la sécurité britannique doit être étendue sur le Rhin et sur l'Escaut, et c'est là précisément qu'elle coïncide avec la sécurité de la France et de la Belgique. Il faut, pour cette raison, que l'Angleterre s'assure le concours de ses deux alliés, au cas où l'Allemagne deviendrait menaçante. Cette coopération serait donc dictée seulement par l'intérêt.

Le moyen pratique à mettre en oeuvre immédiatement est une étroite coopération entre les états-majors alliés, leurs gouvernements restant libres de toute obligation et n'étant pas liés par les projets que les experts militaires prépareraient à titre d'expérience. Cette coopération, dont l'Allemagne ne devra pas ignorer l'existence, aurait également un avantage sur un pacte de sécurité. Ne comportant pas d'engagement, l'Angleterre ne serait pas contrainte de demander à la France de limiter sa liberté d'action, si des complications survenaient en Europe orientale.

D'ailleurs l'accord franco-polonais constituerait un obstacle à toute tentative de l'Allemagne qui viserait à reconquérir sa souveraineté sur certains territoires polonais.

La voie serait ainsi préparée à un pacte général auquel participerait l'Allemagne. Pour toutes ces raisons, le protocole de Genève est désormais sans objet.

Les finances municipales de la Saskatchewan s'améliorent

Régina — D'après une déclaration de M. J.-A. Smith, sous-ministre des affaires municipales, l'état des finances des municipalités rurales de la Saskatchewan s'est grandement amélioré. En 1921, l'intérêt payé aux banques avait été de $365,000; en 1922, le montant s'est élevé à $421,000. Mais en 1923 il est tombé à $282,000 et s'est trouvé réduit encore l'année dernière.

Les emprunts faits aux banques de cent municipalités, qui avaient été de $750,000 en 1922, sont tombés à $388,000 en 1924. En outre, le payement des taxes en 1923 a été de 11 pour cent supérieur à celui des années antérieures.

M. Léon Trépanier président général de la Saint-Jean-Baptiste

Montréal — Le congrès général de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, tenu au siège de la Société, au Monument National, a élu un nouveau président général dans la personne de M. Léon Trépanier, à l'unanimité des voix. M. Guy Vanier, qui occupait cette fonction depuis deux mois, s'est retiré pour devenir directeur de la Société à titre d'ancien président. Il siégera aux côtés de M. J.-V. Désaulniers, de M. Victor Morin et du sénateur L.-O. David.

Mort du sénateur Bennett

Ottawa — Le sénateur W.-H. Bennett, d'East Simcoe, Ontario, est décédé. Il était malade depuis quelque temps, mais on ne s'attendait pas à une fin aussi subite.

Le sénateur Bennett était conservateur. Il naquit à Barrie en 1859, représenta East Simcoe à la Chambre fédérale de 1896 à 1917, sauf de 1908 à 1911 et fut nommé au Sénat en 1917.

Il y a maintenant sept vacances au Sénat, une en Ontario, une en Alberta, une au Nouveau-Brunswick, deux dans Québec et deux dans l'île du Prince-Edouard.

Les Indiens de l'Alberta vendent du terrain

Edmonton — Les 670 Indiens de la Réserve du Lac Selle, située au nord de la rivière Saskatchewan, ont eu la bonne fortune inattendue de recevoir chacun, hommes, femmes et enfants, la somme de $100, provenant de la vente d'un canton de leur réserve au Bureau du rétablissement des soldats. L'étendue du canton comprend 18,720 acres et le prix d'achat a été de $187,280. Cinquante pour cent de cette somme va aux Indiens. Une proportion du reste est applicable au soutien des pauvres et des malades et à l'encouragement de l'agriculture dans la province.

1,200 VICTIMES DE LA TEMPETE

Un épouvantable cyclone a balayé six états du centre des Etats-Unis

Chicago — Une tempête effroyable, comme les Etats-Unis n'en ont pas eu depuis cinquante ans au moins, a balayé six états du centre, mercredi, frappant au moins 4,000 personnes, dont plus de 1,290 ont perdu la vie. Les dommages matériels s'élèvent à plusieurs millions.

Vingt six villes et villages dans cinq états différents ont souffert de cette tornade. En maints endroits les flammes ont complété les ravages de la tempête.

Le vent a commis des dégâts à partir du cap Girardeau, dans le Missouri, jusqu'à Elizabeth, dans l'Indiana, et vers le sud jusqu'à Witham, Tenn., et dans le Kentucky. Les principales villes affectées sont: Murphysboro, Desoto, West-Frankfort (Illinois); Griffin, Owenville et Princeton (Indiana); Withma, Tenn.

Le vent soufflait avec une force telle qu'il a transporté des êtres vivants à un mille de distance et des quartiers de maisons à plus de 15 milles. Les villes qui ont le plus souffert sont Murphysboro, West-Frankfort et Desoto, au sud de l'Illinois, où les victimes dépassent 500.

La tornade dévastait tout sur son passage sur une longueur de 200 milles. Mais à plusieurs endroits il y eut division du vent. La largeur du vent n'était pas bien considérable, pas plus de 300 pieds en certains endroits. Bien qu'il y ait d'Annapolis à Princeton plus de 700 milles, il y a eu moins de 200 milles éprouvés par les vents.

L'IMPOT SUR LE REVENU EN 1924

Ce qu'il a donné dans tout le Canada par provinces et par professions

Ottawa — La perception de l'impôt sur le revenu, pendant l'exercice terminé le 31 mars 1924, a rapporté $54,205,027, dont 50 pour cent ou $25,205,335 ont été payés par 239,036 personnes. De ce nombre, 176,089 salaires ont versé $13,726,066. Les corporations ont payé $28,547,702 ou plus de 50 pour cent du total.

Seulement 4,663 fermiers ont payé l'impôt sur le revenu; leur contribution a été de $275,626. La Saskatchewan vient en tête avec 1,953 fermiers et $127,542; l'Ontario suit avec 1,028 fermiers et $35,157, l'Alberta avec 987 fermiers et $71,667, le Manitoba avec 431 fermiers et $15,485. A l'est de la rivière Ottawa, il n'y a que 193 fermiers qui ont versé en impôt une somme de $5,409. En Colombie-Britannique, 71 fermiers se sont acquittés de l'impôt en versant un montant de $5,409; dans l'Ile-du-Prince-Edouard, 19 fermiers ont payé $1,510.

La catégorie des hommes de profession vient au second rang avec 20,550 personnes et $2,327,554. Quarante pour cent ou 8,096 habitent l'Ontario et leurs versements ont atteint $997,005; 2,818 appartiennent au Québec et ont versé $636,154. En Colombie-Britannique, 2,742 professionnels ont versé l'impôt sur le revenu; dans les provinces maritimes, il n'y en a eu que 1,261.

17,031 marchands ont versé l'impôt sur le revenu; ils ont contribué pour $2,816,351. Les affaires ne semblent pas avoir été aussi bonnes dans Ontario que dans Québec; dans la première province, 7,518 ont payé $1,099,464, tandis que dans la seconde 3,382 ont versé $924,579. A l'ouest des grands lacs, il n'a été perçu qu'un peu plus de $500,000.

Parmi les manufacturiers, 1,293 ont versé $742,943; la province de Québec, avec 363 individus, a contribué pour $303,436 ou $18,000 de plus qu'Ontario avec 769.

Le blé que la Russie importe

Riga — Ces mêmes élévateurs qui, il y a un an, étaient pleins de blé destiné pour l'exportation, sont maintenant ouverts pour recevoir le blé qui arrive de l'Amérique et du Canada en Russie.

Une partie du blé acheté par le gouvernement soviétique à Londres vient d'arriver.

UNE MANIFESTATION INCOMPARABLE DES CATHOLIQUES FRANCAIS A NANTES

Quatre-vingt mille hommes se réunissent sous la présidence de Mgr Le Fer de la Motte pour protester contre la reprise des luttes religieuses — Discours du général de Castelnau et de nombreux autres orateurs

Saint-Pierre, le 20 mars 1925.

Cher Monsieur le Directeur,

Quel honneur pour le "citoyen" Herriot que de recevoir les félicitations de la Grande Loge Orangiste du Manitoba! Mais le premier ministre de France va en crever d'orgueil. Sans doute il va se persuader que tout ce qu'il y a de grand dans le monde l'applaudit. Cela va peut-être panser les brûlures des puissantes raclées que lui infligent sans arrêt les assemblées d'organisation des catholiques de France.

Laissez-moi dire un peu à vos lecteurs ce que fut l'assemblée catholique du diocèse de Nantes. Cette vieille Bretagne, votre pays et le mien, n'a pas dégénéré. Le premier mars donc, à la voix de l'évêque, Mgr Le Fer de la Motte, les catholiques de Nantes et de la Loire-Inférieure, ont si bien répondu! Dès midi, la grande cour du séminaire se remplissait de milliers de manifestants, et d'une haute tribune, un des membres du comité se servant des hauts parleurs qui tout à l'heure amplifieront merveilleusement la voix des orateurs, indique à chaque groupe la place à occuper. Le soleil qui brille met en valeur les draperies de velours rouge de la vaste tribune officielle, que surmontent des faisceaux de drapeaux tricolores. Bientôt la cour du séminaire, pourtant si vaste, est insuffisante pour contenir la marée humaine qui monte toujours et déborde dans le jardin très vaste, qui fait suite à la cour. Celui-ci est rapidement rempli et sur les côtés déferle une foule immense.

Apparaissent sur l'estrade Mgr Le Fer de la Motte, salué par des acclamations frénétiques, puis les sénateurs, les députés, enfin le général de Castelnau auquel l'armée catholique fait une ovation indescriptible. Il y avait là MM. de Montaigu, de Dion, Saint-Maur, sénateurs; MM. Le Cour de Grandmaison, de la Ferronnays, de Juigné, Ginoux-Defermon, députés, et une foule d'hommes marquants de la société nantaise.

Salut au drapeau

A une heure précise, la sonnerie au drapeau retentit, quatre-vingt mille têtes se découvrent, les honneurs sont rendus aux couleurs nationales. Mgr Le Fer de la Motte s'avance alors sur l'estrade et dans l'immense silence, et en deux phrases seulement, il remercie les catholiques de Nantes et les diocésains nantais pour leur fidélité à répondre à son appel. Puis M. Le Cour de Grandmaison, avec une éloquence et un prenant que tout le monde reconnait au député de la Loire-Inférieure, parla. Devant cet auditoire de quatre-vingt mille hommes, sa parole prit des ailes, celles de l'enthousiasme. Il eut de magistrales envolées qui soulevèrent les applaudissements de la formidable assemblée. Il sut toucher au coeur ces patriotes et ces chrétiens qui trouvaient en lui la foi et le patriotisme qui animaient leurs propres coeurs.

"Nous sommes ceux qui bannissent les divisions qui nous tournent les uns contre les autres... Nous ne favorisons pas telle ou telle catégorie: nous som

(Suite à la deuxième page)

Une manifestation incomparable des catholiques à Nantes

(Suite de la première page)

mes plus que cela, nous sommes des catholiques français et des Français catholiques, comme vous voudrez, puisque ces deux mots semblent faire double emploi, tellement la foi et le patriotisme sont confondus dans nos coeurs, union indissoluble dont Jeanne d'Arc fut l'incarnation vivante... Les civilisations antiques ont péri parce qu'elles ne connaissaient pas le seul principe de vie qui est Dieu."

Puis M. de Montaigu prend la parole au nom des sénateurs du département. Il rappelle l'exemple de nos frères de l'Alsace-Lorraine. "On veut faire de nous des païens! s'écrie-t-il. C'est contre cela, c'est pour le maintien de nos droits que nous nous unissons dans une action commune, pendant que des sectaires se réclament d'une prétendue neutralité. Ces sectaires? Mais ils usent de la même mauvaise foi que les Allemands il y a dix ans. Est-ce nous qui avons attaqué? On voudrait intervertir les responsabilités au profit d'une internationale athée... Nous sommes les soldats de la religion catholique et nous crions: Vous n'irez pas plus loin!"

Voix d'Alsace

C'est maintenant le tour de M. Oberkirch, un député d'Alsace. On peut s'imaginer comment il fut accueilli. Ces milliers et ces milliers d'hommes, en applaudissant le député alsacien, avaient l'impression d'applaudir l'Alsace elle-même. "L'Alsace, Messieurs, n'a rien autre chose dans son coeur que l'amour de son Eglise et de sa Patrie! Quels Français ont jamais pensé à lever la main contre ceux qui étaient les plus ardents apôtres de la cause française? Nous connaissons le raisonnement des autres! Les lois intangibles! Nous aussi, nous avons des lois intangibles: c'est la grandeur, la prospérité, la sécurité de la patrie française! Nous aussi, nous avons des droits intangibles: notre liberté religieuse. Il n'y a pas deux France, il n'y en a qu'une: c'est la France victorieuse qui va du Rhin à l'océan, de la Manche aux Pyrénées, et nous sommes prêts à donner tout notre sang pour cette chère patrie française!"

M. Grousseau, le vétéran des luttes catholiques contre le sectarisme et la franc-maçonnerie, prit ensuite la parole. "Ceux qui ne veulent pas la paix religieuse, ce sont ceux qui ont fait la déclaration ministérielle du mois de juin; ce sont les francs-maçons qui ont inventé le péril clérical pour faire oublier le péril révolutionnaire; ce sont ceux qui rompent les relations avec le Vatican, au scandale de toutes les nations civilisées; ce sont ceux qui préparent la persécution contre les ordres religieux, ces hommes qui suivent la trace de Dieu et auxquels on refuse la liberté d'enseigner. Il est temps de faire prévaloir nos revendications, et nous y arriverons si nous sommes fortement organisés: unions paroissiales, unions diocésaines, reliées à la Fédération Nationale Catholique. La France est le soldat du droit, les catholiques de France seront les champions de la liberté."

Le général de Castelnau

Petit, vigoureux toujours, les cheveux blancs, la moustache blanche, le général de Castelnau avait conquis son auditoire avant de parler. Dès qu'il se présente, les acclamations deviennent du délire.

Le général a une éloquence tout à part. Elle ne s'embarrasse pas des phrases pompeuses. Elle va droit au but, avec une franchise toute militaire; parfois même le général se souvient de l'énergique langage du poilu. Et cela prend au coeur ces hommes qui, pour la plupart, ont fait la guerre. Sa voix vibrante et amicale à la fois porte jusqu'aux derniers rangs des bataillons catholiques.

"Nous autres, nous ne sommes que de vieux outils de guerre qui ont subi une longue déformation professionnelle et je ne sais de quelle parole saluer les admirables troupes du XIe corps d'armée que j'ai eu la fierté de commander en Champagne, sur la Somme et dans cette course à la mer et dans cette course à l'Aisne et sur tant d'autres champs de bataille où les combattants du XIe Corps ont fait mon admiration. La franc-maçonnerie poursuit la déchristianisation du monde et en particulier de la France. Il ne faut, paraît-il, plus de dogmes, ni plus d'Eglise. Or une nation baptisée comme la nôtre qui répudie son Dieu est fatalement vouée aux pires convulsions sociales... Allons-nous nous borner à psalmodier des lamentations? Non, au lieu de nous lamenter, de politicailler, de discutailler, agissons. Nous ne voulons pas être une confrérie du Saint-Sacrement, ni une association d'Enfants de Marie! Nous sommes des citoyens conscients de leurs responsabilités et, cette fois-ci, organisés au-dessus de tous les partis, et la politique que nous ferons sera religieuse... En voyant cette immense foule qui m'a fait l'honneur de m'écouter et qui dépasse par son nombre toutes nos précédentes manifestations, je vois que je n'ai rien à faire! la besogne est faite d'avance. Je n'ai eu, comme on dit, qu'à me "rincer l'oeil". Merci, mes bons amis."

Mgr Le Fer de la Motte

Enfin, Mgr Le Fer de la Motte résume, avec cet art de la parole qu'il possède à un si haut point, la grande leçon qui se dégage de l'inoubliable journée. Je vis à la grande fête de sainte Jeanne d'Arc en 1921, Mgr de Nantes et dans sa cathédrale, le matin, et l'après-midi à la basilique de saint Donatien et saint Rogatien, et je me dis que c'est le plus bel évêque de France et peut-être du monde. Très grand, d'une prestance et d'une dignité superbes, un verbe d'une puissance extraordinaire: c'est une magnifique personnalité et c'est une intelligence. Il dut être magnifique quand il s'écria:

"Mes chers diocésains, catholiques français et bretons, j'avais rêvé une réunion magnifique, triomphale. Il y a des rêves qui ne se réalisent pas; mais par votre enthousiasme vous avez réalisé le mien. Quel spectacle que cette levée en masse! Je voudrais prendre dans vos coeurs l'hommage de reconnaissance qui s'y trouve pour remercier les orateurs de cette journée... Jamais le diocèse de Nantes n'oubliera ce spectacle. Ce sera une page incrustée dans nos coeurs. Nos morts, j'espère, applaudissent à nos nobles désolations et votre sang, mon général, n'a-t-il pas coulé trois fois sur le champ de bataille en la personne héroïque de vos fils?... Catholiques nous sommes, catholiques nous resterons!"

Monseigneur lit ensuite les voeux qui vont résumer cette magnifique journée.

Dépêche au gouvernement

"Nantes, 1er mars — Quatre-vingt mille hommes, Nantais et diocésains de Nantes, sous la présidence de leur évêque, après avoir entendu le général de Castelnau, M. Grousseau, député du Nord, M. Oberkirch, député d'Alsace et président du Conseil général de Strasbourg, affirment hautement leur foi catholique et leur ardent amour de la France; protestent contre la reprise des luttes religieuses et inscrivent dans leur programme de défense et d'action catholique l'abrogation des lois dites de laïcité, condamnées par l'Eglise et par le droit lui-même et notamment: la loi de séparation, qui exclut Dieu de l'enseignement public; la loi du divorce, contraire à la loi divine et qui est une cause de ruine pour la famille et pour la nation; la loi d'exception qui met les religieux hors du droit commun et leur interdit d'enseigner. Ils s'associent en outre aux revendications de l'Alsace et de la Lorraine, garanties d'ailleurs par les promesses officielles et réitérées de la France."

Voilà tout de même une résolution qui a plus d'allure que celle adressée à Herriot par la grande loge orangiste du Manitoba. Malgré que Herriot ne soit pas un homme que nous estimons, le pauvre diable, je crois, ne mérite pas cette indignité. Je ne vois pas Herriot très fier de cette petite saleté. Que voulez-vous, voilà encore Herriot avec un autre anneau à la queue: la Loge Orangiste du Manitoba. Excusez du peu! Mais cela nous montre l'audace de ces gens-là. C'est la franc-maçonnerie qui a forgé les lois anti-catholiques dans le monde entier: les lois de laïcité en France, la loi des écoles du Manitoba.

Cortège imposant

Mais je ne voudrais tout de même pas finir en parlant de boue. J'aime mieux dire qu'à Nantes, la réunion catholique finie, les quatre-vingt mille hommes partent par rangs de huit, Monseigneur en tête, les sénateurs, les députés, les conseillers généraux et d'arrondissements du département, pour la cathédrale par la rue de Rennes, la rue de Strasbourg, avec un ordre admirable. Cette foule énorme est massée en rangs serrés. L'immense ruban, qui avait déplié sans confusion tous ses lacets, dans le plus grand ordre, marche dans le plus grand calme. Sur tout le parcours, il marche entre deux haies de personnes émues au plus haut point; et des balcons noirs de monde on acclame le cortège. On débouche sur la place Saint-Pierre, noire de monde elle aussi. Tout le monde se découvre. Les cloches sonnent à toute volée, se mêlant aux accents de la fanfare "La Similienne", qui ouvre la marche, suivie des anciens combattants et des prêtres anciens combattants ayant à leur tête leur président, l'abbé Haspot. Le curé de la cathédrale est sur les marches avec son clergé, la maîtrise et les suisses; il reçoit le cortège qui pénètre dans la vaste nef que l'on a vidée de ses chaises. On chante: "Je suis chrétien, voilà ma gloire". Les personnalités prennent place dans le choeur, Monseigneur préside le salut. L'église regorge et la place et les rues adjacentes sont pleines de fidèles. Eclate le "Credo", chanté par toute cette foule; Mgr Le Fer de la Motte, après la bénédiction, sort sur le parvis et bénit les dizaines de milliers de fidèles qui n'avaient pu entrer. Puis les manifestants se dispersèrent dans le plus grand calme.

Ah! oui, cela a plus d'allure que la réunion de la Grande Loge Orangiste du Manitoba. Et ces manifestations se font partout, à Rennes, à Saint-Brieux, à Quimper et au Folgoet (75,000 hommes là aussi) et tout à l'heure à Vannes. Je ne parle que de notre Bretagne; mais cela se fait partout, du nord au midi, de l'ouest aux Vosges. Il fut un temps où ceux qui persécutaient les catholiques en France pouvaient compter sur leur résignation. Ce temps-là n'est plus.

Vive Dieu! Messieurs, la France est chrétienne.

Merci, mon cher directeur, je viens d'être bien long; mais c'est si beau, et puis, voyez-vous, je suis catholique et Français.

J.-M.-A. JOLYS, ptre.

LA SESSION FEDERALE

ADOPTION DU CONTRAT PETERSEN

Le gouvernement obtient sur cette question une majorité de 95 — Les capitaux fictifs et le tarif sur les autos

Ottawa — Les progressistes ne manquent jamais de profiter de la journée du lundi, réservée aux députés qui ont à faire des propositions personnelles. C'est ainsi que M. Milton N. Campbell, député de MacKenzie, propose de faire adopter une législation par laquelle il serait défendu d'émettre du capital mouillé.

Les capitaux fictifs

"L'histoire de nos chemins de fer est remplie de grabugé, de péculat et de capitaux mouillés, déclare M. Campbell. Des octrois énormes et des allocations de terres ont été consentis au Pacifique Canadien et il serait vrai de dire que le Pacifique appartient à des individus mais qu'il a été construit par la nation."

En 1909 fut organisée la Canada Cement Co., qui avait été formée par le merger de onze compagnies avec un capital collectif de $17,750,000. Mais lorsqu'elle fut mise sur un pied d'exploitation son capital fut subitement accru à $35,000,000. Immédiatement après le prix du ciment monta de 47 sous le baril. M. Max Aiken, maintenant lord Beaverbrook, était l'âme de ce merger, et pour le féliciter d'avoir "tondu le peuple canadien" il fut recommandé pour un baronet.

L'hon. A.-B. Copp, secrétaire d'Etat, dit que la question est fort compliquée et qu'elle est étudiée chaque jour dans son département qui est chargé de l'incorporation des compagnies. Les provinces ont aussi tenté de refréner les abus de ce genre, mais la chose a été jusqu'ici impossible. La Chambre a maintenant l'occasion de discuter cette question et son département est prêt à accepter les suggestions raisonnables qui lui seront présentées.

Qu'est-ce que le capital "mouillé"

M. E.-J. Garland, progressiste de Bow River, demande au ministre s'il est favorable à l'émission du capital mouillé et le ministre répond que la difficulté est de définir le capital mouillé. M. Léon Ladner, conservateur de Vancouver, recommande au ministre d'imposer des restrictions sévères contre les lanceurs de projets mirifiques qui induisent le public en erreur sur la valeur des placements.

Le chef de l'opposition, l'hon. Arthur Meighen, trouve étrange que le gouvernement admette différentes sortes de capitaux mouillés. Il n'en existe qu'une sorte et c'est l'émission d'actions pour lesquelles aucune valeur n'est reçue.

Le ministre de l'intérieur est d'avis que M. Campbell devrait soumettre des amendements convenables qui seront étudiés par la Chambre, mais M. Robert Forke, chef progressiste, s'élève contre cette prétention qui, dit-il, va à l'encontre du gouvernement responsable. Ce n'est pas au député de suggérer des mesures, mais bien au ministre de les présenter.

Steel, Hearst et Cie

Le gouvernement a déjà admis que l'émission des débentures mouillées est illégale, d'après M. J.-S. Woodsworth, travailliste de Winnipeg-Centre. S'il reste inactif, c'est que de grosses organisations émettent du capital mouillé et qu'il en est effrayé. "Nous ne sommes ni des avocats, ni des financiers, et nous demandons pourquoi les autorités tolèrent de telles injustices."

Si un laitier met de l'eau dans son lait, il est comparativement facile de le condamner, et l'on n'entreprend pas d'enquête sur la qualité de l'eau qui entre dans le mélange qu'il vend au public. La compagnie L.-R. Steel, dit M. Woodsworth, a le privilège, cependant, de faire le tour du pays et de causer des pertes à une foule de gens. La "Hearst Music Publication Co." a eu quelques difficultés dans le Manitoba au sujet de sa charte, et elle en demanda une au gouvernement fédéral, qui la lui donna. Le seul remède est d'examiner à la loupe les émissions d'actions, et si l'on a constaté la nécessité d'avoir un surintendant des banques et des assurances, il serait également nécessaire de surveiller les obligations, les débentures et les actions.

Influence sur les salaires

M. E.-J. Garland, de Bow River, progressiste, déclare que le capital mouillé est le principal motif de la pénurie des salaires. Il suggère d'enlever la protection sur certaines industries jusqu'à ce que tout le capital mouillé soit annihilé.

Le chef de l'opposition, l'hon. Arthur Meighen, est d'avis que le député Garland obtiendra du gouvernement la considération habituelle, celle de n'avoir pas même d'explications. Il croit pourtant que la politique tarifaire n'a rien à voir au capital mouillé, qui devrait disparaître en bloc, parce qu'il est de nature à tromper le public. Le gouvernement fédéral et les provinces devraient se donner la main pour examiner soigneusement toutes les nouvelles émissions de charte et d'actions, afin que toutes ces dernières aient une valeur égale à la somme demandée en retour.

Le tarif des autos

M. G.-G. Coote, progressiste, McLeod, présente une résolution en faveur d'une réduction substantielle du tarif sur les automobiles et les camions automobiles.

L'échelle des prix des autos entre les Etats-Unis et le Canada offre une trop grande disparité. On devrait alors abolir 50 pour cent du tarif. En 1923, sur 147,582 autos ou camions automobiles fabriqués au Canada, 69,020 ont été exportés et 77,662 vendus sur le marché canadien. L'an passé, les exportations ont été de trois fois supérieures à la vente locale. Il n'y a aucune raison pour qu'il y ait un tarif protecteur de 35 pour cent. Les prix des autos sont de 37 à 41 pour cent plus élevés au Canada qu'aux Etats-Unis, en raison de ce tarif.

La résolution est défaite par 65 voix contre 86. Les progressistes ont tous voté pour.

M. King défend le contrat Petersen

Le premier ministre a prononcé un long et énergique plaidoyer en faveur du contrat Petersen. Avec force documents à l'appui de ses assertions, il a passé en revue l'histoire des taux de transport océanique pendant les quinze dernières années, et rappelé ce qu'avaient tenté les divers ministères pour résoudre cet important problème. M. King s'est attaché surtout à démontrer l'existence d'une combine des lignes de commerce de l'Atlantique-Nord qui demande des prix exorbitants. Il a souligné les réclamations des industriels et agriculteurs et la nécessité pour le gouvernement actuel de remédier à cet état de choses.

M. King a insisté sur le fait que les députés n'étaient appelés qu'à se prononcer sur le principe de la résolution: le contrôle des taux de transport maritime. Plus tard, un comité spécial étudiera les clauses du contrat, entendra des témoins et se prononcera sur le contrat proprement dit.

Les compagnies canadiennes ont eu l'avantage de jouir de l'offre du gouvernement. Mais seul, un étranger, sir William Petersen, a consenti à se soumettre aux propositions du contrat et à essayer de briser la combine. Quant à la question de subsides, le premier ministre a déclaré que ce n'était pas simplement un octroi pour le service des navires, mais bien "une somme que le gouvernement donne à une compagnie qui consent à laisser au pays le contrôle des taux de transport océanique".

Aux critiques qui disent que l'effort du gouvernement est trop restreint pour être pris au sérieux et pour produire des fruits, M. King rapelle l'histoire de David et de Goliath et déclare que "la pierre lancée dans l'Atlantique par le geste du gouvernement fera rejaillir les eaux des mers sur le monde entier".

Le travail des prisonniers

Mlle MacPhail demande un travail productif suffisant et raisonnable pour les prisonniers. Une partie des recettes de ce travail sera employée au soutien des dépendants du prisonnier. S'il n'a pas de dépendants, le détenu retirera, à sa libération, le montant qui aura été confié à un fiduciaire.

Les orateurs qui ont parlé sur le sujet ont tous appuyé la résolution de Mlle MacPhail, sauf M. Martell qui a proposé en amendement que le prisonnier sans dépendant ne reçoive aucune rémunération à sa sortie du pénitencier. M. Paul Mercier, de Westmount-Saint-Henri, a suggéré d'établir les forçats sur des fermes.

Le chef des progressistes s'est fait moraliste. Il a condamné les amusements actuels qui ne sont pas de nature, dit-il, à élever l'esprit des jeunes, qui ont une fausse idée de ce qu'est le plaisir, le grand, le noble, le vrai plaisir de la vie, celui qui leur apportera le bonheur à eux-mêmes et à l'humanité."

M. Meighen contre le contrat

Le chef de l'opposition a prononcé un réquisitoire très serré et très violent, jeudi, contre le contrat Petersen. Avec beaucoup d'habileté, M. Meighen a fait remarquer que le principe sur lequel la Chambre était appelée à se prononcer n'était pas l'examen du contrat Petersen par un comité spécial, comme l'a laissé entendre le premier ministre, mais bien le contrat lui-même, qui doit assurer au gouvernement le contrôle des taux de fret océanique.

M. Meighen reconnait que les taux de transport océanique sont très élevés; mais le Canada, dit-il, n'a pas le droit de dicter aux autres pays le tarif du fret, sans s'être entendu auparavant avec eux. Seule une commission représentant les différentes parties de l'Empire peut obtenir un certain succès dans cette entreprise. Passant à l'étude des clauses du contrat, le chef de l'opposition fait remarquer que le gouvernement n'a imposé aucune sanction, si sir William Petersen ne remplissait pas les termes de la convention. Le gouvernement n'a, de plus, aucun droit de faire une distinction entre les marchandises canadiennes et les marchandises américaines.

Le contrat approuvé

La motion du gouvernement approuvant le contrat Petersen a été adoptée samedi matin par 133 voix contre 38.

VOLUME XII. WINNIPEG, MAN., MERCREDI 25 MARS 1925 NUMERO 42

Si nous ne formons pas une génération plus nombreuse de Canadiens français instruits, nous sommes perdus.

Mgr O.-E. MATHIEU.

LA LIBERTÉ

Il n'est pas vrai que le devoir soit parfois impraticable; quand il devient difficile, l'héroïsme est obligatoire, voilà tout.

Mgr D'HULST.

CONSTATATION INQUIETANTE

Le professeur Hartmann, de l'Université de Chicago, fait connaitre au public des Etats-Unis le résultat d'une enquête sur la religion des élèves nouveaux venus des écoles publiques, dans diverses classes, de divers collèges des Etats-Unis. Le mode d'enquête choisi est évidemment de faire une moyenne pour tout le pays. Au dire du professeur Hartmann, 80 pour cent des élèves venus récemment des écoles publiques, dans divers collèges de la République voisine, ont abandonné le christianisme, ne croient plus en la prière, ne croient pas à la nécessité de tenir compte de Dieu dans la pratique quotidienne de leur vie.

S'il en est ainsi de ceux qui quittent les écoles publiques pour entrer dans les Collèges, il est vraisemblable de croire que la même proportion existe chez ceux qui sont entrés dans la vie ordinaire, au lieu d'entrer dans les collèges.

Cela nous rappelle la constatation d'un des recensements officiels où l'on remarquait qu'une soixantaine de millions de personnes recensées aux Etats-Unis avaient déclaré n'avoir aucune croyance religieuse.

La proportion de 80 pour cent dont parlait, ces semaines dernières, le professeur Hartmann montre que, dans la jeune génération, le mal est encore plus considérable qu'il n'était dans la génération recensée il y a quelques années. Il est naturel qu'il en soit ainsi; le mal est en progrès parce que la cause qui le produit est en constant travail sur les générations d'hommes et de femmes qui sortent des écoles publiques.

Qu'on nous permette un petit rapprochement à la suite de cette constatation. Orestes Brownson, franc-maçon haut gradé mort aux Etats-Unis il y a un demi-siècle environ et converti avant sa mort, a écrit entre autres choses ce qui suit:

"On devait d'abord réveiller, chez les Américains, le sentiment de leurs droits, les délivrer de leurs superstitions et de la crainte d'un pouvoir invisible, les émanciper de la tutelle du clergé, les tirer de la contemplation d'un paradis imaginaire après la mort et fixer leur attention sur la poursuite du bien-être terrestre...

"A la religion il fallait substituer la science; à la propriété la communauté de biens, au mariage il fallait substituer la communauté des femmes, ou plutôt il ne devait plus y avoir ni époux ni épouses, il n'y aurait plus que des hommes et des femmes libres de vivre ensemble autant de temps seulement qu'ils le trouveraient convenable.

"Notre oeuvre reposait donc entièrement sur un système d'éducation dans les écoles publiques organisées d'après nos plans.

"Pour arriver à ce but, on proposa d'organiser secrètement toute la République d'après un plan qui était à peu près celui des Carbonari d'Europe. C'est-à-dire que la Maçonnerie adopta le plan des loges des Carbonari pour imposer partout l'école publique et sans Dieu, aux mains de l'Etat.

"Les membres de cette société secrète devaient d'abord, chacun dans sa localité, profiter de tous les moyens en leur pouvoir pour préparer l'opinion publique en faveur de l'éducation par l'Etat aux dépens du trésor public, c'est-à-dire en faveur du monopole de l'Etat maître d'école, et maître de l'école en vue d'arriver à la déchristianisation populaire."

Ca y est. Le professeur Hartmann informe le public des Etats-Unis que 80 pour cent des enfants qui sortent des écoles publiques ont atteint le point visé par les loges, il y a trois quarts de siècle à peu près. Le travail sera bientôt fait sur les 20 pour cent qui restent.

C'est exactement le système qui fonctionne au Manitoba. Divers corps publics ont paru devant la commission d'enquête qui a siégé dernièrement pour demander plus de religion dans les écoles. La religion et l'école publique telle que nous l'avons sont incompatibles. On a fermé la porte à tout remède possible en entassant, dans les mêmes locaux scolaires catholiques, protestants, juifs et incroyants. Ce qui irait aux uns, en fait de religion, n'irait pas aux autres, de sorte qu'il ne reste qu'un parti à prendre, celui de ne faire aucun enseignement religieux. C'est exactement ce qu'ont voulu ceux qui ont doté le Manitoba de cette calamité qu'on appelle l'école publique. Si l'on ne veut pas arriver bientôt au point d'irréligion effrayant constaté aux Etats-Unis, il est temps de mettre la hache à la racine du mal.

Il n'y a qu'un remède; si l'on n'a pas le courage de le prendre, c'est la déchristianisation, à brève échéance, en cette province comme aux Etats-Unis, comme partout où travaille l'engin redoutable qu'on appelle l'école publique neutre et obligatoire.

F...

ALBERT LARRIEU

On nous informe de Paris que notre collaborateur et ami Albert Larrieu est mort le 27 février, après une longue et douloureuse maladie, chez sa fille d'adoption, Mme A. Duprat (France Ariel). "Pendant des mois, écrit cette dernière, sa patience, sa résignation, sa sérénité ne se sont pas démenties une seule fois. Il laisse à tous ceux qui l'ont connu le souvenir et l'exemple d'un grand coeur et d'un grand chrétien".

Cette nouvelle aura un pénible écho au Canada, où Larrieu comptait de fervents admirateurs. La tournée qu'il fit à travers nos trois provinces de l'Ouest, au cours de l'été 1922, est encore dans toutes les mémoires. De retour en France, il avait entrepris dans son pays une tournée analogue afin de populariser le Canada auprès de ses compatriotes. La maladie ne lui avait malheureusement pas permis de réaliser lui-même cette belle oeuvre, que M. et Mme Duprat ont eu à coeur de poursuivre seuls.

Nos lecteurs n'ont pas oublié les intéressantes "Chroniques de France" d'Albert Larrieu que la *Liberté* s'honore d'avois publiées pendant quelque temps. Avec sa connaissance des Canadiens français et la profonde sympathie qu'il avait pour eux, nul n'était mieux qualifié pour leur parler des événements et des hommes de leur ancienne mère patrie. Son style simple et imagé, d'une limpidité toute française, allait droit au but et avait un air de bonhomie charmante dans lequel on retrouvait tout l'artiste même.

Pendant qu'il s'efforçait, avec sa plume, à faire connaitre et aimer la France aux Canadiens, il accomplissait un travail correspondant auprès des Français pour les initier aux choses du Canada. Ses chroniques sur notre pays qu'il donnait à la *Croix* et au *Figaro* peuvent figurer parmi les écrits les mieux au point du genre, et ceux qui nous ont gagné le plus de sympathies là-bas. Il faut en dire autant de son excellente petite brochure: *"Poignée de vérités"*.

Mais c'est par la chanson — la bonne et saine chanson française — qu'il a surtout exercé une influence heureuse. Le passage du Trio Larrieu dans nos campagnes de l'Ouest y prit le caractère de véritables manifestations nationales, tant les artistes et l'auditoire se trouvaient en parfaite communion de sentiments et d'idéal. Le poète-compositeur était fait pour comprendre l'âme canadienne et celle-ci l'avait immédiatement conquis. Par son intelligence de nos problèmes, par le précieux appui qu'il apportait à la défense de notre cause, il était vraiment l'un des nôtres. Aussi notre joie avait-elle été grande d'accueillir parmi nous ce collaborateur de choix qui venait généreusement nous prêter main-forte. On était allé l'entendre de partout et ses chansons ont laissé une empreinte plus durable que bien des discours et des centaines d'articles de journaux.

Son plus grand désir, dont il a dû, hélas! faire le sacrifice, était de revoir encore une fois ses amis du Canada auxquels il demeurait très attaché.

Parce qu'il s'affichait trop nettement catholique et qu'il était au surplus un modeste, ce bon ouvrier de l'idée française disparait sans que la plus petite distinction officielle soit venue reconnaitre son mérite et son talent. Il a cependant plus fait pour la France chez nous que certaines missions imposantes et maints envoyés spéciaux aux qualifications parfois douteuses.

En accordant un souvenir dans leurs prières à Albert Larrieu, nos lecteurs ne feront qu'accomplir un devoir de gratitude envers l'un des Français de ce temps qui ont su le mieux comprendre et aimer leurs frères du Canada.

Donatien FREMONT.

Une journée à la cabane à sucre il y a vingt ans

Causerie faite à la Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises de Winnipeg, le 11 mars

Ce sera bientôt le printemps dans la plus vieille province du Canada. Le vieux Saint-Laurent, sortant de sa torpeur, secouera ses entraves et cette majestueuse route d'eau qui se jette dans l'océan sera sillonnée de grands et de petits navires. Les Laurentides se dressent éternellement vertes, et sur les arbres, les bourgeons montreront leur petite tête veloutée.

Aussitôt que le soleil tout chaud de l'Equateur vient faire fondre les neiges et rendre nos champs fertiles, le Canadien entaille gaiement ses érables. La riche sève, emprisonnée depuis de longs mois, monte déjà sous la rude écorce et par divers procédés se transformera en un doux nectar connu de tout bon épicurien.

Pardonnez à la Québecoise que je suis, si je ne peux voir arriver le printemps sans penser aux érablières et sans regretter le bon temps où nous allions en troupes joyeuses envahir la cabane à sucre, nous gorgeant de délicates friandises et revenant à la ville éreintés, dégoûtés à tout jamais de sucre, mais heureux comme des dieux d'avoir humé pour toute une journée l'air frais du renouveau et goûté du printemps dans les bois.

Un jour, j'avais reçu l'invitation d'aller "lécher la palette", comme écrivait mon amie des vacances, Léa Julien. "Et surtout, n'oublie pas d'emmener du monde", m'avait-elle recommandé. Quelques appels au téléphone, et par un beau jour de fin de mars, nous nous trouvons une vingtaine à la gare, tous jeunes, par conséquent tous fous, mais surtout enchantés d'échapper pour tout un jour au bruit des tramways, des autos empestés, et — faut-il le dire? — à la surveillance serrée de la maman.

Avant que nous ayons eu le temps d'y penser, le train nous dépose à une petite station, à quelque trente milles de Montréal, dans un petit village situé au bord du Saint-Laurent et qu'une cascade endort tous les soirs au bruissement de ses eaux courantes.

Deux braves habitants à la face réjouie, le père Julien et son fils, sont là pour nous recevoir, et au milieu des bonjours de la troupe bruyante, nous entendons un braiement formidable. C'est Bernard, le petit âne, qui nous promenait tous les étés, et qui probablement nous saluait à sa façon. Nous nous entassons dans les berlines et nous partons pour la maison. Il faut saluer d'abord la mère Julien et échanger nos talons Louis XV contre de hautes bottes de caoutchouc, car les sous-bois sont remplis de neige fondante. La mère Julien nous accueille ainsi: "Bonjour les enfants! C'est ben dommage que vous veniez pendant le grand "berda", mais ça vous empêchera pas de vous amuser quand même et de danser à souère".

En effet, les fenêtres sont dégarnies les tapis sont roulés, les meubles en acajou capitonnés de velours vert sont dehors. Tout est secoué, lavé, battu, repassé, et comme le dit pittoresquement le père Julien, "les créatures de la maison sont dans leur élément".

Mais pour aujourd'hui le "berda" est oublié. Nous nous empilons comme les sardines dans les berlots et vite nous partons pour la cabane à sucre. Chemin faisant, le père Julien retire adroitement des bouleaux de grands morceaux d'écorce avec lesquels il fera des cornets qu'il remplira de tire fraiche, et que nous emporterons à la ville. Mais la journée ne sera pas sans petits incidents.

Je conduisais la dernière voiture tirée par Bernard et voici qu'il nous faut monter une colline. En bon âne qu'il est, Bernard refuse absolument de grimper; nous descendons de la berline nous menaçons, nous supplions alternativement. Rien ne fait. Nous rappelons au baudet toutes nos bontés passées, tous les picotins d'avoine que nous lui avons donnés; mais Bernard reste insensible, il ne bouge pas d'une ligne. Nous sommes désespérés, nous n'arriverons jamais; il est 11 heures du matin, et nous voulons tant profiter de cette unique journée dans les bois!

Nous étions là cinq au milieu du chemin, devisant, tout en prenant patience, sur l'étrange nature des bêtes et sur l'ingratitude de Bernard en particulier, quand celui-ci, après avoir lancé un "hee-haw" qui nous sembla un formidable éclat de rire, se décide de repartir brusquement. Et nous de courir après et de remonter à la sauve-qui-peut dans la berline. L'un de nous est tombé à mi-chemin; nous arrêtons de nouveau pour le ramasser, et enfin nous arrivons à la cabane.

Un des fils de Julien nous y attend. C'est lui qui nous servira de guide. L'érablière du père Julien comprend 1,200 arbres; c'est déjà assez important. Tout en allant d'arbre en arbre collectant la sève sucrée, notre guide nous explique qu'il y a trois sortes d'érables pouvant produire du sirop: ce sont l'érable roc, l'érable dur et l'érable mou. Une incision est pratiquée dans l'écorce de l'arbre à un pouce et demi de profondeur et à trois pieds du sol. Un chalumeau en bois auquel on suspend un seau de ferblanc y est introduit. C'est le bois qui vient immédiatement après l'écorce qui donne la sève.

Le pourcentage du rendement varie selon la variété de l'arbre, sa location, la substance du sol, le climat, etc. Il y a trois ou quatre rendements pendant la saison et le premier est généralement le meilleur; les derniers rendements étant moins sucrés, le produit sera d'une couleur plus foncée à cause du temps qu'il faut pour le condenser. Ainsi un bon sirop d'érable est couleur d'ambre clair.

Dans de bonnes conditions, un arbre assez large pour fournir deux chalumeaux donnera trois ou quatre pintes de sirop ou bien six ou sept livres de sucre. La sève, collectée dans un grand baril de chêne, est portée à la cabane et versée dans des marmites suspendues au-dessus d'un feu clair entouré de briques. Il y avait dans la cabane du père Julien cinq de ces marmites pouvant contenir de dix à trente gallons. C'est pendant le procédé de l'évaporation que nous allons connaitre l'usage délicieux de lécher la palette. D'énormes cuillers en bois nous sont passées. Une petite marmite où on a versé de la sève coulée est sur le feu à cette intention. Délicatement, nous écumons la sève qui monte en bulles dorées, et nous léchons tout simplement la palette.

Vient ensuite la cérémonie de la trempette. On émiette du pain dans un bol et on verse dessus la sève à peine épaissie. C'est délicieux.

Pendant que la mère Julien prépare les grillades de lard et l'omelette pour laquelle elle s'est acquis une réputation enviable, nous allons dans le bois à la recherche d'un endroit où la neige est propre. Nous sommes favorisés, car il y a eu une "bordée" quelques jours auparavant et nous en emplissons de grandes terrines. Nous puisons du sirop bouilli dans lequel on a jeté des noix coupées et brusquement nous le versons dans la neige. Le sirop, en refroidissant, forme une croûte cassante. C'est la toque; et de tous les bonbons c'est bien le meilleur que je connaisse. Si quelqu'une soupçonne que j'exagère, c'est qu'elle n'a jamais sucé de toques.

Après avoir mangé l'omelette et poché des oeufs dans le sirop bouillant, nous assistons au procédé du finissage. Le sirop exposé à plus de chaleur, on le laisse bouillir jusqu'à ce qu'il fasse des fils. C'est alors qu'il ne fait pas bon d'embêter celui qui surveille attentivement les marmites. Il en est au point délicat de l'opération. Si le liquide doré bout trop, le sucre devient dur, et s'il ne bout pas assez, le sucre reste lourd et indigeste.

Alors, il l'essaye continuellement, et quand les fils cassent en les touchant, il est temps de retirer et de battre vigoureusement la masse, jusqu'à ce qu'elle commence à granuler.

Quand la saison était courte, on était obligé de faire le travail jour et nuit, et les feux de la cabane jetaient d'étranges lueurs au milieu des bois.

Mais notre journée à la cabane est finie. Nous regagnons la ferme du père Julien, où deux violons nous attendent. Les lanciers succèdent aux polkas et aux valses; mais tout cela n'est pas beaucoup du goût du père Julien qui prétend que ces danses-là, c'est bon pour ceux qui n'ont pas de tempérament. Il va nous montrer ce que c'est qu'un bon danseur. Il met les violons à la besogne, et les "reels", les "gigues" et les ailes de pigeon remplacent les valses et les lanciers. Nous, gens de ville, n'y connaissons rien dans la vraie danse. Après un dernier tour de valse, nous nous empilons de nouveau dans les berlines et nous filons prendre le dernier train pour Montréal.

Et lorsqu'au dehors les ruisseaux commencent à jaser, que les écureuils gambadent de branche en branche, que les sous-bois sont pleins de gazouillements, l'amour en profite pour se faufiler en ricanant jusque dans la cabane.

Pendant que cette jeunesse échange les coeurs de sucre où l'on a mis son nom et la date, les yeux échangent aussi les doux serments; et plus d'un mariage, parait-il, a pris naissance en léchant les bulles dorées de la palette.

Mais maintenant, la cabane à sucre a suivi l'évolution. La marmite est un anachronisme, elle a été remplacée par des évaporateurs munis de valves et autres détails de mécanisme moderne. Tant pis, je regretterai toujours la vieille façon, et la trempette, la toque, et la palette resteront, comme de vieux jouets délaissés, mais non oubliés, au fond de mes meilleurs souvenirs de jeunesse.

Mme H. BEAUDRY.

IMMIGRATION ET COLONISATION

On nous écrit de Fall River:

Monsieur le rédacteur,

Il me fait plaisir de vous adresser ces quelques lignes pour vous donner certains détails très importants à propos de la nomination de M. G.-J. Charette et de M. J.-B. Riordon au poste d'agent de rapatriement, le premier à Fall River, le second à Portland.

M. Charette est un inconnu et un étranger ici, mais il n'en est pas de même dans l'Ouest canadien, car il est né à Saint-Malo, Manitoba, a fait ses études classiques au collège des Jésuites, à Saint-Boniface, Man., a été admis membre du barreau de la dite province en 1914. Lorsque la grande guerre se déclara, immédiatement il s'enrôla dans l'armée volontaire et partit avec le premier contingent de Valcartier. Servant d'interprète d'abord, il dut aller faire de la tranchée pendant deux longues années; blessé à plusieurs reprises, il dut reprendre son rôle d'interprète, ce qui lui permit de visiter différents pays.

De retour au pays natal, il dut faire une assez longue convalescence avant de pouvoir s'adonner à sa profession d'avocat et de notaire à Winnipeg. Quand vinrent les élections de 1917, des amis personnels et un bon nombre de secondeurs firent consentir le vétéran à accepter la candidature dans Springfield comme porte-drapeau du parti libéral. Malheureusement la vague de fanatisme qui se déchaina sur tout ce qui était canadien-français entraina sa défaite.

L'automne dernier, M. Charette, en homme studieux, versé dans l'étude de l'histoire de son pays et des questions nationales autant que des problèmes sociaux et économiques, passa ses examens du service civil et arriva bon premier sur la liste des concurrents. Une position plus lucrative et plus diplomatique lui fut offerte dans le cours de l'hiver, mais M. Charette préféra accepter la position qu'il occupe maintenant dans le but d'être plus utile à son pays et à ses compatriotes des Etats-Unis.

C'est dire en un mot que M. Charette est absolument compétent et qualifié pour remplir la charge importante qui vient de lui être confiée et son passé est là comme garant de l'avenir. Au point de vue patriotique, tout le monde dans l'Ouest connait ce qu'a été, ce qu'a fait la famille Charette depuis 50 ans et nous pouvons vous assurer que le vétéran G.-J. Charette n'a pas dégénéré. Une dernière preuve est dans l'acceptation de la position d'agent de rapatriement aux Etats-Unis. Honneur à ce dernier et bonne chance, réussite dans la poursuite de l'idéal canadien avant tout qui caractérise le nouveau titulaire.

Nous espérons que le séjour de M. Charette à Fall River lui sera agréable ainsi qu'à sa famille, et nous serons toujours heureux de seconder ses efforts patriotiques parce que notre cause française et catholique est pour ainsi dire la même ici comme dans cette partie du Canada qu'est l'Ouest canadien.

M. J.-B. Riordon

J. B. Riordon est né à Grande Anse, N.-B. Après avoir fait ses études élémentaires à Caraquet, au collège du Sacré Coeur, il passa trois années au collège de Chatham. Il suivit alors le cours d'agriculture chez les Pères Trappistes, à Oka, et depuis quelques années, il était à l'emploi du gouvernement fédéral, à la ferme expérimentale d'Ottawa, en qualité de spécialiste dans l'aviculture.

M. Riordon a fait plusieurs stages sur les fermes de démonstration du gouvernement de Québec et dans la partie ontarienne qui avoisine l'Abitibi. Il lui reste à visiter les plaines de l'Ouest pour être au courant des avantages qu'offre cette partie du pays, afin d'être en mesure de renseigner à point les colons désireux de s'établir de ce côté. M. Riordon parle également bien le français et l'anglais et est au courant des différents problèmes qui agitent notre pays. Il a son bureau à Portland, Maine, Clapp Memorial Bldg., chambre 204.

Nos meilleurs voeux de succès au nouveau titulaire.

CE QUE DISENT LES JOURNAUX

"Habitants" spéculateurs

Le Devoir (M. Henri Bourassa):

De nombreux fermiers de l'Ouest se sont fait pincer les doigts dans les récents coups de bourse sur le blé. Ils ne méritent aucune pitié, pas plus que nos "habitants" qui achètent des parts de mines, des lots à bâtir aux environs de Montréal ou de Saskatoon — ou dans la lune, — des obligations et débentures de toutes sortes, etc., etc. La possession et la culture du sol ne valent que par les vertus de prudence et d'économie; elles sont absolument incompatibles avec les aléas de la bourse et toute forme de spéculation hasardeuse. Les habitants qui échangent de la "bonne argent" ou de la bonne terre contre des bouts de papier font revivre à leurs dépens ces légendes du moyen âge, où le "gobeur" des promesses de Satan finit par perdre et son or et son âme. "Farine du diable retourne en son", disait le vieux proverbe. Il est toujours d'actualité.

Trop d'administrateurs!

L'Evénement (Québec):

L'indemnité parlementaire à Washington est de $10,000 par session; à Ottawa, elle est de $4,000; à Québec et à Toronto, de $2,000; dans les autres provinces canadiennes, la moyenne des indemnités parlementaires est de $1,500. Pour quiconque connait les frais que les hommes publics ont à payer, ces traitements ne paraissent vraiment pas excessifs. Il n'en reste pas moins certain qu'il serait sage d'économiser d'abord dans nos parlements et dans les corps publics. Il serait facile d'y arriver en réduisant non pas les indemnités, mais le nombre des parlementaires. En Canada, nous avons certainement trop d'administrateurs grassement rétribués. En comptant députés, sénateurs, conseillers, maires, édiles, commissaires payés par l'électorat pour surveiller ses intérêts, nous arrivons à un nombre très élevé. Ils sont plus de 300 dans la capitale fédérale, plus de 100 à Toronto et à Québec! Nous ne serions pas mal gouvernés avec moitié moins de gouvernants, et l'économie réalisée serait appréciable.

La limitation du nombre de nos administrateurs s'impose.

Ce qu'on dit à Paris de Sir Lomer Gouin

Paris-Canada (Paris):

Il arrive fréquemment que des hommes publics, une fois qu'ils ont abandonné la politique active, désirent même ne plus s'en occuper que du "bout des yeux". Et certainement ceux-là ont le droit d'aspirer à cette tranquillité bienheureuse, qui ont fourni leur vie durant un gros travail.

Nous savons que sir Lomer Gouin a abandonné la politique active depuis quelque temps. Mais nous ne pourrions dire s'il ne s'y intéresse que du "bout des yeux". Nous savons que tout ce qui touche au Canada et particulièrement à la province de Québec, ne saurait lui être indifférent. Et cette espèce de philosophie sage, raisonnée, dont il est largement pourvu, l'autorise à entrevoir avec calme et confiance l'avenir de son pays, auquel il a consacré la plus grande partie de sa vie.

L'oeuvre politique de sir Lomer Gouin laissera des traces profondes dans la province de Québec. Cette province, telle qu'elle est maintenant, c'est beaucoup son oeuvre.

L'activité de sir Lomer Gouin ne saurait cesser de se manifester. Et nous savons, et nous sommes heureux que l'Université de Montréal l'ait appelé à présider son bureau de direction. Là encore ce grand ministre trouvera l'occasion d'exercer son action féconde.

Entre temps, sir Lomer Gouin voyage et il nous a dit tout son bonheur de voir enfin Paris avec calme et tranquillité. Cette ville lui apparait d'autant plus belle aujourd'hui qu'il peut y séjourner plus librement.

Le français à Ottawa

L'Action Populaire (Joliette):

La langue française est-elle destinée à n'être plus à Ottawa qu'un objet de musée? Certains sont portés à le croire en constatant le dédain qu'ont pour elle nos députés canadiens-français. La plupart semblent se faire un point d'honneur de ne faire leurs discours qu'en anglais. Il y a sans doute d'heureuses exceptions, mais elles sont encore trop rares. Et pourtant qui plus qu'eux pourraient l'imposer au respect de nos frères les Anglais? S'ils sont convaincus vraiment qu'elle a droit de cité dans notre pays et s'ils veulent convaincre leurs confrères que tous les Canadiens français y sont attachés, n'importe-t-il pas qu'en toute occasion ils lui donnent la préférence, et la mettent à la place d'honneur?

Pourquoi faut-il qu'ils oublient si facilement qu'ils peuvent faire plus que n'importe qui pour la cause du bilinguisme au Canada? Chaque fois que nous nous sommes affirmés, les Anglais nous ont respectés. Quand nous avons capitulé, ils nous ont méprisés. Ne l'oublions pas, les Anglais ne sont forts au Canada que de notre faiblesse.

Vers la guerre

Aux Ecoutes (Paris):

Me Moriaud, bâtonnier des avocats de Genève, vient, à son retour d'Allemagne, de déclarer à des amis parisiens: "Je suis épouvanté de ce que je viens de voir en Allemagne. Les armements sont effrayants. Il n'y a plus que deux sortes d'Allemands: ceux qui veulent à tout prix la revanche, et ceux qui déclarent ne pouvoir s'y opposer". Or, Me Moriaud avait blâmé l'occupation de la Ruhr.

L'art de lire

On lit toujours, c'est entendu, mais l'on n'a plus le loisir de lire en étudiant, ce qui est la seule manière profitable et amusante de lire. Pas sur l'oreiller, le soir, une demi-heure avant de s'endormir. Pas au hasard de dix minutes d'attente avant le déjeuner ou la partie de tennis. Non! Assis à une table de travail, le crayon en main pour marquer et même pour copier un passage intéressant. Achetez un bouquin sur les quais. Les notes marginales si curieuses parfois vous enseigneront que nos aïeux lisaient de la sorte. Ainsi ils étaient non pas des renseignés, mais des cultivés. Et il y a entre ces deux adjectifs une énorme différence, en faveur du second.

"Revue Bleue"

Sommaire du 17 janvier 1925

M. Curnonski et J.-W. Bienstock: "Le prototype du "Grandet" de Balzac". Camille Jullian (de l'Académie Française): "La valeur morale de l'histoire". Pierre Villetard: "Babeuf" (nouvelle). Arthur Chuquet (membre de l'Institut): "La Poncet, de Brosses, Dupaty et Mme de Campestre". Pierre Rain: "Portraits d'écrivains: Jacques Bardoux". J. Aulneau: "Les élections allemandes du 7 décembre 1924". L. Dumont-Wilden: "La politique étrangère: La crise du fascisme". Firmin Roz: "Le roman: Le roman du Prix Goncourt". Gaston Rageot: "Le théâtre: "La Reprise" à la Comédie Française". Adolphe Boschot: "La musique: L'Arlequin". Henri Allorge: "Variétés: Alceste neurasthénique". Gaston Choisy: "A travers les revues étrangères".

Les livres nouveaux — La Quinzaine politique. — René Puaux: "La question d'Orient". A. R. Catalogne.

"Revue bleue" (seule): Etranger: six mois, 20 fr.; un an, 35 fr.

"Revue bleue" et "Revue scientifique" (réunies) — Etranger: six mois, 55 fr.; un an, 100 fr.

286, Boulevard Saint-Germain, Paris.

Les Jeux de la 'Liberté'

Série No 16

52.—MOTS EN CROIX (BROUILLES)

```
      A
      E
      I
P S N S S
      N
      O
      O
```

— Animal.
— Engin pour le prendre.

53.—DEVINETTE-METAGRAMME

Trouver le nom d'un vêtement comprenant quatre lettres, dans lequel il suffira de changer la troisième pour avoir: 1o une fleur; 2o une capitale; 3o ce qu'apprend un acteur; 4o ce qui est indispensable aux voitures.

54.—COMPOSITION (PHRASE GRADUEE)

Notre concours de composition de phrase graduée, il y a quelque temps, obtint, comme l'on sait, un grand succès. Les concurrents sont priés de s'exercer maintenant sur une phrase dont le premier et le dernier mot devront avoir une seule lettre.

Les solutions de ces problèmes seront publiées dans le numéro du 8 avril. Nous recevrons les réponses mises à la poste jusqu'à la date du 6 avril.

La semaine prochaine, nous donnerons les solutions de la Série No 15 parue dans notre numéro du 18 mars.

Les solutions devront être adressées comme suit:

Les Jeux de la "Liberté",
619, avenue McDermot,
Winnipeg, Man.

Solutions des problèmes de la Série No 14

46.—MOTS EN 5

```
T A S M A N
O C E A N
U T
R E G A L
      R A T
      A M I
O N   B A C
R U B I S
  L I E
```

47.—CHARADE

Son — Net — Sonnet

48.—PHRASES A COMPLETER

L'apostolat du journal, sans doute, ne saurait supplanter celui de la chaire, mais sous certains rapports il est plus **important**, et en le négligeant nous n'accomplissons que partiellement le devoir qui nous incombe **d'enseigner** et de **prêcher**.—Mgr A.-A. SINNOTT.

Ce n'est que par l'émulation et la rivalité fraternelles que pourra s'élever le niveau de notre **esprit national**.—Sénateur BELCOURT.

Aucun instituteur ne peut inculquer des **habitudes** qu'il ne possède pas lui-même. Aussi la plus grande **responsabilité** repose-t-elle sur le personnel enseignant d'aujourd'hui.—Sir James AIKINS.

UNE MANIFESTATION GRANDIOSE EN FAVEUR DES OBLATS DE L'OUEST

Le gouvernement français envoie un délégué à Grouard pour remettre la croix de la Légion d'Honneur au vénérable vicaire apostolique d'Athabaska

(De notre correspondant particulier)

Grouard, Alta — Le gouvernement français avait chargé officiellement M. Rouquette, homme de lettres bien connu, de la haute mission de procéder à la réception de Mgr Grouard dans l'Ordre de la Légion d'Honneur.

Parti de Paris à la fin de février, M. Rouquette, accompagné de Mme Rouquette, débarquait à New-York au commencement de mars et présentait ses hommages au président de la république à Washington, puis continuait vers Montréal. Reçu par le Consul Général et le représentant du gouvernement canadien, il séjourna quelques jours à Montréal. Avant son départ, la colonie française de Montréal se réunissait et remettait une magnifique croix en argent de la Légion d'Honneur à M. Rouquette pour offrir à Mgr Grouard en son nom.

M. et Mme Rouquette, en arrivant à Edmonton, le 6 mars, étaient accueillis à la gare du Canadien National à la descente de leur wagon spécial par M. Jenvrin, agent consulaire de France, M. L.-A. Giroux, député de Grouard, et un groupe de citoyens de la ville.

Après les visites d'usage au gouverneur de la province, au premier ministre, au maire de la ville, à l'Université, à Mgr l'Archevêque, au supérieur des Oblats et aux institutions religieuses, au Club La Vérendrye, au journal l'"Union", etc., le Comité "France-Canada" prit charge des réceptions et offrit un banquet à l'hôtel MacDonald où se trouvaient réunis, outre des membres de la société, le premier ministre, l'hon. Greenfield, des membres de la législature, et de nombreuse personnes de la société canadienne-française et française d'Edmonton. Le banquet était présidé par l'hon. Juge Dubuc en l'absence du doyen de l'Université, président du comité.

Cérémonie à Grouard

La délégation se rendant à Grouard comprenait: M. et Mme Rouquette, John-H. Hunt, représentant le gouvernement d'Alberta; Paul Jenvrin, agent consulaire de France; R. P. Blanchin, provincial, représentant la Congrégation des Oblats; R. P. Lefebvre, procureur du diocèse du MacKenzie; L.-A. Giroux, député du district de Grouard; Juge Dubuc, juge de district et vice-président du Comité "France-Canada"; M. Romanet, surintendant des postes de la Baie d'Hudson dans le nord.

Le wagon spécial mis à la disposition de la délégation par le Pacifique Canadien atteignit Enilda à 7 heures du matin, vendredi. Après déjeuner, on se mit en route pour Grouard sur les traineaux et l'on arriva vers 10 h., aux acclamations de la population qui avait pavoisé. A la mission, tout était préparé pour la cérémonie qui eut lieu dans le couvent des Soeurs de la Providence. Un programme musical excellent fut fourni par les enfants.

La bienvenue fut ensuite offerte à la délégation en termes délicats et choisis par le R. P. Falher, vicaire général de Mgr Grouard. M. Rouquette répondit au nom du président de la République française, expliquant la mission qui lui avait été confiée et faisant l'éloge du récipiendaire d'une façon qui fit pleurer d'émotion plusieurs des assistants, tant elle était sincère, faite par un homme qui connait si bien les pays du Nord et les peines des missionnaires.

Discours de Mgr Grouard

Après avoir reçu la croix avec le cérémonial d'usage, Mgr Grouard répondit d'une façon spirituelle et aimable, remerciant le délégué de n'avoir pas craint d'affronter un aussi long voyage par une température semblable, faisant l'éloge de la femme française représentée par Mme Rouquette qui n'avait pas hésité à suivre bravement son mari jusqu'au bout du monde. Monseigneur exprima aussi combien il était heureux pour la congrégation et tous ses collaborateurs de l'honneur qui leur était fait en sa personne, sachant très bien que tous accomplissaient une tâche aussi vaillante que celle qu'il avait remplie. Il rappela l'oeuvre accomplie en commun dans le Nord et dit que du vieux Séminaire de Québec où il avait reçu l'ordination il ne restait plus des condisciples de son année que S. Em. le Cardinal Bégin et lui-même. Il remercia aussi le gouvernement provincial et tous les délégués présents.

Différentes adresses furent lues ou présentées par les citoyens de Grouard et par les enfants. La cérémonie se termina par le chant de l'hymne national; on sortit comme on était entré au son de la "Marseillaise".

Le banquet

Un banquet somptueux attendait les invités, présidé par le supérieur de la mission, le R. P. Flock. Le R. P. Falher, au dessert, présenta le toast au Pape et au Roi. Il donna ensuite la parole aux orateurs.

Le R. P. Blanchin développa en termes éloquents l'oeuvre française des Oblats dans l'Ouest. M. Rouquette parla de la France avec cette éloquence vibrante qui soulève l'enthousiasme et fut très applaudi. Tout le monde se leva pour boire à la santé du président de la République française.

M. L.-A. Giroux, député, parla au nom du district de Grouard qu'il représente. M. John-D. Hunt, représentant le gouvernement, félicita le nouveau décoré et présenta les excuses du premier ministre, retenu au parlement. L'hon. juge Dubuc exprima les compliments des Canadiens français et du Comité "France-Canada", excusant le président absent pour cause de maladie. M. Romanet offrit les compliments de la Baie d'Hudson dont il était le délégué et exprima les voeux des pionniers du Nord qui sont témoins des travaux des missionnaires et qui ont ouvert le pays avec eux.

M. Jenvrin, représentant les Français comme agent consulaire à Edmonton, remercia tous les membres de la délégation de leur assistance à cette cérémonie historique dont ils avaient contribué à rehausser l'éclat par leur présence. M. Tompkins, parlant en cris au nom des habitants de Grouard, exprima la joie d'être présent à cette fête comme représentant les races métis et indiennes du Nord.

Mgr Grouard, répondant à tous les orateurs, exprima les sentiments de gratitude pour toutes les personnes et pour les Pères qui avaient organisé la fête, invitant les délégués à revenir souvent. Il pria M. Rouquette de transmettre ses sentiments de gratitude à ceux qui avaient songé à honorer les Pères Oblats dans sa personne et au gouvernement français qui aime ses missionnaires au loin, exprimant aussi l'opinion que la France demeure et que les gouvernements passent, mais c'est la France que les Pères essaient de faire aimer, car à Grouard aussi bien comme en France, les Pères Oblats ne sont pas des politiciens mais les ouvriers de la cause de Dieu.

Après avoir visité les établissements de la mission et le couvent aussi bien que l'hôpital des Soeurs de la Providence, la délégation reprit la route d'Enilda pour retrouver son wagon qui la ramena à Edmonton.

Nombreuse assistance

Les Pères des missions environnantes étaient aussi venus: le Père Letrestre, de Peace River; le Père Giroux et les Soeurs de la mission de Saint-Bruno; le Père Pétour et le Père Batie, du Lac des Esclaves; le Père Becouenné, de Grande Prairie; M. Scovel, du département des affaires indiennes; M. Laird agent du gouvernement fédéral; M. Walker, de la Baie d'Hudson à Grouard; M. Dandurand, entrepreneur; M. Dan Hayden, fermier; M. et Mme Guy Marchand; les Frères des missions, Frères Charbonneau, Michel, Ker, Hervé, Couteil; les Pères de la mission et des habitants du village.

M. et Mme Rouquette, après quelques jours de repos à Edmonton qu'ils emploieront à visiter la mission d'Hobbema et Saint-Albert, ainsi que la ville d'Edmonton, se rendront à Vancouver et Seattle et rentreront en France en s'embarquant à New-York le 25 avril.

M. Rouquette, qui a écrit déjà de nombreux volumes relatant ses nombreuses missions et voyages, écrira les souvenirs de son voyage et publiera des articles dans l'"Illustration" et le "Journal", ainsi que dans les nombreuses revues dont il est le correspondant. Avant de quitter Edmonton, M. Rouquette donnera au "Memorial Hall" une conférence sur la France, sous les auspices des Chevaliers de Colomb et du Club La Vérendrye.

Eaton achète le magasin Goodwins, de Montréal

Montréal — La compagnie T. Eaton, de Toronto, a acheté la maison Goodwins pour $5,294,425. On ignore si l'entreprise gardera ou non son nom actuel. L'achat couvre l'immeuble, les actions et le matériel. Les négociations ont duré 23 jours. On croit que la compagnie Eaton va prendre le magasin immédiatement et qu'elle s'apprête à en doubler la grandeur.

Le "Trans-Canada" remis en circulation

Montréal — Le "Trans-Canada Limited", le luxueux rapide que depuis quelques années le Pacifique Canadien met en service entre Montréal, Toronto et Vancouver, circulera de nouveau à travers le Canada au cours de la saison prochaine. Son premier départ de Montréal aura lieu, le 17 mai.

Dans les pénitenciers

Ottawa — Il n'y avait que 2,225 criminels dans nos pénitenciers à la fin de l'année fiscale 1924, contre 2,496 au début. Le surintendant des pénitenciers demande qu'on donne plus de travail aux criminels à un salaire raisonnable. Aujourd'hui les prisonniers ne font que la vingtième partie de ce qu'ils pourraient faire. Le rapport suggère aussi la classification des prisonniers et diverses réformes afin de ramener à une vie meilleure ceux qui ont péché contre la société.

Durant l'année écoulée, les autorités ont remis en liberté sur parole, 1,087 prisonniers et 51 seulement, ou moins que 5 pour cent, ont failli à se rapporter à la police. La proportion est de sept pour cent pour les vingt-cinq dernières années.

Dans toutes les parties du Canada

Hommes et femmes du Canada mettent leur confiance dans les Pilules Dodd pour les Rognons

Elles ont prouvé leur valeur par le soulagement qu'elles ont procuré depuis plus de 35 ans, et elles comptent des amis partout

Marieville, P. Q., 24 mars (Spécial) — Chaque petit village du Canada contient au moins une personne qui jure par les Pilules Dodd. Elles ont soulagé les maux de rognons, par tout le Dominion, pendant plus de 35 ans. Elles ont une spécialité. Elles ne guérissent que les maux de rognons ou toute maladie provenant des rognons. C'est ce qui accroît leur popularité de jour en jour. Voici ce que nous dit Mme T. Carignan à leur sujet:

"Il me fait plaisir de vous envoyer ce certificat. J'étais si faible que je devais souvent rester au lit. J'étais nerveuse et pouvais à peine dormir le soir. Mon médecin m'avait averti que cet état de faiblesse amènerait la consomption. Quelques boîtes de vos merveilleuses Pilules Dodd ont suffi pour me faire recouvrer la santé complètement."

Les Pilules Dodd pour les Rognons purifient le sang, et un sang pur qui circule dans toutes les parties du corps porte avec lui la santé et décuple l'énergie.

La Session Provinciale

LA FIN DANS QUELQUES JOURS

Le premier ministre espère que la prorogation pourra se faire cette semaine

La Chambre semble impatiente d'avoir son congé, et qui oserait l'en blâmer? Le major F.-G. Taylor, chef du parti conservateur, n'a pu s'empêcher de manifester un peu d'humeur lorsque l'hon. Charles Cannon, ministre de l'instruction publique, a présenté un nouveau bill — le quatrième du genre — amendant la loi des écoles. "Quand le gouvernement, s'est-il écrié, va-t-il en finir avec ses mesures législatives et nous donner une chance de retourner chez nous?"

L'entrainement militaire

M. William Ivens, travailliste, a protesté contre un système d'entrainement pour les officiers récemment adopté au Collège d'Agriculture. Si l'on éprouve le besoin de faire de l'entrainement militaire, que ce soit dans les institutions militaires, a-t-il dit, et non pas dans les écoles, qui ne sont pas faites pour enseigner le militarisme.

Pas de pitié pour les "bachelors"

Un bill proposant un amendement à la loi de l'Eglise Unie du Canada adopté à la dernière session a été rejeté par 25 voix contre 11.

Une autre mesure a obtenu le même sort. Elle proposait d'éliminer de la loi de l'impôt sur le revenu la clause qui impose une surtaxe sur le revenu des célibataires et celle qui impose une amende de $50 à ceux dont les rapports arrivent après le temps spécifié. Mme Edith Rogers a déclaré, à cette occasion, qu'elle n'avait pas beaucoup de sympathie pour les célibataires.

L'Hôpital Général

La femme député de Winnipeg a soulevé la question d'un octroi spécial à l'Hôpital Général pour l'aider à sortir de ses difficultés financières.

La Chambre n'a pas siégé jeudi pour permettre à ses membres d'aller assister à la foire d'hiver à Brandon.

La clôture pour cette semaine

La Chambre, qui a hâte d'en finir, s'est mise à faire de la vitesse. Dans sa séance de vendredi après-midi, elle a examiné seize bills, dont une partie ont subi leur seconde lecture. M. Bracken a exprimé l'espoir que la prorogation pourrait avoir lieu à la fin de cette semaine.

L'heure d'été à Montréal, Toronto et Ottawa

Toronton — Pour la première fois dans l'histoire de l'économie de lumière au Canada, les trois plus grandes villes promotrices du système, Montréal, Toronto et Ottawa, se sont entendues pour adopter l'heure d'été à la même date cette année, soit le dimanche 3 mai. Les années précédentes il y avait de la confusion, faute d'accord sur les dates. On reviendra à l'heure normale le 21 septembre à Toronto et le 27 du même mois dans les deux autres villes. D'autres villes canadiennes adopteront aussi l'heure d'été, mais en général dans le Dominion on conservera l'heure solaire ainsi que les chemins de fer. A New York on prendra l'heure d'été le 26 avril.

ECHOS D'EUROPE

Lord Curzon est mort

Londres — Le marquis de Curzon de Kedleston, lord-président du Conseil, est décédé vendredi matin.

Lord Curzon était né en 1859 à Kelleston. Son père était le Rév. Holden Curzon, quatrième baron Scarsdale. Il s'était marié à deux reprises avec des Américaines. Il fut député de la division Southport jusqu'en 1898, alors qu'il fut fait baron. Pendant son terme de député il fut sous-secrétaire du département d'Etat pour les Indes. Il est ensuite devenu sous-secrétaire du ministère des affaires étrangères et après quelques mois il était nommé vice-roi des Indes, poste qu'il a retenu jusqu'en 1905.

En 1911, le roi l'élevait au rang de vicomte. En 1916 il devenait leader de la chambre des lords et il prenait le poste de ministre des affaires étrangères en 1919. La seule raison qui l'ait empêché de devenir premier ministre fut qu'il était de la chambre des lords et non des Communes.

Le revenu de la France

Paris — Le revenu de l'Etat français, de toutes sources, en 1924, s'est totalisé à 27,575,158,150 francs, répartis comme suit: 25,834,690,700 francs de revenu normal et permanent, une augmentation de 5,642,765,400 francs sur 1923; un revenu exceptionnel de 1,740,467,450 francs.

Dans la misère

Paris — Avoir été trois fois président du Conseil des ministres et laisser sa veuve dans la misère, quelle aventure! C'est celle qui est advenue à ce pauvre M. Charles Dupuy.

La législation anglaise anti-catholique

Londres — Les lois portées en Angleterre contre les catholiques et leurs prêtres sont complètement tombées en désuétude. Elles n'ont pourtant jamais été abrogées.

L'ancien ministère MacDonald avait mis à l'étude ce projet d'abrogation. Sir Henry Slesser, représentant travailliste de Leeds, qui occupait dans ce ministère le poste de "solicitor general", vient de questionner à ce sujet le nouveau ministre de l'Intérieur. Sir William Joynson-Hicks, dont les sentiments antiromains sont connus, a répondu, au nom du gouvernement Baldwin, qu'il ne pouvait en être question pour le moment.

Sir William et sir Henry appartiennent l'un et l'autre à l'Eglise établie; mais ils représentent des tendances opposées. Le premier est président de la "National Church League", qui ne cesse de protester contre le mouvement des ritualistes dans la direction de Rome. Sir Henry, au contraire, est un anglo-catholique marquant, défenseur de la "messe" et des traditions "catholiques".

Le centenaire de Palestrina

Rome — Le quatrième centenaire de la naissance de Palestrina, le père de la musique religieuse, compositeur de plusieurs pièces de musique sacrée, sera célébré à Rome cette année et servira également à faire connaître au public une foule d'oeuvres profanes inconnues de l'auteur.

Le chef des assassins du czar

Constantinople — Suivant les journaux de Russie, la "Presse du Soir", en particulier, le chef des assassins du czar serait maintenant à Constantinople. On se rappelle les circonstances du drame qui eut lieu à Ekaterinburg le 16 juillet 1918. Le nom de cet homme est Yourowsky et les journaux disent qu'il est envoyé par son pays pour affaires diplomatiques.

Yourowski ne sort qu'escorté par deux gardes. Il a été plusieurs fois à l'ambassade russe. Quoiqu'un grand nombre de personnes l'aient reconnu, les représentants de la Russie à Constantinople refusent d'admettre que cet homme est Yourowski.

L'Africain hypnotiseur

Rome — La police de Rome n'a pu encore arrêter l'hypnotiseur africain, qui continue ses exploits. Il est entré dans une bijouterie, a hypnotisé le bijoutier, sa femme, deux commis et une autre dame. L'opération a été foudroyante.

L'Africain allait s'emparer d'une forte somme quand le bijoutier parvint à sortir de son état d'hypnose. Se voyant perdu, l'Africain se hâta de s'éclipser.

Les souverains anglais sont en voyage de repos

Londres — Le roi George est parti jeudi pour son voyage de santé sur la Méditerranée. Accompagné de la reine, il s'est embarqué à Douvres et a traversé à Calais où il s'est embarqué sur le train royal britannique qui est toujours à Dunkerque à la disposition de la famille royale d'Angleterre. Le gouvernement français a offert le somptueux train présidentiel, mais le roi a préféré prendre son propre train, parce que son voyage n'est pas officiel.

Arrivé à Gênes vendredi, le roi s'est embarqué sur le yacht royal qui est escorté de deux croiseurs. L'itinéraire du voyage sur la Méditerranée n'est pas complètement arrêté, mais il est probable que le roi se rendra à Malte où il assistera aux manoeuvres navales.

Les femmes de France et les élections municipales

Paris — Les femmes françaises ont maintenant l'espoir d'obtenir le droit de vote, mais pour les élections municipales seulement. Un projet de loi qui leur donnerait ce droit aux prochaines élections municipales a pour parrain le député Louis Marin et a été approuvé par le comité du suffrage universel de la Chambre, qui a décidé de le présenter à la Chambre. On ne croit pas cependant que celle-ci se hâte d'étudier ce projet, et les observateurs politiques disent que les candidats qui comptent sur le vote des femmes pour les élections de mai seront probablement désappointés.

Page Féminine

Les contes de la "Liberté"

CHARITE

Conte arabe

La femme de Hayem, le gardien des morts, était très affairée. Le ménage en désordre, l'homme qui allait rentrer, la lessive surtout à terminer! Heureusement, il faisait beau, elle profiterait de cette période de grand soleil pour sécher son linge. Elle l'étendrait le lendemain, coûte que coûte, dût-elle veiller pour finir de le mettre au savon.

A onze heures, le pieux et dévoué gardien rentra. Il était éreinté, croulait de sommeil.

— Y a-t-il eu beaucoup de morts dans cette nuit? demanda la brave femme en allant et venant pour dresser un couvert et servir à son mari une bonne soupe fumante.

— Hélas! oui, déclara Hayem. Et cette peste n'a pas dit son dernier mot. On nous a annoncé pour ce soir dix-sept morts nouveaux.

— Oh! qu'Allah éloigne, qu'Allah éloigne le malheur! Bois, bois vite cette soupe. Elle te préservera. J'y ai mis deux piments rouges, très forts. Et as-tu encore des têtes d'ail là-bas, au cimetière? Et de l'alcool dans le flacon?

— Oui, femme, j'ai encore de quoi passer la nuit.

Et après s'être restauré un peu et changé de linge, le gardien des morts retourna à sa triste besogne.

Par ce temps d'épidémie, le petit cimetière au bord de la route du marabout était ouvert en permanence. La nuit tombée, les hommes d'Allah apportaient leurs morts en silence, continûment. Il y en avait qui n'étaient qu'agonisants, leur râle grinçait sous le feuillage des oliviers millénaires. Hayem s'agenouillait courageusement auprès de chacun, lui faisait sa prière et, quand le moribond avait rendu son dernier soupir, il lui remontait le linceul sur le visage et passait à un autre. A mesure, les fossoyeurs, au loin, creusaient les tombes; on entendait le heurt rapide des pioches, puis le bruit sourd des corps qu'on descendait dans la terre.

A minuit, enfin, Hayem alluma sa lampe et vint s'asseoir devant le petit fourneau de terre cuite où il avait enfoui deux grosses têtes d'ail, qu'il éplucha et grignota doucement. Et il avala une lampée d'alcool. Ce régime, selon lui, autorisé par le Coran, le préservait de toute contagion. Exténué de fatigue, il sentit ses paupières s'alourdir, sa tête pencha sur son épaule... Le vieil homme s'assoupit.

Bientôt, il entendit des voix, des voix qui voltigeaient au-dessus des tombes, dont le souffle lui frôlait la joue, lui bourdonnait aux oreilles et, subitement, se dissipait.

— Dis, Foulana. Sais-tu que nous aurons demain une quinzaine encore de compagnons qui viendront nous rejoindre?

— Une quinzaine encore...

— Et, parmi eux, la femme de Hayem.

— Ah! Ah!...

— Mais elle ne périra pas de la peste. Elle montera étendre son linge, et, le long de l'escalier de bois qui conduit à sa terrasse, elle mettra le pied sur une vipère qui la mordra.

Hayem s'éveilla en sursaut, l'oeil hagard, les cheveux dressés sur la tête. Il prêta l'oreille, de nouveau, mais n'entendit plus rien. Les voix avaient cessé.

Il rentra à la maison avant l'heure habituelle pour défendre à sa femme d'étendre son linge. Quand il pénétra dans la courette, Aïcha avait terminé de rincer sa lessive et se hâtait de la tasser en une corbeille d'osier afin de la monter à la terrasse.

A la vue de son mari, elle abandonna tout pour lui servir, comme la veille, à déjeuner et lui préparer son linge de rechange.

— Alors, lui demanda-t-elle, comme la veille, il y a toujours eu beaucoup de morts? Ce feu ne s'apaise pas un peu?

— Oui..., répondit Hayem, distrait, cherchant un prétexte qui lui permît d'interdire à sa femme d'étendre son linge, — et il n'en trouva pas.

Enfin, il lui dit:

— Sais-tu, Aïcha, je te défends de t'occuper de ta lessive aujourd'hui. Laisse-la telle qu'elle est dans la corbeille, et tu l'étendras demain.

— Pourquoi?... répliqua-t-elle. Moi qui me suis dépêchée tant que j'ai pu pour profiter de ces quelques journées de beau temps!...

— Je te dis de me laisser ce linge où il est! reprit Hayem en la menaçant de sa matraque. Que tu obéisses, ou gare à toi!

— Mais pourquoi, dis-le-moi, pourquoi?

— Parce que..., non!

Hayem savait qu'il ne fallait jamais dévoiler le secret des morts.

— Je t'en prie, dit-il à sa femme en s'en allant, je t'en prie, Aïcha, n'étends pas aujourd'hui, ne monte pas à la terrasse!

Et le gardien des morts s'éloigna, et l'inquiétude barrait son front.

Aïcha demeura perplexe. Un moment, elle regarda le soleil qui brillait magnifique, et sa corbeille qui attendait, débordant de linge tordu...

— Suis-je folle, moi, se dit-elle, pour écouter les propos d'un homme? Que connaît-il à un ménage?

Elle retroussa ses manches, souleva la corbeille dans ses bras robustes et retira ses sabots au bas du petit escalier, afin de ne pas glisser. Elle allait atteindre le bord de la terrasse, quand un mendiant frappa à sa porte:

— Pour l'amour de Dieu, ô femme charitable!... J'ai faim. Allah te le rendra!

Aïcha, sans hésiter, laissa retomber la corbeille sur la marche, redescendit et courut servir au mendiant un reste de bonne soupe.

— Tu laisseras l'écuelle sur le seuil, lui dit-elle en refermant la porte.

Et elle retourna à sa lessive. En un clin d'oeil, elle eut étendu les draps, les serouals, les gandouras et les fremlas de tulle, blancs comme des pans de neige, et regagna la courette pour vaquer à d'autres occupations.

Quand le gardien des morts rentra, le lendemain, il trouva sa femme saine et sauve, aussi alerte que de coutume, et la lessive séchée, pliée sur le matelas de feuilles de maïs, prête à être mise en place.

— Comment, balbutia-t-il, tu es montée à la terrasse? Et tu as étendu ton linge?

— Mais, oui... tu le vois bien... Et, dis-moi, y a-t-il eu toujours beaucoup de morts? L'incendie s'éteindra-t-il enfin?

Hayem ne répondit pas. Il songeait:

— Quoi! Les morts mentent? Les morts peuvent-ils mentir?

Le soir, après avoir allumé sa lampe et mangé ses têtes d'ail, il s'assoupit de nouveau. De nouveau, les voix coururent au-dessus des tombes, dans la nuit des oliviers.

— Hé! disait l'une, la femme de Hayem n'est pas là, que je sache! Comment as-tu pu dire...?

— Foulana, la femme de Hayem, n'est pas morte.

— Comment cela?

— Eh bien! elle montait l'escalier de sa terrasse, un mendiant est venu frapper à sa porte. Elle est redescendue aussitôt pour lui faire l'aumône. Au moment où elle allait mettre le pied sur la tête de la vipère, elle a déposé sa corbeille, lourde de linge mouillé, qui a tué l'animal. Aïcha est une femme vaillante et généreuse. Aïcha est une sainte. Elle a vaincu le destin, elle a gagné Dieu par la charité.

Elissa RHAIS.

"Chez nous"

"Ce "Chez nous", tant vanté par les poètes et qui représentait, il y a quelques années, l'idéal du bonheur, existe-t-il encore?

"Y a-t-il dans quelque coin du globe une petite place où la famille réunie s'amuse et jouit de ce que l'on nomme les vraies joies d'ici-bas?"

C'est avec les lignes précédentes qu'un journal américain important commençait, il y quelques semaines, un article de plusieurs colonnes.

"Nous venons, ajoutait-il, de visiter un grand nombre de "homes" à la ville et dans les villages avoisinants, et toujours la même réception nous accueille, c'est-à-dire, quand nous avons la chance de trouver un membre de la famille ou une servante à la maison. On vous dit: "Madame est partie pour un voyage d'auto de deux ou trois semaines; Monsieur vit au club pendant ce temps; les jeunes filles sont chez des amies et les garçons ne rentrent que pour se coucher, car ils mangent au restaurant." Et la même chose se répète partout avec peu de différence. Où est cet esprit de famille si apprécié de notre population américaine?"

Je ne crois pas qu'ici dans notre petite ville, la situation à propos du "home" soit aussi grave, mais notre vie de famille est certainement en danger. Il suffit de sortir un soir pour voir le gros de notre population se diriger en foule vers notre grande ville voisine, où les rues sont bondées de gens qui traînent leur ennui, et les théâtres remplis de jeunes qui cherchent du plaisir et toujours du plaisir. Il y a quelques années, les garçons seuls fuyaient la maison aussitôt leurs repas finis; mais maintenant nos jeunes filles emboîtent le pas. Même Papa et Maman sont pris de la même agitation et fuient le toit familial en cherchant des distractions bruyantes.

A qui la faute? A nous, mères qui, ne comprenant pas la grandeur de notre mission, cherchons le dehors comme champ d'activité quand la vie de famille est là qui réclame tous nos talents et toutes les ressources de notre intelligence. Si le foyer est délaissé, c'est que l'air n'y est pas respirable. Le bien-être et la paix y manquent et le genre sermon y est trop souvent employé. Enseignons le bien en le pratiquant nous-mêmes et si la nécessité de l'ordre exige des remontrances et des réformes, entourons la pilule de tant de bonté que nos jeunes qui, au fond, ont le coeur tendre, comprennent vite la sagesse de nos paroles. En peu de temps ils apprécieront la vie de famille saine et vertueuse. Le bonheur n'est pas d'ici-bas, mais les miettes que nous pouvons ramasser sont bien dans les foyers où la paix et l'harmonie font duo avec l'affection. C'est si bon, ce bonheur du "Chez nous" où l'on s'aime, où l'on s'endure, où enfin la paix plane au-dessus de tout.

...

EDUCATION

Les enfants prodiges

Je veux parler de ces petits prodiges de sagesse et de vertu, de ces enfants nés corrects et réservés, qui vous paraissent toujours sans défauts et grandissent irréprochables.

Au Petit-Séminaire de Paris, j'éprouvais un effroi secret et comme une terreur involontaire toutes les fois qu'un père, une mère, m'amenant leur fils, me disaient: Nous n'avons jamais eu un reproche à lui faire, c'est une vraie petite perfection! Je ne me permets [illegible]

J'étais encore plus effrayé [illegible] après plusieurs années d'éducation au Petit Séminaire, [illegible]

Mgr DUPANLOUP.

L'avenir glorieux du culte de saint Joseph

Les oracles des saints nous promettent [illegible]

ISOLANI

L'arbre à coudre

[illegible]

Une école de fiancées

[illegible]

La femme qui ne rit pas

[illegible]

GINEVRA

Parenté compliquée

[illegible]

L'EVANGILE

Dimanche de la Passion

(S. Jean, VIII, 46-59)

En ce temps-là, Jésus disait aux Juifs: Qui de vous me convaincra de péché? Si je vous dis la vérité, pourquoi ne me croyez-vous pas? Celui qui est né de Dieu écoute les paroles de Dieu, et vous ne les écoutez pas, parce que vous n'êtes point nés de Dieu. Les Juifs lui répondirent: N'avons-nous pas raison de dire que vous êtes un Samaritain et un possédé? Jésus reprit: Je ne suis point un possédé, mais j'honore mon Père, et vous, vous me déshonorez. Pour moi, je ne cherche point ma gloire, un autre en prendra soin et me fera justice. En vérité, en vérité je vous le dis, si quelqu'un garde ma parole, il ne mourra jamais. Les Juifs lui dirent: Nous voyons bien maintenant que vous êtes un possédé. Abraham est mort, et les Prophètes aussi, et vous dites: Celui qui garde ma parole ne mourra jamais. Etes-vous plus grand que les Prophètes, qui sont morts aussi? Qui prétendez-vous être? Jésus leur répondit: Si je me glorifie moi-même, ma gloire n'est rien; celui qui me glorifie, c'est mon Père. Vous dites qu'il est votre Dieu, et néanmoins vous ne le connaissez pas; mais moi je le connais, et si je disais que je ne le connais pas, je serais un menteur comme vous; mais je le connais, et je garde sa parole. Abraham votre père a désiré avec ardeur de voir mon jour; il l'a vu, et il en a été comblé de joie. Les Juifs lui dirent: Vous n'avez pas encore cinquante ans, et vous avez vu Abraham? Jésus leur répondit: En vérité, en vérité je vous le dis, j'étais avant qu'Abraham fût né. A ces mots ils prirent des pierres pour les lui jeter; mais Jésus se retira et sortit du Temple.

Calendrier de la semaine

Jeudi 26 mars — S. Ludger.
Vendredi 27 — S. Jean Damascène.
Samedi 28 — S. Jean Capistran.
Dimanche 29 — De la Passion.
Lundi 30 — S. Pasteur.
Mardi 31 — S. Amos.
Mercredi 1er avril — S. Hugues.

CONSEILS DE MERE-GRAND

LA DAME AUX CAMELIAS — Votre très intéressante lettre m'a fait un bien gros plaisir et j'espère que vous reviendrez souvent charmer votre vieille amie. N'ayez pas peur de me confier vos peines et vos projets. Je vous conseillerai de mon mieux, car je vous aime déjà à cause de vos délicieuses lignes.

Oui, la reconnaissance est une rare fleur en ce monde et il ne faut pas prendre du chagrin si on vous rend en froideur et en dédain les grands services que vous avez rendus à cette famille malade. N'oubliez pas, chère petite, qu'il y a au ciel le Maître de tout qui regarde d'un oeil de bonté vos efforts charitables et qui pèse à sa juste valeur chacune de nos bonnes actions. Que cette expérience ne diminue pas la grandeur de vos aspirations.

La profession d'infirmière est bien belle; se dévouer pour soulager la souffrance, adoucir les longues heures d'une journée de malade, remplacer près du mourant abandonné les parents qui ne sont pas là: tout cela tente un coeur jeune et généreux avide de dévouement. Mais avant de prendre une décision, il faut réfléchir beaucoup. Vous avez peut-être à la maison une maman qui serait bien seule et bien malheureuse sans sa fille. Ou bien des frères et des soeurs ont besoin de votre aide et votre premier devoir est de sacrifier vos goûts pour [illegible]

MERE-GRAND.

Pour conserver le pain frais

Un ouvrier boulanger de Lausanne, M. Jean Marti, vient de découvrir un procédé pour conserver le pain frais [illegible] a été analysé et expérimenté par le laboratoire cantonal.

Le pain préparé avec ce procédé s'est parfaitement conservé pendant une période équivalant à dix mois, durée qui peut être garantie pour deux ans [illegible] température constante [illegible]

[illegible] est des plus intéressantes, principalement pour l'armée, la marine et les colonies.

Elle permettra de remplacer le détestable biscuit militaire par un produit frais, qui pourra se consommer avec conserve de viande, légumes et fruits et avec du fromage.

L'inventeur a offert son procédé à la Confédération pour l'armée suisse.

Chacun peut dire: J'étais hier; mais personne ne peut dire: Je serai demain.

Autour de la Ferme

Le trèfle d'odeur

—Nos terrains sont préparés, avions-nous dit, nos graines de semence bien sélectionnées et soigneusement éprouvées. Nous pouvons, Dieu aidant, attendre une bonne récolte. Encore faudra-t-il ne pas nous laisser tromper et semer à contre-temps. Le beau printemps nous grise d'un fol espoir qui nous prépare parfois bien des déceptions. Soyons donc prudents et nous aurons droit d'espérer une belle récolte.

Mais cette récolte, si belle qu'elle puisse être, ne peut faire plus que payer vos grosses dépenses de fermes. Cependant il y a bien d'autres petits besoins qu'on appelle les dépenses de maison. Où trouverez-vous des ressources pour subvenir à toutes ces dépenses de l'année? Vous imaginez-vous que vos marchands vont vous ouvrir des comptes? C'est ce qui en a perdu un trop grand nombre jusqu'ici. Il faut donc trouver un moyen pour combler cette lacune.

— Nous vous voyons venir, dites-vous; vous voulez nous inviter à vendre du lait en hiver! Mais pour cela il faut de quoi nourrir des vaches, et dans nos prairies de l'Ouest nous n'avons pas de foin. Les pâturages sont insuffisants, et pour l'hiver les fourrages verts nous coûtent bien trop.

Rien de plus injuste que cette assertion. Je ne connais pas toutes les terres de l'Ouest, mais je sais que dans notre province il n'y a pas un endroit qui ne produise le trèfle d'odeur en abondance. Or, ce trèfle fait un pâturage si riche qu'on n'en trouve de meilleur nulle part ailleurs. Et ce trèfle fait encore un fourrage très peu dispendieux et de qualité tout à fait supérieur. Sans compter que vous avez les silos, et pour les remplir, le blé d'Inde et le tournesol qui, comme le trèfle, viennent ici à merveille sur nos terres les plus pauvres.

Rappelez-vous que vos semences les plus importantes sont celles du trèfle et de vos cultures sarclées. Le trèfle va vous donner en pâturage ou fourrage, non seulement une nourriture des plus appropriées pour vos bêtes, mais en même temps il va nourrir abondamment votre terrain. Il vous prépare un sol riche, détruit les mauvaises herbes, affermit votre terre; plus de poudrerie, plus de ces petites récoltes miséreuses. Avec le trèfle c'est l'abondance en récolte de grain et en produits laitiers.

Beaucoup d'entre nous se rappellent la pauvreté du Québec d'autrefois. Un plus grand nombre des nôtres savent quels changements se sont opérés là par la production du trèfle. Ici pareillement, notre grand fertilisant du sol, notre fournisseur de foin et de pâturage, c'est le trèfle d'odeur.

N.-C. JUTRAS, ptre.

L'APICULTURE POUR LES FEMMES

La ménagère y trouve un repos, un aliment sain et délicieux et augmente ses revenus

Beaucoup de femmes s'occupent aujourd'hui d'apiculture. Quelques-unes font rapporter leur rucher, mais la majorité d'entre elles gardent des abeilles pour le plaisir et la récréation qu'elles trouvent dans l'élevage de ces petits insectes. Quelques ruches d'abeilles apportent en effet une diversion bien venue à la routine des travaux ordinaires, et elles peuvent aussi rendre un gros bénéfice lorsqu'elles reçoivent les soins nécessaires. Pour les maîtresses d'écoles et les femmes d'affaires, l'apiculture fournit un moyen de passer des vacances agréables et avantageuses en plein air, et un bon nombre d'entre elles dirigent aujourd'hui des ruchers assez nombreux.

L'apiculture attire tout spécialement la ménagère, car elle lui fournit un repos dans la routine monotone des travaux du ménage; elle lui permet de se procurer, à peu de frais, un aliment sain et délicieux et grossit également beaucoup ses revenus. Même dans une petite ville, quelques colonies d'abeilles peuvent être d'un bon rapport, car les abeilles parcourent de grandes distances à la recherche du nectar. Enfin, presque toutes les fermes du pays devraient avoir quelques ruches, aussi bien qu'une petite basse-cour.

Beaucoup de femmes ne gardent pas d'abeilles parce qu'elles ont peur d'être piquées, mais c'est là un danger peu à craindre si les abeilles sont bien traitées et si l'apiculteur porte un voile et des gants. Si l'on piqué, il faut gratter l'endroit immédiatement et non pas arracher l'aiguillon avec le doigt et la pouce, car en ce faisant on projette tout le poison dans la blessure, mais après quelques piqûres on est généralement immunisé et alors on s'en occupe peu.

L'apiculture exige cependant quelques travaux fatigants, surtout lors qu'il faut sortir le miel des ruches, mais on peut simplifier ce travail en se servant de petites hausses plates pour le miel de surplus. On ne devrait avoir aucune difficulté cependant à se procurer un homme pour soulever les hausses lorsqu'elles sont prêtes.

L'apiculture pratiquée sur une petite échelle n'exige ni beaucoup de temps, ni beaucoup de travail, mais il faut s'occuper des petits détails, et c'est là une raison pour laquelle l'apiculture devrait plaire aux femmes. Les abeilles n'exigent que très peu de soins, mais ces soins doivent être donnés à bonne époque et il est inutile de compter en tirer des bénéfices si on n'est pas prêt à leur donner ces soins.

Qu'est-ce qu'une auto?

Cette question pourra paraître d'abord enfantine. On n'imaginera pas facilement que beaucoup de gens puissent encore ignorer comment fonctionne cet engin dont le monde est peuplé. Pourtant cela est. La plupart de ceux qui s'abandonnent au rapide confort de leur auto ne se sont jamais beaucoup souciés de savoir comment et pourquoi ça marche. Ces détails négligeables regardent le chauffeur, le garagiste de l'atelier de réparation. Que si pourtant vous vous mettez en tête d'interroger là-dessus ledit chauffeur et ledit garagiste, vous serez surpris de l'ignorance quasi totale de ces hommes du métier sur leur engin. Ils savent certes qu'en tournant telle vis, on règle le carburateur, qu'en déplaçant tel levier, on change de vitesse, qu'en mettant de l'huile dans le réservoir, on évite des grippages. Mais ils savent tout cela, le plus souvent, comme le canonnier qui ferme une culasse connait la balistique ou la résistance de l'air. Ils se bornent à des règles empiriques, à des notions utilitaires. Il leur manque, si j'ose dire, la philosophie de l'auto, la connaissance la plus captivante de toutes, celle des lois physiques, celle des principes mécaniques qui font de l'engin automobile une des choses qui, dans la civilisation moderne, sont les plus capables de faire penser, de faire admirer.

Même prix à la ville et à la campagne

Régina — Le Dr W. W. Amos, président de la commission des liqueurs, déclare que le prix des liqueurs, exception faite pour la bière, sera le même dans toute la province. Les frais d'expédition seront à la charge de la commission et l'on paiera le même prix partout.

Tous les achats de liqueurs en ville seront faits au comptoir au comptant, et le client emportera sa marchandise. Cependant ceux qui le désirent pourront se la faire livrer à domicile moyennant une redevance fixe, quelle que soit l'étendue de la commande.

Les personnes de la campagne pourront employer le système de commandes par la poste et s'approvisionner à la station la plus proche.

LE CHANGE

L'argent des pays d'Europe se vend aux prix suivants, en sous canadiens:

	Prix du jour	Prix normal
Livre anglaise	$4.78¼	
Franc français	5.30	19.3
Ffranc belge	5.16	19.3
Franc suisse	19.44	19.3
Lire italienne	4.16	19.3
Drachme grecque	1.72	19.3
Couronne norvégienne	15.68	27.0
Couronne danoise	18.27	27.0
Couronne suédoise	27.13	26.8
Mark allemand	23.96	23.8
Peseta espagnole	14.43	19.5
Couronne hollandaise	40.06	40.0

LE MARCHE

24 MARS 1925

Bouvillons—
Excellents .... $6.50—$6.75
Bons .... $5.75—$6.25
Moyens .... $5.00—$5.50
Ordinaires .... $4.00—$4.75

Bouvillons engraissés—
De choix .... $5.25—$5.75
Bons .... $4.00—$5.00

Bouvillons à engraisser —
De choix .... $4.50—$4.75
Bons .... $3.25—$4.25

Boeufs—
Bons .... $3.50—$4.00
Moyens .... $2.50—$3.00
Communs .... $1.50—$2.25

Taureaux—
De choix .... $2.75—$3.75
Ordinaires .... $2.00—$2.50

Taures de boucherie—
De choix .... $5.75—$6.25
Assez bonnes .... $4.50—$5.50

Taures à engraisser—
De choix .... $3.25—$3.75
Bonnes .... $2.50—$3.00

Veaux—
De choix .... $8.00—$9.00
Bons .... $5.00—$7.00
Ordinaires .... $2.00—$4.00

Vaches de boucherie—
De choix .... $4.75—$5.25
Bonnes .... $3.75—$4.50
Ordinaires .... $2.75—$3.50
Pour conserves .... $1.50—$2.50

Moutons et agneaux—
Moutons bons .... $6.00—$8.00
Moutons ordinaires .... $4.00—$5.00
Agneaux bons .... $10.00—$13.00
Agneaux ordinaires .... $7.00—$9.00

Porcs—
D'après la classification du gouvernement fédéral—
Bacon de choix .... $14.02½—$14.02½
Très gras .... $12.75—$12.75
Lourds .... $11.75—$11.75
Très lourds .... $11.25—$11.25
Porc d'étal .... $11.00—$12.00
Légers .... $7.00—$11.00
Inférieurs .... $7.75—$8.75
Truies No 1 .... $9.75—$10.50
Truies No 2 .... $9.75—$10.50

PRODUITS

Note—Comme le Winnipeg Produce Exchange a cessé de fonctionner, nous donnerons les prix du beurre et des oeufs tels que fournis par les courtiers (brokers). Ces prix seront toujours approximatifs, car ce marché est sujet à de très rapides fluctuations.

Beurre—
Crémerie F.O.B. Winnipeg, approximatif .... $ .33—$ .33½

Oeufs—
(D'après la classification du gouvernement fédéral)
Extra, la douzaine .... $ .34
Premiers .... $ .32
Seconds .... $ .28
Fêlés .... $ .22

Pommes de terre—
Le minot $1.10

Farine—
Lake of the Woods—
Sac de 98 livres $5.20
2 sacs de 49 livres $5.25
4 sacs de 24 livres $5.30

Western Canada "Purity"—
Sac de 98 livres $5.20
2 sacs de 49 livres $5.25
4 sacs de 24 livres $5.30

Ogilvie "Royal Household"—
Sac de 98 livres $5.20
2 sacs de 49 livres $5.25
4 sacs de 24 livres $5.30

Maple Leaf Flour Mills—
Sac de 98 livres $5.20
2 sacs de 49 livres $5.25
4 sacs de 24 livres $5.30

Alimentation—
Son. La tonne $26.00
Gru. La tonne $28.00

Gruau—
Le sac de 80 livres $3.15

Foin—
Pour foin sur voie. Bonne condition. Prix de deux maisons de Winnipeg.
Mil. No 1 .... $18.00—$20.00
Mil. No 2 .... $16.00—$18.00
"Red Top" No 1 .... $14.00—$15.00
"Red Top" No 2 .... $12.00—$13.00

BLE SEUL OU CULTURE MIXTE

Voilà un problème qui a été plus d'une fois discuté, depuis quelques années. Le *Grain Growers' Guide* de mars, page 16, rend compte d'une expérience pratique faite dans le district de Belmont. Nous croyons être utile aux lecteurs de la *Liberté* en traduisant cet article, au moins partiellement.

Il y a quinze ans, écrit un correspondant, les fermiers de Belmont considéraient cette partie du pays comme une terre à grains, exclusivement. Toute suggestion à l'encontre eût été considérée par les cultivateurs de ce district comme un libelle malveillant et non avenu. Parler de terre à culture mixte à ces gens faisait surgir l'idée d'une étendue de pays parsemée de talles de cyprès, avec de petit marais, de-ci-delà, ornés de têtes de nègres en abondance.

Mais nous avons changé d'idée depuis, ajoute l'auteur de l'article. Depuis quinze ans, bon nombre de grandes pièces consacrées, jusqu'ici, à la culture exclusive du grain, se sont couvertes d'herbe à fourrage et à pâturage, et aujourd'hui, le cultivateur des environs de Belmont dit, avec un certain orgueil, que Belmont est un excellent district à culture mixte.

Dès 1911, un certain nombre de cultivateurs, qui voyaient plus clair et plus loin que les autres, parlèrent d'établir une crèmerie à Belmont. L'idée fut reçue sans enthousiasme et passablement discutée. On donna, à l'encontre, tous les arguments donnés aujourd'hui contre la culture mixte dans les centres qui ne font encore que la culture exclusive des grains. Mais ces pionniers de la culture mixte tinrent bon et parvinrent à établir une crèmerie à Belmont.

Ce fut le salut de cette partie du pays, ajoute le correspondant. Quand vinrent les mauvaises récoltes et les petits prix, les cultivateurs de Belmont subirent le sort commun. Leurs récoltes ne méritèrent pas de figurer dans les bulletins d'annonces et forcèrent leurs propriétaires à la plus stricte économie. Mais la crèmerie avait alors réussi à se mettre en marche, et 70 à 80 pour cent des cultivateurs de Belmont vécurent sur leurs chèques de crème. En plus de cela, durant ce temps de misère générale, la municipalité put percevoir 80 pour cent de ses taxes, tandis qu'un des meilleurs districts à grain du Manitoba ne pouvait toucher que 56 à 58 pour cent des siennes. Pour laisser à l'auteur la saveur de son langage disons avec lui: *"The cows did the trick for Belmont"*.

L'auteur de l'article continue: N'allez pas croire que les cultivateurs de Belmont gardèrent de grands troupeaux de vaches et passèrent les nuits à les traire. Quatre ou cinq vaches en moyenne par fermier, voilà tout. Le plus grand troupeau de l'endroit ne comptait pas plus de vingt têtes. Au lieu de jeter le petit lait à l'égoût, les fermiers élevèrent de beaux cochons qui augmentèrent le revenu du troupeau de vaches.

Par souci de brièveté, nous ne suivrons pas l'auteur de l'article dans les considérations qu'il fait sur la crèmerie de Belmont. Voici sa conclusion:

"Les parts d'une valeur initiale de $150 valent maintenant $320, et le fait que le prix du blé touche parfois $2.00 ne fait pas prendre l'épouvante aux cultivateurs de Belmont. Ils se rappellent qu'aux années de disette les vaches du district de Belmont ont donné à leurs maîtres du beurre à mettre sur le peu de pain que leur donnaient leurs champs de blé."

L'exemple suggère quelque chose, ce nous semble, aux cultivateurs canadiens-français qui n'ont pas encore pu se décider à garder quelques vaches pour les aider à faire la guerre aux chardons jaunes et à la folle avoine qui les ruinent. Nous pourrions nommer ici quelques paroisses où un certain nombre de terres sont passées aux mains des étrangers. Quelques bonnes vaches bien tenues eussent empêché cette reculade alarmante.

Il faut des vaches, non seulement pour faire face au manque de récoltes, mais pour continuer à récolter du blé.

F.....

Contrat de cinq ans pour la Coopérative des oeufs dans la Saskatchewan

Régina — Le bureau provisoire des directeurs de la Coopérative des oeufs et de la volaille de la Saskatchewan a adopté un contrat de cinq ans. Celui-ci stipule que la "Saskatchewan Co-Operative Poultry Producers, Ltd." sera l'agence de vente exclusive pour le signataire du contrat. La coopérative peut faire des avances à sa discrétion sur les produits livrés. Les dommages pour violation du contrat sont fixés à sept sous par douzaine d'oeufs et $2 par douzaine de volailles que le producteur manque de livrer à la coopérative.

NOUVELLES AGRICOLES

La foire d'hiver de Brandon obtient un grand succès

Brandon — La foire d'hiver de Brandon, inaugurée au commencement de la semaine par l'hon. Albert Préfontaine, ministre de l'agriculture, a remporté un magnifique succès. Il faut remonter jusqu'aux années d'avant la guerre pour voir un aussi grand nombre de visiteurs, ainsi qu'une telle quantité d'animaux et de produits mis en vente. Une variété extraordinaire de grains, herbes, légumes, fourrages était exposée de la façon la plus attrayante.

Quatre ministres provinciaux, MM. Préfontaine, Clubb, Cannon et McLeod, accompagnés d'un grand nombre de députés et de visiteurs de Winnipeg, ont passé la journée de jeudi à Brandon.

L'Alberta vient en tête

L'Alberta vient en tête pour les chargements de blé de cette semaine avec 825,000 boisseaux, selon un rapport reçu à la fin de la semaine aux bureaux chefs du chemin de fer National du Canada. Ceci couvre la période du 6 mars au 12 mars inclusivement, laissant 2,915,000 boisseaux en entrepôt dans cette province. La Saskatchewan suit avec encore 4,156,000 boisseaux en entrepôt dans les élévateurs à grain le long des lignes du réseau national.

Il a été vendu dans l'Ouest, cette semaine, 1,513,000 boisseaux et il a été chargé 1,454 wagons avec 2,210,000 boisseaux de grain. Les chargements de la saison se chiffrent à 75,404 wagons contenant 101,292,000 boisseaux de grain.

Colonisation dans l'Ouest

Edmonton, Alta — Des projets pour l'établissement de 180 familles d'extraction britannique sur une étendue de terrain au nord de Vermillon, Alberta, viennent d'être terminés par la "Scottish Immigration Aid Society".

Cette société a acheté d'une corporation belge environ 30,000 acres de terres qui seront traversés par l'embranchement que le Pacifique Canadien projette de construire de Cut Knife à Whitfort Lake.

La compagnie Simpson va devenir la propriété de ses employés

Régina — En vertu d'un système par lequel les employés de la compagnie Robert Simpson peuvent acheter du capital de la compagnie et sont encouragés à le faire, ceux-ci sont appelés à en devenir les propriétaires. Actuellement ils possèdent déjà les quatre dixièmes des actions.

Cours du grain fourni par

Malden Elevator Company Ltd

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur
pour la semaine finissant le 23 mars 1925

Grains	Mardi 17 mars	Merc. 18 mars	Jeudi 19 mars	Vendi 20 mars	Samedi 21 mars	Lundi 23 mars
Blé No 1 Nord	1.56	1.63⅞	1.65⅝	1.68⅜	1.70⅛	1.72¾
2 Nord	1.50½	1.57⅞	1.60⅛	1.62⅞	1.64⅝	1.67¼
3 Nord	1.46	1.53⅜	1.55⅝	1.58⅜	1.60⅛	1.62¾
Avoine 2 CW	.45⅞	.48⅞	.49⅛	.50¼	.50	.50¾
3 CW	.42⅞	.45½	.45¾	.46⅞	.46¾	.47½
Orge 3 CW	.78¼	.82	.81⅞	.82½	.83¼	.83⅛
4 CW	.72¼	.76¼	.76⅛	.76¾	.77½	.77⅜
Lin 1 NW	2.38	2.42	2.44	2.44¾	2.46¼	2.48½
2 CW	2.33¾	2.37¼	2.39¼	2.40½	2.41¼	2.44
Seigle 2 CW	1.12¼	1.20¼	1.19⅜	1.20	1.20½	1.26¼
Prix sur voie (track)						
Base Blé 1 Nord	1.56	1.63⅞	1.65⅝	1.68⅜	1.70⅛	1.72¾
Avoine 2 CW	.45⅞	.48⅞	.49⅛	.50¼	.50	.50¾
Orge 3 CW	.78¼	.82	.81⅞	.82½	.83¼	.83⅛
Lin 1 NW	2.38	2.42	2.44	2.44¾	2.46¼	2.48½
Seigle 2 CW	1.12¼	1.20¼	1.19⅜	1.20	1.20½	1.26¼
Options						
Blé de Mai	1.56½	1.63⅞	1.56⅝	1.68⅜	1.70⅛	1.72¾
de Juillet	1.53¼	1.60½	1.62¼	1.65	1.66	1.69⅜
d'Octobre	1.31½	1.36	1.34¾	1.36½	1.36	1.38
Avoine de Mai	.47⅞	.50⅜	.50⅝	.51¾	.51½	.52¼
de Juillet	.49½	.51¾	.52¼	.53½	.53¼	.54
d'Octobre	.47½	.50⅜	.50⅝	.51¼	.51½	.52¼
Orge de Mai	.79¾	.83½	.83⅜	.84	.84¾	.84⅝
de Juillet	.79	.83¼	.83	.84	.85¾	.86
d'Octobre	.71⅛	.75	.74¼	.74¾	.75¾	.76¼
Lin de Mai	2.41	2.45	2.47	2.47¾	2.48¾	2.51
de Juillet	2.40½	2.44	2.45	2.47	2.48¾	2.53
d'Octobre	2.24	2.25½	2.27	2.32	2.30	2.29
Seigle de Mai	1.15	1.23	1.21⅞	1.22½	1.23	1.28½
de Juillet	1.13½	1.21½	1.20½	1.21	1.22	1.26
d'Octobre	1.01	1.04½	1.04	1.04¾	1.02	1.05½

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

SASKATCHEWAN

PRINCE-ALBERT

M. Charles McDonald, député provincial de Prince-Albert, a décidé de se retirer de la politique. Cette nouvelle cause un profond regret. M. McDonald représentait la circonscription à Régina depuis huit ans. On peut dire qu'il a rempli son mandat à la satisfaction de tous et que sa carrière politique lui fait réellement honneur.

• • •

Le souper annuel de la Saint-Patrice, à la salle du Sacré-Coeur, a obtenu son succès habituel. Les nombreuses tables étaient abondamment chargées de mets exquis et le service, sous la direction de Mmes C. Marce et J. Lacoste, était parfait.

M. l'abbé Belleau, ancien vicaire de Marcelin, de passage en ville, charma l'assistance par quelques solos de piano. Mlle Margaret Foley se fit entendre dans un morceau de chant.

A la table d'honneur, présidée par S. G. Mgr Prud'homme, on remarquait: Mgr Brodeur, P.A., V.G.; le maire S. J. A. Brunion; P.-W. Mahon, président de la Chambre de Commerce; J.-E. Morrier; R. P. Langlois, O.M.I.; MM. les abbés Demers et Belleau, etc.

• • •

La Société Chorale compte actuellement 70 membres et les exercices sont suivis avec beaucoup d'enthousiasme. On aurait encore besoin de quelques ténors pour obtenir un choeur bien balancé. Le programme du concert qui doit être donné à la salle du Sacré-Coeur le 1er avril est maintenant complètement arrêté et l'on escompte un succès pour cette manifestation artistique.

• • •

M. l'abbé Belleau, vicaire à Marcelin, est nommé vicaire à Biggar.

• • •

La maison de meubles Zoellner, qui avait annoncé, il y a quelque temps, son intention de fermer ses portes, est revenue sur sa décision. Elle a réduit ses dépenses et va continuer ses affaires comme par le passé.

• • •

Il serait question à Ottawa de fermer le bureau de rétablissement des soldats dont le siège se trouve à Prince-Albert. Cette nouvelle a naturellement provoqué un malaise dans notre ville. La Chambre de Commerce a tenu une réunion spéciale pour aviser aux mesures à prendre. Un émissaire sera envoyé à Ottawa pour faire valoir devant le ministre compétent l'utilité et la nécessité du bureau de Prince-Albert. L'opinion unanime est que celui-ci est à sa vraie place pour desservir le nord de la Saskatchewan et que si l'un des trois bureaux actuels de la province doit être supprimé, c'est plutôt celui de Saskatoon.

• • •

M. Emile Lussier, avocat, est en voyage d'affaires à Winnipeg.

• • •

J.-J. Flynn a été élu, à l'unanimité Grand Chevalier de Colomb en remplacement du lieutenant-colonel F.-J. O'Leary, qui a quitté la ville pour la Floride.

• • •

J.-E. Frey, agent de la Cie Générale Transatlantique, de Winnipeg, est venu ici pour affaires; il est parti de là pour la côte du Pacifique.

GRAVELBOURG

Généreux bienfaiteur

Les directeurs du Collège avaient le privilège et l'honneur de recevoir, ces jours derniers, une magnifique collection de 100 tableaux de l'histoire du Canada, don précieux de Mgr J. H. Brodeur, P.A., vicaire-général du diocèse de Prince-Albert. Avec la riche collection de tableaux historiques reçue il y a quelques semaines de l'archevêché de Régina et la série de gravures historiques offerte par Mgr Brodeur, le Collège Mathieu s'est enrichi d'une artistique galerie d'aquarelles et de lithographies représentant les grands héros et les glorieux faits d'armes de notre immortelle histoire. A nos généreux et distingués bienfaiteurs, directeurs et élèves du collège présentent leurs respectueux remerciements.

Départ

Après un séjour de quatre ans et demi d'inlassable dévouement au Collège Mathieu de Gravelbourg, le R. F. Alexis Sylvestre, O.M.I., nous quittait mardi le 17 mars dernier, avec les regrets universels de tous ceux qui l'ont connu. Industrieux en tout genre d'emplois et de métiers, — menuiserie, cordonnerie, ferblanterie, travaux de ferme et de jardinage, etc., — auxquels il joignait des talents réels de chantre et de musicien, le bon et sympathique Frère Sylvestre rendait d'inappréciables services à l'institution et son départ cause un grand vide. Il fut au collège un laborieux ouvrier des pénibles commencements. Son caractère engageant et son empressement à rendre service à tous lui avaient acquis une popularité de bon aloi bien méritée. Nos voeux de bonheur et de succès l'accompagnent avec nos souhaits fraternels dans sa nouvelle mission de surintendant des travaux à l'école industrielle de Kenora, Ont.

VAL MARIE

Nous avons appris de bonne source que S. G. Mgr Mathieu allait envoyer un prêtre au plus tôt pour desservir les missions de Val Marie, Gergovia, Rosefield et Bracken. En attendant, M. l'abbé J. Brouillard, curé de Frenchville, continue à s'occuper de nous.

• • •

Toutes les semaines il vient des gens voir la place; c'est le moment ou jamais, surtout pour les fermiers disposés à venir.

• • •

M. Henri Poisnet a acheté la demi-section de Markell, $5,000 sans intérêt, payable sur la récolte. M. Epinou est aussi en marché de vendre la sienne. Des cancellations et des applications pour "homesteads" suivent leurs cours.

• • •

Mme Chicoine, de Webb, est venue rejoindre son mari; elle est nommée assistante pour le bureau de poste.

• • •

Nous attendons d'un jour à l'autre ceux qui doivent tenir des agences de machineries: Internationale, Massey-Harris et Cockshutt, et si nous n'avons pas bientôt un notaire et un médecin canadiens-français, il est bien à craindre que la place se trouve occupée par d'autres.

• • •

A cause de trop de rapprochement avec une danse tenue par les Anglais le jour de la Saint-Patrice, la soirée au profit d'une église qui devait avoir lieu le 21 est remise au lundi de Pâques. Que chacun fasse son possible pour aider à organiser au village quelque chose de stable, afin d'attirer des gens courageux, et que notre groupe devienne assez fort comme catholique, sans craindre de se laisser absorber. Nous faisons appel à toutes les bonnes volontés pour nous aider à atteindre ce but, le seul digne d'une place qui s'appelle Val Marie.

SAINT-FRONT

Qu'on veuille bien pardonner au chroniqueur de Saint-Front son retard à annoncer la mort de l'un de nos jeunes garçons, M. M. Provost, qui était très estimé de tous.

C'était un garçon de très bon coeur, dévoué en toutes circonstances, toujours prêt à rendre service, d'un excellent caractère, très aimable et bon chrétien.

Ses funérailles ont eu lieu à l'église de Saint-Front, au milieu d'une foule nombreuse de parents et d'amis. Le service a été célébré par le R. P. Lecompte, supérieur des Pères missionnaires de Tisdale, actuellement en charge de notre mission.

A la famille en deuil nous offrons nos sincères sympathies.

• • •

Nos fermiers sont actuellement occupés au charroyage du blé, avant les trop mauvais chemins du printemps.

• • •

Les quelques visiteurs que nous avions parmi nous ces jours derniers sont retournés enchantés, avec l'espoir de revenir s'établir dans notre région bientôt. Il y a encore place pour d'autres qui sont à la recherche de terre dans les centres de langue française, mais qu'on se hâte!

• • •

Permettez-nous d'attirer votre attention, cultivateurs de Saint-Front, sur l'article "Charlot n'est pas content", dans la rubrique "Autour de la Ferme", en page six de la Liberté du 25 février dernier. C'était écrit par M. l'abbé Jutras, et peut-être quelques-uns d'entre vous l'avez lu un peu à la légère. J'ai entendu maintes fois tenir le même langage que Charlot. Aussi, chers compatriotes, relisez de nouveau avec beaucoup d'attention, et je suis persuadé qu'il y a dans ces quelques lignes beaucoup à mettre en pratique. C'est la vraie bonne méthode pour recevoir et encourager nos jeunes gens à rester sur la ferme.

A l'avenir, messieurs les cultivateurs, suivons avec attention ce petit coin du journal — "Autour de la Ferme" — qui est toujours très instructif par les renseignements qu'il nous donne pour surveiller nos propres intérêts.

• • •

M. Paul Dufault, de cette paroisse, absent depuis plus d'un an, nous reviendra sous peu, accompagné, croyons-nous, de sa mère qui doit venir habiter parmi nous. Bienvenue à Mme Dufault et à son fils.

COMMISSAIRES D'ECOLE DE LA SASKATCHEWAN

Les voeux adoptés à leur récente convention de Régina, les 10, 11 et 12 mars

A la séance de clôture de la convention des Commissaires d'école franco-canadiens et de l'A. C. F. C., les voeux suivants ont été adoptés:

Cette convention invite les Commissions scolaires à se procurer des recueils de chansons françaises, plus spécialement les vieilles chansons du terroir pour être distribuées aux élèves.

• • •

Afin de donner plus de stabilité au personnel enseignant et rendre la carrière plus attrayante, cette convention demande au gouvernement de fixer une échelle de salaires basées sur le degré du diplôme et sur la durée des années d'enseignement, ainsi qu'une pension après 30 années d'enseignement.

• • •

Cette convention, pour les mêmes raisons, invite les commissions scolaires à procurer aux instituteurs un logement convenable à proximité des écoles.

• • •

Cette convention est d'avis que l'article 202 de la loi des écoles soit amendé de façon à porter à 6 ans, aussi bien dans les districts ruraux que dans les districts urbains, l'âge d'assistance à l'école, et que de plus il soit laissé à la discrétion des commissaires de reculer cet âge jusqu'à 7 ans au cas où il y aurait déjà trop d'élèves dans les classes.

• • •

Cette convention émet le voeu que les commissions scolaires prélèvent sur les fonds du district, où c'est possible, une somme de $100 au maximum comme récompense accordée à l'élève ayant obtenu les meilleures notes en français aux examens du 8me grade.

CHRONIQUE MEDICALE

Les lois de la vie saine

Quelles sont les lois de la vie saine? Ce sont surtout des lois d'alimentation, d'exercice, de repos, d'aération, d'insolation et d'élimination.

L'alimentation la plus saine est justement la plus simple et la moins coûteuse.

D'abord, tout le monde mange trop. L'idéal est de manger juste ce dont on a besoin. Vous n'aurez pas l'idée de donner à un moteur d'automobile plus d'essence ou d'huile qu'il n'en consomme. D'ailleurs, avant de donner des forces à notre organisme, tout aliment lui en prend pour être digéré et assimilé et pour l'élimination des poisons qu'il apporte. Les aliments inutiles épuisent et encrassent. Ils préparent donc le terrain aux maladies.

Ce qui trompe, c'est que nous ne sentons pas les forces que nous absorbons, ni celles que nous possédons en réserve. Nous ne les sentons qu'en les dépensant. Il ne faut pas cesser complètement du jour au lendemain de prendre de la viande, parce que c'est une très vieille habitude; mais prenez-en très peu — de deux à trois onces par jour et pas tous les jours.

Sous prétexte que vous mangez peu de viande, ne vous croyez pas forcé d'ingurgiter une quantité de poissons, d'oeufs ou de laitages. Le poisson a les mêmes défauts que la viande. Quant aux oeufs, il suffit d'en prendre un dans la journée, et seulement quand on ne prend pas de viande. Le lait est un aliment pour les enfants, mais les grandes personnes feront mieux d'en prendre très peu. D'une façon générale, on abuse des aliments d'origine animale.

Au contraire, les aliments les plus sains sont les végétaux. Les plus riches en énergie sont les céréales — sous forme de pain, de farine, de pâtes ou de riz, — les marrons, les pommes de terre et aussi les huiles. Les légumes fournissent une quantité de principes très utiles. Les salades et les fruits "crus" sont nécessaires, parce que ce sont des aliments vivants: ils contiennent les vitamines. Ce sont les éléments indispensables à la vie, qui sont détruits par la cuisson. On trouve dans les fruits et le miel le sucre sous ses formes les plus naturelles et faciles à assimiler. La pâtisserie et les entremets légers faits à la maison sont de bons aliments complets et peu coûteux, étant donné leur grande valeur nutritive.

(L'Education Physique.)

LE CONCOURS NATIONAL DE COLONISATION

Les travaux ne devront pas dépasser 600 mots et porteront sur trois points principaux

Montréal — Comme nous l'avons déjà annoncé, M. l'abbé J.-A. Ouellette, directeur des missionnaires colonisateurs, organise conjointement avec le voyage de la "Liaison française", un grand concours national ouvert aux Canadiens français des cinq provinces de l'est et aux Franco-Américains de la Nouvelle Angleterre. Le but est d'éveiller l'attention publique sur les grands problèmes de colonisation et d'aider au travail des missionnaires colonisateurs par des suggestions et des approbations. Voici les conditions du concours:

1.—Les travaux ne devront pas dépasser 600 mots et devront être écrits au clavigraphe. Ils porteront sur les trois divisions suivantes qu'il s'agira de développer:

(a) Que faut-il faire pour conserver les Canadiens français au Canada? (10 points alloués).

(b) Que faut-il faire pour attacher les cultivateurs à la ferme? (10 points alloués).

(c) Que faut-il faire pour disposer du trop plein qui existe chez nos familles de cultivateurs dans les vieilles paroisses? (10 points alloués).

2.—Le total des points à gagner est de 30.

3.—Tout concurrent devra être reconnu comme un Canadien français vivant et demeurant dans l'une des cinq provinces de l'est ou un Franco-Américain vivant et demeurant dans l'un des états de la Nouvelle-Angleterre.

4.—Le concours est ouvert du 14 mars au 14 mai 1925. Les travaux doivent être envoyés avant le 14 mai 1925 à M. l'abbé J.-A. Ouellette, directeur des missionnaires colonisateurs, 253, rue Craig ouest, Montréal.

5.—Le concours portant surtout sur des idées, il sera tenu compte du fond plutôt que de la forme.

Les concurrents dont les travaux seront jugés les meilleurs par un jury spécial auront le droit de participer à l'excursion de la "Liaison française" qui se fera par train spécial du chemin de fer National du Canada (départ le 8 juillet) dans la mesure suivante: 1er prix, un voyage Montréal-Vancouver; 2me prix, un voyage Montréal-Edmonton; 3me prix, un voyage Montréal-Winnipeg.

Ces prix sont offerts et payés par le bureau des missionnaires colonisateurs et comprennent le billet de chemin de fer, les lits et les repas durant le voyage.

7.—Les membres du jury seront au nombre de dix: cinq prêtres et cinq laïques. Ils seront choisis dans diverses provinces et seront juges des travaux qui seront publiés.

8.—Sont exclus du concours les missionnaires colonisateurs du dominion et toutes les personnes relevant de leur bureau.

9.—Chaque travail devra être signé d'un pseudonyme. Une enveloppe cachetée, portant sur la face le pseudonyme et à l'intérieur le nom véritable qui lui correspond, devra être envoyée en même temps que chaque travail.

10.—Les manuscrits resteront la propriété des organisateurs.

EDOUARD HERRIOT

Quelques-uns des traits de l'homme d'Etat français

M. Charles Benoist publie, dans la "Revue Universelle", un portrait de M. Edouard Herriot. Nous en donnons quelques extraits:

M. Edouard Herriot est un faible. Et un bavard, comme tous les faibles. Cela lui est venu en parlant. Tout ce qu'il lui plaît de nommer une politique, et sa politique, il la parle. Ce n'est jamais très original. Le fond de ses discours et de ses conversations est fait des raisonnements verbaux de la sophistique républicaine. Ses actes mêmes sont clichés. Il y ajoute seulement une manière d'insensibilité tactile, une anesthésie du toucher, qui le met hors d'état de reconnaître et d'éviter aucune erreur. Cent fois (et ce n'est pas assez dire) plus instruit que tel de ses émules, il lui est cent fois (et beaucoup plus) inférieur, à cause de cette infirmité.

On le dit vaniteux. Le fait est qu'il s'étale. Mais d'abord sa personne physique l'étale. Comme sa rotondité est un peu "voyante", le cercle se forme naturellement autour de lui. Il a de la faconde, de la familiarité. Il pérore, les mains dans les entournures du gilet, ou dans les poches du veston, ou jouant avec sa chaîne de montre, sa belle chaîne double de représentant de fabrique. Et comme il a du plaisir à s'entendre, il débite n'importe quoi. Professeur, maire de Lyon, sénateur même ou député, c'était sans grande importance. Il en était quitte de lâcher de temps en temps une sottise, ainsi qu'il arrive, à force de parler, au causeur le plus spirituel. Président du Conseil et ministre des Affaires étrangères, il est souvent obligé de démentir le lendemain ce qu'il a affirmé ou avancé la veille; mais le télégraphe et le téléphone ont joué, le mal est fait. De tous les chefs de gouvernement connus, français ou étrangers, anciens ou modernes — j'insiste sur cette vérité acquise à l'histoire, — il n'en est pas un seul qui ait à son actif, ou à son passif, après une si petite durée, une telle somme de rétractations.

• • •

M. Edouard Herriot ne fuit pas "le sentiment", il le recherche, il s'y baigne et l'épanche en effusions à la Jean-Jacques. Il en arrose ses auditoires, il découvre au peuple son coeur, comme si ce viscère était fait pour être exhibé. Sans égard au conseil du poète, s'il n'expose pas son âme aux huées des multitudes, il la propose avec candeur à leur admiration et à leur amour. Jamais on n'avait tant vanté le coeur d'un premier ministre; mais fût-il vrai qu'il en eût plein la poitrine, ce n'est point la qualité qui convient à un politique, chez qui la tête froide vaut mieux que le coeur chaud. "L'imagination et le sentiment, disait Bismarck, sont les deux diables qui ensemencent le champ d'ivraie." Il pousse beaucoup d'ivraie dans le champ de M. Herriot.

Le romantisme aussi lui joue de ses tours. En prenant le pouvoir, il s'était réclamé de Descartes; à Genève, dans l'assemblée de la Société des Nations, il s'est autorisé de Pascal. C'était la bonne veine française. C'était particulièrement, l'hygiène dont avait besoin son esprit. Ensuite, par une association bizarre, il y a ajouté Michelet et Quinet. N'hésitons pas à le renvoyer aux classiques. Qu'il leur demande le secret du bon sens, du jugement et de l'équilibre.

Girondin, tombé dans le jacobinisme, avec l'hypertrophie de son coeur, avec toute sa pléthore de sentiment, de sentimentalité et les meilleures intentions du monde, M. Edouard Herriot a l'étoffe d'un de ces doucereux disciples de Robespierre qui enduisaient de miel le couperet de la guillotine. Avec lui, on n'a même pas la ressource qu'il fasse jamais, par lâcheté ou par vertu contraire, le grand refus. Il ne refusera rien, il ne se refusera à rien. Suivant la pente de sa nature et docile à la fatalité de sa position, jamais ni à personne sur sa gauche ni sur la gauche de sa gauche, il ne déclarera: "Jusqu'ici, et pas plus loin." Comme Frédéric trouvait toujours des juristes pour justifier ses usurpations, il trouvera toujours, à défaut de raisons, quelqu'un pour expliquer ses abandons. Lorsque, enfin, ayant dit tout ce qu'il ne fallait pas dire et fait tout ce qu'il ne fallait pas faire, il se retirera, ou lorsque les Chambres se retireront de lui, plus ou moins longtemps après l'opinion qui s'en est déjà éloignée, tous les organes du gouvernement seront dissous et tous les éléments de la société décomposés.

• • •

Esprit bien plus bourré que nourri, littéraire avec les goûts et les moeurs du théâtre, caractère plus raide que ferme, mobile, impressionnable, irritable, chatouilleux à la flatterie et à la raillerie, capitaine moins soucieux de tenir la barre que d'être sur la passerelle, prisonnier de son équipage et impuissant à se libérer autrement que par colère ou par maladresse, c'est le type même du faux homme d'Etat qu'un régime sain ne produirait pas et qu'un pays qui veut guérir se hâterait de rejeter.

Charles BENOIST,
de l'Institut.

DEUX ORATEURS

Avez-vous remarqué combien de gens qui ne savent pas parler ont le souverain mépris des orateurs? D'autre part, ceux qui s'expriment avec facilité se croient orateurs, parce qu'ils parlent sans efforts et longtemps.

C'est qu'il ne faut pas confondre l'orateur avec le bavard. L'un discute des idées avec méthode et avec art, l'autre "est content de grands mots dans le vent", comme disait Clovis Hugues, qui était un orateur de grande allure.

A chaque législature, nous voyons apparaître à la tribune des députés qui se révèlent comme orateurs et qui acquièrent vite une situation privilégiée. Dès qu'ils parlent, on les écoute d'abord et on les applaudit des deux côtés de la Chambre. Ce sont les enfants gâtés du succès. Mais cette faveur est comme la fumée des feux de bivouac, elle a besoin d'être entretenue.

Dans l'ancienne Chambre, nous eûmes la surprise d'entendre deux jeunes députés se révéler tout d'un coup; ce furent M. Gaborit et M. Forgeot. Ni l'un ni l'autre n'ont été réélus. Au point de vue artistique, c'est dommage.

Nous avons vu récemment deux autres députés se placer au premier rang: M. Spinasse, député-socialiste, et M. l'abbé Bergey. Tous deux du Midi, ils ont les opinions les plus opposées, mais leur succès a été le même, et à droite comme à gauche, ils ont été vivement applaudis. Cet engouement durera-t-il? Cela dépend des circonstances. "La tribune, disait Jules Simon, n'est que le tremplin de nos vanités". Il ne faut pas en abuser. Savoir parler quand il le faut est une qualité rare, et se taire à temps est une vraie science. Certes, cela a l'air d'un paradoxe, mais rien n'est plus exact: parfois, c'est en se taisant qu'on se fait mieux apprécier. Berryer écrivait à ce sujet à Montalembert: "La vie d'un orateur se compose de discours rentrés".

M. Spinasse, qui a été élu comme socialiste dans la Corrèze, est très riche, ce qui lui permet d'exprimer les idées les plus avancées sur les réformes sociales. Sénèque, qui possédait une des grosses fortunes de son temps, écrivait son "Traité de la Pauvreté" sur une table de bois de citronnier, objet de luxe à cette époque. M. Spinasse soutient les principes de la Sociale dans un cabinet de travail luxueux. C'est d'usage courant. Ses coreligionnaires, surpris de son étonnant succès quand on leur disait après la séance: "Votre parti a maintenant un grand orateur!", répondaient: "Nous avions déjà Paul Boncour".

On ne peut pas faire au nouveau venu de meilleur compliment.

Dans un genre différent, et avec des idées contraires, l'abbé Bergey n'a pas causé une sensation moindre.

Cet abbé s'est imposé par une chaleur et un esprit plein d'à-propos. Ce député est curé de Saint-Emilion, dans le Bordelais. Pendant la guerre, il fut aumônier d'un régiment d'infanterie et aimait rester dans la tranchée avec les poilus; il fumait sa pipe dans les cagnas.

En 1915, à Verdun, après une grave blessure causée par un éclat d'obus, il reçut la croix de la Légion d'honneur. Très grand, taillé en hercule, il semble se précipiter sur ses adversaires comme s'il voulait entamer une partie de lutte à mains plates. Cela n'enlève rien à ses mérites, qui sont sérieux, ni à son éloquence, qui est prenante et a séduit la Chambre. M. Spinasse et l'abbé Bergey sont désormais deux orateurs classés.

JEAN-BERNARD.

La préparation allemande d'après le rapport de la Commission de contrôle

Le "People" de Londres écrit que, d'après le rapport de la Commission de contrôle militaire, le général von Seeckt peut actuellement mobiliser une armée d'un million d'hommes, parfaitement entraînés, complètement armés pour la guerre moderne et capables d'entrer en campagne en quelques mois seulement.

L'outillage des 7,000 usines de munitions découvertes en Allemagne à l'armistice existe encore, ainsi que les 17 arsenaux d'Etat condamnés par le traité. Les usines Krupp possèdent encore 78 de leurs grosses machines. Enfin, l'Allemagne peut maintenant produire en immense quantité des gaz délétères plus dangereux que jamais.

Le "People" déduit de cet état de choses que, pour quelque temps encore, Cologne ne saurait être évacuée ni les têtes de pont de la Ruhr abandonnées.

Comment vit l'homme le plus vieux du monde

Un journaliste italien a interviewé l'homme le plus vieux du monde. C'est un musulman de Constantinople du nom de Zaro Agha, qui vient d'atteindre sa 150me année et qui jouit de toutes ses facultés mentales et physiques. Interrogé sur le secret de sa longévité, Zaro Agha a déclaré: "Je mange une fois par jour du lait caillé très sucré et beaucoup de friandises; j'ai mangé dans ma vie une vingtaine de fois de la viande. J'absorbe peu de pain, je ne bois jamais d'alcool et je n'ai jamais fumé."

Mais on ne nous dit pas si cet homme a pris goût à la vie ou s'il la considère comme une épreuve dont il entrevoit la fin comme une délivrance.

Coquilles

La "Presse Associée" dit avoir relevé, dans une seule nécrologie, les coquilles suivantes:

"C'était un homme de "rien" (bien).

"D'une "rapacité" peu commune (capacité).

"Pendant vingt-cinq ans il a "braillé" (brillé) au barreau de notre ville.

M. AIGUEPERSE

A Dix-Huit Ans

Feuilleton de la "Liberté" No. 7

"Paris, le... 18...

"Depuis combien de temps votre petite est-elle partie, grand'mère? Depuis deux jours ou depuis deux ans? Depuis deux ans, répond mon [illegible], auquel vous manquez à toute minute. Oh! l'horrible chose qu'un départ... L'horrible chose qu'une séparation! Nous ne recommencerons plus jamais, dites? On souffre de sa peine, on souffre de celle des autres: deux tortures qui font mourir en dedans, sans que l'on puisse verser une seule larme.

"Cet "adieu" au bas du perron de Montilleul, vous en souvenez-vous, grand'mère? Moi vous embrassant follement, encore, encore, et encore... Vous, très courageuse; disant d'un ton bref:

"— Assez. Monte auprès de ton oncle, tu le fais attendre.

"Je me blottis dans la voiture, les yeux clos, pour ne plus voir votre visage, aussi blanc que le grand camélia du salon. Sidoine ferme la portière, puis la rouvre aussitôt... C'est à votre tour de me donner des baisers éperdus:

"— Géva, ma Géva!...

"Ensuite, plus rien, que le roulement monotone du landau sur la neige durcie, et la voix de l'oncle Paul, que j'entends à petits intervalles:

"— Allons, Tambour! Allons, Tambour!...

"C'est l'arrivée à la station du chemin de fer qui m'a sortie un peu de ma torpeur.

"— Je vais m'occuper des bagages et prendre les billets, disait l'oncle Paul d'un ton bourru. Que diable! Tambour, secoue-toi, et ne laisse pas voler [illegible] colis, surtout ce bouquet, auquel tu ne donnes même pas un regard.

"Et j'ai vu alors des roses [illegible]. Elles sentaient l'affection, elles sentaient Montilleul. Mes lèvres se sont posées sur la plus belle, en murmurant:

"— Merci, Jean!

"Le voyage ne m'a paru ni long ni court. J'ai dormi tout le temps, et si bien rêvé à Montilleul que lorsque l'oncle Paul m'a réveillée par ces mots:

"— Tambour, voilà Paris...

"J'ai répondu: "Bonjour grand'mère!"

"Père était à la gare; et après une course en voiture très ahurissante, tant il y avait de lumières, de bruit, de monde, de tramways, de vélos, de fiacres, d'automobiles sur les boulevards et dans les rues, nous sommes arrivés chez nous.

"Mère paraissait fort contente de me voir. Mireille, toujours belle et majestueuse, m'a [illegible] embrassée:

"— Bonjour, Mouche...

"Et, vite, chacun s'est informé de vous, grand'mère. Mais [illegible] seul a répondu. Votre nom, prononcé si loin de Montilleul, faisait jaillir les larmes trop longtemps contenues: Géva se transformait en fontaine, en cataracte.

"Deux heures plus tard, sans avoir pu dîner, je sanglotais encore dans mon lit, malgré les douces paroles de mère. Mireille, dont je partage la chambre, grande comme un mouchoir de poche, a fini par me dire, d'un ton agacé, sous ses rideaux Liberty:

"— Tu ne vas pas larmoyer ainsi toute la nuit, je pense? Ce n'est pas fort gracieux pour nous; de plus, tu m'empêches de dormir.

"Alors, j'ai pleuré bien bas jusqu'à la venue du sommeil. Il était minuit, grand'mère...

"Voici la phrase de Mireille, en me voyant arriver au déjeuner de onze heures:

"— Mère, habillons vite cette petite: elle est horriblement fagotée.

"On a donc pris une voiture tout un après-midi. Que d'achats, grâce à votre générosité sans limites! Vous ne me reconnaîtriez plus maintenant; je ne me reconnais plus moi-même; quand je passe devant la psyché de Mireille, je suis tentée de saluer cette élégante personne, si différente de Géva de Montilleul. Ecoutez:

"Bottines chevreau glacé. Il paraît que je chausse 31: "Un pied de Cendrillon", a dit la demoiselle de magasin, qui ressemblait à une princesse déguisée. Mireille chausse 36. Elle enrage! Pourquoi? Je prendrais fort bien le numéro 50, si on me laissait faire, pour être plus à l'aise. Donc, bottines chevreau glacé numéro 31; bas étonnants de finesse; il me semble que mes doigts de pieds vont passer au travers. Lingerie garnie de dentelle. Chemises sans manches. Vous entendez, grand'mère: sans manches! sans manches! Alors que Gervaise m'en octroie généreusement jusqu'au coude! Un corset droit, absolument étrange qui enlève tout par devant, et donne, derrière, une jolie petite tournure. J'ai 51 de tour de taille. Mireille, 35. Elle enrage! Mon jupon froufroute, et je m'attendris en l'écoutant; il semble que je marche au milieu des feuilles mortes de Montilleul. Ma robe est en gros lainage bourru d'un beige très doux: une robe parapluie fermée vers les hanches, parapluie largement ouvert dans le bas. Impossible de relever élégamment, comme Mireille, ces quatre mètres de circonférence; aussi m'a-t-elle dit:

"— Campagnarde, va!...

"Sur cette robe beige, un corsage surah rouge, qui me ferait prendre, en un clin d'oeil, par les deux cornes du taureau de Baptiste, et lancer dans les airs comme un simple volant. Mais le rouge est la couleur des brunes, paraît-il; pour cette raison Mère et Mireille m'offrent en holocauste aux taureaux que nous rencontrerons dans Paris.

"Avec tout cela, une jaquette pur astrakan, que je trouverais charmante, si le prix ne me donnait envie de pleurer. Vous ne l'eussiez pas achetée, vous grand'mère; sans compter que l'on tue de malheureuses bêtes pour nous parer, alors qu'une toison d'agneau peut faire des étoffes chaudes et moelleuses. Nous revendrons ma jaquette dès mon retour à Montilleul, dites?

"Mon chapeau est très simple: un chapeau breton posé sur la coiffure "fillette" que vous connaissez. La femme de chambre n'a jamais pu me "chignonner", ce matin. "Trop de cheveux!" Voilà son cri de découragement. Qu'on dise, après cela, qu' "abondance de bien ne nuit pas!"

"Quand j'aurai votre âge grand'mère, mes nattes passeront sous mon serre-tête, et je m'en servirai en guise de boa quand je souffrirai de la gorge.

"Enfin, j'ai un manchon, grand comme un petit sac, et... des gants de peau, ce que j'abhorre. Je gante 6. Mireille 6 et demi. Elle enrage!!!

"Je vous demande, grand'mère, ce que cela peut faire d'avoir un numéro de plus ou de moins. "Signe de race!" dit Mireille. Drôle d'idée! Je n'ai pas besoin de la grandeur de mon pied et de ma main pour savoir que des Montilleul ont pris part aux croisades, et que l'arbre généalogique des du Bozec est un des plus beaux de la province.

"Pas moyen de vous donner mes impressions sur Paris et le baron de Vrène, grand'mère.

"Paris? Je l'ai vu simplement à travers les vitres du landau qui nous transportait d'un magasin à l'autre. Parmi ces magasins, le Bon Marché m'a littéralement ahurie. Quelle immensité! Quelle foule! Et quelle étrange chose qu'un ascenseur!

"Le baron? Absent pour quelques jours; mais un bouquet merveilleux le remplace quotidiennement. Je grille de connaître mon futur beau-frère!

"Grand'mère chérie, soignez-vous bien; laissez-vous bien soigner aussi par Jean et la vieille garde. Je vous envoie une matinée en tissu des Pyrénées, tellement chaude, que vous aurez pour elle une affection toute particulière. Votre petite l'a choisie elle-même: elle glisse, du côté du coeur, un bouquet de violettes, sur lequel vous prendrez les baisers bien tendres qu'y ont posés mes lèvres.

"Tout ce que vous voudrez de bon, de gentil, à cousin Jean.

Qu'il embrasse de ma part Mascotte, Aliboron, Tourbillon surtout.

"Mes amitiés à chacun des vétérans. Pauvres chers vieux! Les domestiques de Mère ne leur vont pas à la cheville.

"Grand'mère tant aimée, il me tarde, oh! combien! de vous revoir. Votre petite vous étouffe de caresses.

"GEVA."

"Paris, le... 18...

"J'ai pleuré follement, grand'mère, en lisant votre lettre. Vous m'encouragez, vous prenez "vos airs", mais je *sens* que je vous manque, et que cette bonne fille de Jean n'arrive pas à remplacer votre diable de garçon.

"Je manque aussi à Tourbillon, puisqu'il ne veut pas manger. O grand'mère, s'il allait mourir! Non, dites? Vous me l'enverriez plutôt. C'est un ami, et j'aurais tant de chagrin de le perdre! Que Jean veille sur lui comme il veille sur vous, et que Gothe lui donne les choses qu'il aime: une soupe au lait, des morceaux de foie, du chocolat bien sucré. Il est gourmand, et finira pas se laisser tenter.

"Vous me demandez, Jean et vous, grand'mère, si j'aime Paris? Non, pas du tout. C'est immense, et je m'y sens à l'étroit. C'est bruyant, très gai, et je m'y sens triste, peut-être parce que vous n'y êtes pas, vous, la maman de mon coeur. Mais j'y éprouve des émotions, des enthousiasmes...

"Admiré la piété des fidèles à Notre-Dame-des-Victoires. Admiré aussi, parmi ces fidèles, le recueillement de plusieurs préfets en grande tenue, jusqu'à cette phrase de mère: "Regarde le costume des suisses." Oh! grand'mère, quelle différence avec le pantalon brun, la blouse bleue et la casquette à visière du vieux Thomas!

"A Notre-Dame, extase sur toute la ligne: extase traduite par une prostration complète. Qu'on est petite dans cette grande nef! Comme Dieu paraît loin, alors que dans l'église de Montilleul on touche presque le tabernacle! Mais que c'est beau, le gothique, grand'mère! Cette hardiesse, cette légèreté, ces dentelles de pierre vous prennent toute, et l'on passerait là des jours entiers, la tête en l'air, les yeux écarquillés, pour s'imprégner, comme une éponge, de ce merveilleux si grisant.

"Grisante aussi une exposition de tableaux; seulement, à toute minute, mère m'entraînait. "Les petites filles ne regardent pas cela." Vite, je lançais un coup d'oeil, et ce que je voyais m'étonnait si peu, grand'mère, que je finis par dire, tout énervée:

"— Alors, il faut que je ferme les yeux en baisant la croix de mon chapelet, et que je tourne le dos à l'autel de Montilleul, où il y a de si jolis anges. J'aime mieux m'en aller, si je ne peux pas voir tout à mon aise."

"— Eh bien, partons!

"Voilà comme quoi, grand'mère, je n'ai admiré que quelques tableaux.

"Quand j'aurai fait des économies, j'achèterai l'un d'eux: *Jeanne d'Arc sur le bûcher*. Le peintre (1) a choisi le moment où, ayant perdu tout espoir, la chère petite sainte demande la croix, qu'un père dominicain lui présente aussitôt, pendant qu'un soldat anglais, pressé de partir, dit brutalement: "Est-ce que tu vas nous faire dîner ici?" Comme décors, de vieilles maisons. Comme spectateurs, des curieux et des apitoyés... Puis les gardes, un chef à cheval avec son porte-bannière: la bannière mi-partie France, avec fleur de lis, mi-partie Angleterre, avec le léopard. Un ciel bleu d'un beau matin de mai. Jeanne, toute blanche, donne l'idée d'une colombe prête à prendre son vol, malgré les liens qui l'enserrent. Elle est "moult belle", si "moult belle" que je lui ai fait intérieurement une déclaration d'amour et une prière.

"Au Châtelet, assisté à *Michel Strogoff*. Je vous raconterai cela, un soir, à Montilleul. C'est à mourir d'admiration! Je ne suis pas morte; mais j'ai poussé des exclamations si enthousiastes, j'ai tant ri et tant pleuré, qu'on juge nécessaire de me faire donner des leçons de maintien. Pensez donc qu'à côté de moi, Mère et Mireille se tenaient raides comme des statues dans leur corset droit. Ah! je me moquais bien de mon corset droit!

"C'est tout ce que j'ai vu de Paris, grand'mère, tout ce que j'en verrai sans doute; car aux leçons de maintien vont se joindre des leçons de danse, de piano et de chant, pendant que Mireille s'occupera de ses innombrables achats et de l'exécution de son trousseau: un trousseau de princesse!

"Le baron de Vrène arrive après-demain. J'ai demandé ce soir à Mireille:

"— Enfin, comment est-il? Grand? Brun? Mince?

"— Tu le verras.

"Il faut qu'il soit très beau, grand'mère, pour qu'on l'accepte de préférence à tant d'autres, ne le pensez-vous pas? Le certain est qu'il a une grosse fortune, car l'appartement que l'on prépare, au premier étage de la maison que nous habitons, m'émerveille par son luxe. Le...

"Interruption. Mère et Mireille m'ont emmenée avec elles faire des achats, et j'ai commis, dit-on, une faute si énorme, que je viens vite vous la confesser, grand'mère, avant de l'avouer à l'abbé Martinet!

"— J'ai embrassé... le chien d'une actrice!

"Il paraît que c'est horrible, qu'on le mettra dans les journaux, etc., etc. Mais, peu m'importe! Voilà: Mère et Mireille regardaient je ne sais quoi à l'étalage du Louvre, quand, près de moi, passe un terre-neuve, tenu en laisse par une dame. La dame avait des cheveux noirs, une peau blanche, des yeux bleus et des lèvres très rouges. Le chien, c'était absolument Tourbillon, avec son joli panache, sa bonne grosse tête, et son air bête quand il veut être tendre.

"— Oh! madame, permettez-moi de l'embrasser. Il ressemble tant à mon chien!

"La dame sourit:

"— Embrassez-le.

"Juste comme je mets un baiser sur le front du portrait de Tourbillon, Mère se retourne, et... et il n'y a pas eu de scène, grand'mère: la femme d'un député de la Droite ne fait pas de scène dans la rue; mais, chemin faisant, à voix presque basse, Mère m'a dit des tas de choses: les convenances... à mon âge... avec ma taille... embrasser un chien... surtout le chien d'une actrice très connue dans Paris...

"— Ah! c'est donc pour cela qu'elle ressemble à Mme Golidoska?

"— Qui est-ce, Mme Golidoska? interroge Mère, toujours d'une voix gelée.

"— La dame qui donne des leçons à Bernard.

"Alors, c'est au tour de Mireille de me lancer un regard noir, avec ces mots pour moi seule:

"— Petite peste!

"Père, au retour, a été moins terrible. Il a dit à Mère: "Cette enfant ne pouvait connaître..." (je ne me souviens plus du nom). Et à moi: "Désormais, Geneviève, ne parle à personne dans les rues de Paris, et ne caresse pas les confrères de Tourbillon. *Cela ne se fait pas.*

"Voilà, grand'mère. Vous me donnez l'absolution, parce que vous me comprenez. C'est absolument comme si, allant en ville, ces jours-ci, vous rencontriez une fillette un peu "moi". Vous ne pourriez vous empêcher, j'en suis sûre, — ne dites pas *non*, — de vous pencher vers elle:

"— Mademoiselle, permettez-moi de vous embrasser: vous ressemblez à ma petite-fille qui est bien loin.

"Au revoir, grand'mère, je vous aime: vous, Jean, la vieille garde, Montilleul et toutes nos bêtes, plus que jamais.

"GEVA."

"Paris, le... 18...

"J'ai vu le baron, grand'mère... Oh! quel petit-fils, quel beau-frère Mireille nous donne là! Et moi qui me sentais presque intimidée à l'idée de me trouver face à face avec un homme pas comme les autres, puisque Mireille l'avait choisi! Joli, le choix!

"Vite, que je vous raconte tout par le menu:

"Jour de réception de Sa Majesté: hier soir. A un bout du salon, Père cause "bloc", "minorité" avec plusieurs messieurs décorés. A un autre bout, Mère et trois de ses amies discutent les préparatifs d'une vente de charité. Mireille, idéale dans une robe de fin lainage blanc, quelques jacinthes roses à la ceinture, examine des cartes postales de "Photo-Vues". Moi, les yeux fixés sur la porte, je *l'attends*!...

"Le domestique soulève la draperie, s'efface... Un visiteur paraît, un illustre, sans doute, car chacun s'empresse, sourit, tandis que, dans un coin, j'attends toujours!

"Soudain, la voix de Père s'élève, là, tout près:

"— Geneviève, le baron de Vrène.

"— Mon cher ami, voici le garçon manqué dont...

"J'ignore la fin de la phrase, grand'mère, et je devais avoir l'air bien ahuri, car, très vite, Père a emmené son gendre, craignant, sans doute, de ma part, quelque réflexion saugrenue.

"Imaginez-vous un petit homme... distingué, c'est possible, mais gros, court, un lorgnon sur le nez, vieux, puisqu'il a trente-huit ans, et des cheveux aussi clairsemés que le blé de la pauvre Guillaumette. Je préférerais vingt coiffes de sainte Catherine à un mari pareil. Du reste, je ne me marierai pas, grand'mère, j'ai décidé cela ce soir. Où loger cet inconnu dans mon coeur? Sept places sont déjà prises. Se contenterait-*il* de la huitième: une loge de portier? Pas sûr! Et je ne dirai jamais à quelqu'un: "Je vous aime plus que tout", ou "autant que telle personne", quand ce n'est pas vrai. Alors?...

"Alors, il ne s'agit pas de cela pour le moment. Ecoutez la suite de la soirée, grand'mère.

"On fait un peu de musique; Mireille sert le thé, passe les gâteaux, avec ses façons de reine. La dernière gorgée bue, la dernière bouchée avalée, les causeries reprennent de plus belle, entre hommes d'une part, entre femmes de l'autre; les fiancés abritent leurs confidences sous un palmier nain; et je regarde, à mon tour, les cartes postales de "Photo-Vues". Il s'écoule ainsi quelques minutes; puis j'entends, sans écouter, grand'mère, je vous le jure, le baron qui dit à demi-voix:

"— Oui, mademoiselle: c'étaient des choux blancs, très frisés, hachés menu comme de la chou-croute; ils formaient pyramide sur le plat: et on les avait masqués avec une sauce blanche aux câpres.

"Etonnement de Mireille:

"— Aux câpres? Vous êtes sûr?

"— Très sûr. Le goût du chou disparaissait...

"Une très jolie carte — reproduction d'un tableau de Raphaël — m'absorbe, et j'oublie le chou aux câpres. Mais, un instant après, le mot "pantalon" me frappe; et, cette fois, j'écoute, grand'mère. Une ville entière pourrait écouter quand on parle de pantalons.

"— On ne voit plus que ce genre de pantalons dans la haute société de Londres, mademoiselle.

"— Une forme étrange! disait rêveusement Mireille.

"— Non, l'oeil s'y habitue: la coupe, assez large aux genoux, va s'amincissant jusqu'aux pieds, une pointe légère avance sur la bottine. Tenez, comme ceci...

"Je soupçonnai un crayonnage rapide, mais n'osai pas tourner la tête, grand'mère, vous le pensez bien. Ah! la drôle de chose que deux fiancés causant de choux et de pantalons!... Si jamais j'accepte un fiancé, grand'mère, c'est que je l'aimerai à la folie; alors, nous pourrons nous asseoir sous un palmier nain, comme Mireille et son baron Mathieu, mais vous seule et Tourbillon entendrez nos confidences; car je lui parlerai comme à vous, grand'mère:

"— Je vous aime! Je vous aime! Je vous aime!

"Il répondra:

"— Je vous aime! Je vous aime! Je vous aime!

"Et nous continuerons ainsi le duo une soirée entière, oubliant qu'il existe des choux, des pantalons, et bien d'autres choses!...

"— Comment trouves-tu le baron de Vrène? m'a demandé Mireille, le soir, en nous couchant, très étonnée, je pense, de mon mutisme absolu.

"— J'attendais ta question, ma chère, pour te répondre que je le trouve horrible, et si vieux que je l'ai cru grand-père.

"Ma soeur a fait sa petite moue.

"— Tu n'y connais rien: mon fiancé a le genre anglais...

"— Un genre tonneau, alors que les Anglais sont des échassiers.

"— Continue, continue. Penses-tu me désenchanter, pauvre Mouche?

"— Oh! pas du tout. Je m'étonne seulement que dans le tas des petits messieurs qui te voulaient, à ce que dit grand'mère, tu n'aies pas choisi un mari plus présentable.

"— Plus présentable? Le baron Mathieu réunit tout ce que je désire: un beau nom, des croyances religieuses, des relations superbes, une grosse fortune...

"— On n'a pas besoin d'une grosse fortune pour manger des choux aux câpres.

"Mireille, d'abord muette de surprise, m'a lancé un regard de colère.

"— Tu mériterais qu'on t'envoyât coucher, au lieu de te laisser au salon.

"— J'aimerais mieux cela, je t'assure. Ecoute, Mireille, sans nous fâcher et sans rire: toi qui es jolie à faire retourner tout le monde quand tu passes dans la rue, pourquoi n'as-tu pas préféré moins de fortune à un mari aussi charmant que toi-même?

"Elle n'a pas pris garde au compliment, grand'mère; et, très énervée, cette fois:

"— Moins de fortune! Moins de fortune! Tu en parles à ton aise, toi qui as une marraine riche...

"— Qui laisse dix mille francs à son Dominique féminin. Belle affaire!

"— Grand'mère t'a tout donné, tout, tout, tout... Et, avec ton Jean...

"Furieuse à mon tour, je me suis blottie sous mes couvertures, en lui criant:

"— Tu es une jalouse, une mauvaise. Grand'mère te comble de gâteries, et "mon Jean" est à toi aussi bien qu'à moi, puisqu'il est notre cousin à toutes deux. Bonsoir, baronne. Rêve à ton baron et à son pantalon à pointe.

"Est-ce vrai, grandmère, que vous m'avez tout donné, comme dit Mireille? Oh! je vous en supplie, à genoux s'il le faut, partagez votre argent entre nous trois. Bernard et Mireille sont vos petits-enfants aussi, et ils ont besoin de plus de fortune, eux qui ont horreur de la campagne. Montilleul est à moi, je le sais, vous me l'avez répété souvent, sachant combien je l'aime: y vivre avec vous, grand'mère, voilà mon rêve, mon bonheur, et... nous ne dépensons pas des sommes folles dans notre solitude. Ce que je vous défends de m'enlever, grand'mère chérie, c'est un atome de votre affection. Oh! cela, voyez-vous, c'est la richesse de votre petite, ce qu'elle possède de plus doux, de plus précieux.

"... Votre lettre m'arrive, comme j'achève celle-ci, et... je pleure en dedans, grand'mère, du plaisir de vous lire et de la peine d'être séparée de vous.

"Oui, je sais bien: les jours coulent; mais j'étouffe à Paris, bien qu'il fasse un froid de loup; puis, Mère, très bonne pourtant, ne vous remplace pas, ne vous remplacera jamais. C'est vous qui êtes ma vraie maman, vous le savez, dites?

"Quel bonheur que vos rhumatismes dorment! Quel bonheur que Tourbillon boive un peu de lait! Embrassez-le de ma part, grand'mère, ainsi qu'Aliboron, Fléa, Mascotte et toute la vieille garde.

"Oui, j'adresserai ma prochaine lettre à Jean, puisque vous le désirez. Je suis jalouse de lui. Vous l'aimez trop!

"GEVA."

(A suivre)

(1) P. de Coninck, à Metteren, par Bailleul (Nord).

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

MANITOBA

STE ANNE DES CHENES

Concert

Dimanche le 29 mars, à 8 h. du soir, dans notre église, M. Georges Dorval, organiste de la cathédrale de Saint-Boniface, donnera un récital d'orgue. C'est dire que ce sera un succès; la réputation de M. Dorval est faite. L'orgue sera accompagné de violon. Nos voisins, les Allemands, nous donneront quelques-uns de leurs chants. Nous aurons le plaisir d'entendre aussi le Rév. Frère Bede, de Kildonan, M. Ph. Gury, Mlle E. De Conninck, Mlle Eveline Owens. Nous invitons au concert tous les amis de Sainte-Anne. L'entrée est gratuite.

Partie de cartes

Les dames de la paroisse, sous la direction de Mme J.-W. Finnigan, nous ont donné, le 8 mars, une très belle partie de cartes. Il y avait 25 tables; c'est un record. Il y a eu chant et musique. Voici les noms des gagnants:

Prix des hommes: 1. M. Donat Girard; 2. M. Edmour Parent; consolation, M. Adélard Hérault; prix d'assistance offert par M. Jos. Girard, M. F. Tougas.

Prix des dames: 1. Mlle Eveline Bohémier, 2. Mlle Sara Gagnon; consolation, Mme Jos. Owens; prix d'assistance offert par M. H. Benoit, Mlle Annette Simard.

Un prix spécial pour les dames qui ont préparé le goûter a été obtenu par Mme Charlemagne Gauthier.

Décès

Le [illegible] mars s'éteignait doucement dans le Seigneur, Emma Champagne, épouse de M. Auguste Desrosiers [illegible] avec [illegible] ans. Malade depuis près de six mois, elle a enduré l'épreuve avec patience. Elle laisse à ses enfants la leçon d'une belle vie chrétienne.

Le service et la sépulture ont eu lieu samedi dernier. Parents et amis se sont fait un devoir d'assister aux funérailles.

Daigne la famille accepter nos plus vives sympathies.

SAINT JEAN-BAPTISTE

Le 15 mars, notre partie de cartes au profit de l'A. C. J. C. avait lieu dans la salle paroissiale. Une foule nombreuse y assista et personne ne regretta la soirée, surtout Télesphore [illegible]. Le premier prix des hommes fut gagné par [illegible] par Geo Beaudette. Le premier prix des dames fut gagné par Mlle E. Morissette; le second par Mlle Angèle Plamondon. Mme J.-B. Plamondon a [illegible] un joli plateau en verre qui, vendu [illegible] a rapporté $12. [illegible] membres de la fanfare [illegible] très agréable. Après la contribution [illegible] et [illegible] Cette veillée de [illegible] a rapporté $82.

* * *

Le 16 mars, le Cercle Saint-David se réunissait au presbytère. Une Conbonne [illegible] ancien membre fut un intéressant travail.

* * *

La mort inexorable et cruelle a moissonné dans la fleur de l'âge une jeune étudiante de notre couvent dans la personne de Mary Collins. Atteinte des fièvres typhoïdes depuis une couple de semaines et malgré [illegible] très minutieux, elle rendit son âme à Dieu dans la nuit du 15 mars. Jeune fille d'une nature vive et gaie, elle avait conquis l'estime de ses supérieures et de ses compagnes; elle est profondément regrettée. Aussi quelle ne fut pas la consternation [illegible] apprit son départ au pays de l'éternelle jeunesse. Si l'épreuve est dure pour ses parents et [illegible], Dieu cependant [illegible] réconfortant de la consolation, car quelques instants avant de mourir, le prêtre fut mandé à la hâte et sur la demande de sa mère elle eut le bonheur d'être ramenée à la vraie foi, d'être baptisée et de recevoir les derniers sacrements. Le [illegible] un service solennel fut chanté pour le repos de son âme [illegible] compagnes affligées accompagnèrent [illegible] sa dépouille mortelle jusqu'à la gare. R.I.P.

* * *

M. Hildège Sabourin vient d'acheter deux quarts de section près du village, appartenant à M. [illegible]. Ce dernier était établi là depuis [illegible] ans. Le terrain [illegible] $37 l'acre. Belle acquisition pour la paroisse et souhaitons que d'autres feront le même geste patriotique.

* * *

M. Rodolphe Beaudette a [illegible] la terre que M. Hildège Sabourin avait de l'autre côté de la rivière.

* * *

M. le Curé a eu la douleur d'apprendre la mort subite de son frère, M. l'abbé Joseph Desrosiers, survenue à Joliette, P. Q., le 17 mars au soir.

* * *

Le 19 mars, la fête de saint Joseph fut dignement célébrée par une messe solennelle [illegible] grand nombre de personnes assistèrent et reçurent la sainte communion. La chorale a rehaussé la cérémonie par du beau chant et de magnifiques cantiques en l'honneur du grand saint.

* * *

Notre prochaine partie de cartes aura lieu le 29 mars. Une petite pièce sera jouée après la collation. Comme l'hiver achève, nos parties de cartes tirent aussi sur la fin. Avis à ceux qui ne sont pas encore venus et à ceux qui travaillent pour les prix de séries.

* * *

Baptême — Le 17 mars: Marie-Denise-Carmelle, enfant de Joseph Beaudette et de Marie-Anne Sabourin. Parrain, M. l'abbé J.-Ad. Sabourin; marraine, Marguerite Sabourin.

SAINTE-ELIZABETH

Dimanche 22 février, nos jeunes gens nous convoquaient à une séance récréative. D'après les échos qui nous en arrivaient depuis quelques jours, on se proposait de s'amuser, mais la réalité a de beaucoup dépassé nos espérances et nous avons été régalés sans interruption du commencement à la fin. Les acteurs, bien que tous novices dans le métier, ont rendu leurs rôles avec un naturel sans pareil, comme de véritables professionnels.

La salle était remplie. Nous avions à cette occasion des visiteurs de Sainte-Agathe, Saint-Pierre et Saint-Jean-Baptiste, qui ne manquent jamais de venir encourager par leur présence nos oeuvres paroissiales.

On a joué: "Le départ pour la Californie" avec la distribution suivante: Dr Killman, E. Lussier; Arthur B[illegible]pitt, son neveu, N. Fontaine; Simon, domestique, G. Alarie; Edouard, ami d'Arthur, J. Lussier; premier agent de police, G. Samson; deuxième agent de police, M. Dupré.

Puis vint "Consultations gratuites": Dr. Brisebois, A. Rivard; Michel Brisebois, son père, J. Rivard; Baptiste, domestique du docteur, H. Bellerive.

Comme entr'acte nous avons eu le plaisir d'entendre deux chansons de Mlle Y. Deslauriers et des morceaux de violon et piano par M. et Mme W. Desaulniers et M. A. Bellerive.

M. le Curé, par quelques mots bien appropriés, remercia ceux qui avaient d'une manière ou d'une autre contribué au succès de cette charmante soirée. Enfin on se sépara sur l'air de "O Canada", n'ayant qu'un regret, celui que la soirée n'ait pas duré plus longtemps. Mais il paraît que nous en aurons une autre. Que ce soit bientôt!

SAINT-LAZARE

Dimanche le 15 mars, M. et Mme Emile Chartier faisaient porter au baptême leur quinzième enfant, qui reçut les noms de Joseph-Auguste-Aurèle-Etienne. M. le curé Barton officiait et Mme Vve Pierre Gagnon, grand'mère de l'enfant, tenait celui-ci sur les fonts baptismaux. M. Alfred Gagnon, oncle maternel de l'enfant, fut parrain avec Mme Henri Chartier comme marraine.

Le soir, M. Emile Chartier invitait la parenté et plusieurs amis à venir chez lui pour fêter le nouveau-né. La fête consistait en un souper suivi d'une veillée. Au souper figuraient autour d'une table débordante de mets de toutes les façons et de tous les goûts, M. le curé Barton, M. et Mme Delphis Chartier, grands-parents de l'enfant, Mme Vve Hercule Decelles, Mme Pierre Gagnon, M. Alfred Gagnon, le parrain, Mme Henri Chartier, la marraine, Mlle Marie Gagnon, Mlle [illegible] Cantin, M. Auguste Danson, [illegible] à l'école du village, et toute la famille de M. Emile Chartier.

Le petit Auguste, puisque c'est le nom que le nouveau-né portera, se trouve être le dixième garçon d'une famille de quinze enfants dont douze sont vivants. C'est dire qu'il y a à Saint-Lazare de vraies familles canadiennes qui considèrent qu'un enfant est le plus grand don naturel que Dieu puisse leur faire.

SAINT-MALO

Le 20 mars, au couvent de Saint-Malo, avait lieu en l'honneur de la fête de saint Joseph, une délicieuse séance, enlevée avec un brio peu ordinaire malgré le contretemps de la [illegible] grippe qui faisait présager un fiasco complet. Grâce à la compétence des mères de famille qui ont des ressources inépuisables dans les armoires et dans leur cerveau fécond [illegible] des antigrippe en masse [illegible] fut enclin au moins pour vingt-quatre heures. Cette heureuse [illegible] suffit aux artistes pour se tirer d'affaire d'une façon honorable.

De l'avis de plusieurs, l'orchestre des saxophones et tambourins, composé d'enfants de huit à douze ans, [illegible] avoir fait des progrès dans ses exécutions [illegible] le roi Gambrinus, valse d'O. Metra, sur une partie de laquelle un chant à saint Joseph avait été adapté, ont produit le meilleur effet. On ne dira pas que c'était le clou de la soirée, parce que chacun des numéros du programme a été unique, c'est-à-dire un morceau de choix que chacun des assistants a pu savourer.

Les choeurs ont été particulièrement exécutés d'une façon impeccable; c'était un vrai régal pour les oreilles. Les yeux furent aussi charmés de voir les toutes petites parées et gracieuses dans leurs jolis atours, travail des mamans, aussi légères sur leurs pieds que les fleurs des champs sur leurs tiges, bercées par les doux zéphyrs. On a dit que l'homme est un roseau pensant; celles-ci étaient des fleurs pensant à ne pas manquer le moindre petit mouvement avec un ensemble parfait.

Dans la pièce dramatique, il n'y a pas eu, heureusement, à déplorer de morts, ni de blessés. Qu'il y ait eu assaut, oui, mais assaut de politesses, d'amabilités et enfin de parfaite soumission aux sages décrets de la Providence qui arrange les événements à la satisfaction de tous ceux qui prient et mettent leur confiance en elle. Qu'il y ait eu quelques larmes, qui, il le fallait pour donner à la pièce le qualificatif de pseudo-dramatique, mais aussi vite séchées que la rosée du matin sous un beau rayon de soleil. Les actrices, quelques-unes importantes par leur taille ou par leur poids, nous ont donné l'illusion que c'était réellement arrivé. L'apparition du notaire a fait sensation; tenue sévère, paroles graves et conciliantes, le personnage avait la physionomie de l'homme de loi qui vient dénouer la situation et rendre justice à tous.

Un clou aussi qui a dégopillé la rate d'un grand nombre, en admettant avec la faculté médicale que certains clous ont cette précieuse vertu, ce fut la brouille de deux belles-soeurs à propos d'un chat. C'est dangereux, les chats; il ne faut même pas en rêver, ça porte malheur, dit-on. Donc, un chat s'est mis en travers de l'existence de deux voisines, jusque là pacifiques et vivant dans la plus parfaite intelligence. Ce qui est arrivé: un crime, du sang, une victime innocente. D'où exaspération, colères, rupture, vengeances. C'est la guerre, non pas à coups de canon, à coups de balais seulement; c'est moins dangereux, mais ça dure longtemps. En tout cas c'est plus économique que la grande guerre: moins de dettes sur le dos et moins de conciliabules pour la plupart inefficaces. Avantages sur toute la ligne.

Le dénouement arrive comme par enchantement, d'une façon inopinée, à nos deux fougueuses et irascibles belles-soeurs. Le rameau d'olivier apparaît non plus comme à Noé dans le bec d'une colombe, mais par la bouche pacifique d'une aimable et gracieuse nièce qui, également chérie des deux antagonistes, vient rendre visite à ses deux tantes. Qui aura la nièce chez soi? Voilà la question. On ne peut la couper en deux. Alors, elle ira, dit-elle, chez toutes deux, qu'elle aime bien, ou bien elle s'en va tout de suite. Après un peu d'hésitation et de tirage la paix est signée, les balais sont rangés. Quant au chat, on n'en parlera plus; d'ailleurs un beau chat tout neuf de la ville va le remplacer, venant de suite par le radio. D'où réconciliation complète et réjouissances générales.

A noter que nos trois actrices nous ont chanté avec leurs superbes voix un trio dont l'exécution ne peut guère être surpassée.

Il y a lieu de remercier les Soeurs de la Croix qui ont apporté tant de soin à styler si bien les grands et les petits pour nous offrir une soirée aussi charmante.

Merci également aux trois excellentes pianistes qui ont joué de si jolis morceaux et ont concouru surtout au succès de la parfaite exécution des choeurs et des différents chants.

THIBAULTVILLE

Mme Odulie Phaneuf, née Irène Langill, qui a fait d'excellentes études musicales au couvent de Sainte-Anne des Chênes, sous l'habile direction de Soeur Lavallée pour le piano et de Soeur Dugal pour l'harmonium, a bien voulu, sur la prière de M. le Curé, accepter de tenir l'harmonium [illegible] remplace en cette fonction [illegible] Mlle Rosa Saint-Mars, devenue Mme Lucien Pattyn et résidant à Sainte-Anne des Chênes. Il n'y a donc aucune crainte que Thibaultville ne déchoie, pour le présent du moins, de sa réputation de paroisse où choeur de chant et accompagnement sur l'orgue ne sont pas sans une certaine valeur.

* * *

Nous avons appris avec regret la mort de M. Charles Champagne, décédé subitement le 25 février à Badger, Man., juste au moment où, se sentant sérieusement atteint par la maladie, il se dirigeait à la gare pour gagner par le train l'hôpital Saint-Boniface. Ce décès met dans le deuil plusieurs de nos familles de Thibaultville. Les obsèques ont eu lieu à la cathédrale de Saint-Boniface le 6 mars.

* * *

Le samedi 14 mars a été célébré dans notre église de Thibaultville le service anniversaire de Mme Abraham Saint-Mars, née Emilie Harkness. Quoique décédée et enterrée à Saint-Boniface, la famille a tenu à ce qu'il en fût ainsi en raison de ce que la plus grande partie des enfants de la défunte résident à Thibaultville, qu'elle y fit plusieurs séjours et qu'elle se plaisait dans notre place. Une nombreuse assistance était venue donner une marque de sympathie aux familles Maxime Champagne, Louis Saint-Mars et Delphis Saint-Mars, éprouvées par un deuil cruel, dont ils ressentent la peine comme au premier jour. Mme Doria Phaneuf, de Norwood, assistait au service.

* * *

M. et Mme Jean Laroque ont eu la douleur de perdre leur petit bébé, Gérard, âgé de 9 mois, victime de la grippe qui a sévi parmi les enfants. Décédé le 27 février, il a été inhumé le 28. Nos condoléances à la famille éprouvée.

* * *

En visite au presbytère, le 19 mars, M. l'abbé Moquin, curé de Sainte-Geneviève, a trouvé M. le curé Claveloux alité, en proie à une forte grippe contractée au retour d'un voyage à Saint-Boniface.

* * *

Dimanche le 15 mars a eu lieu dans notre salle paroissiale une intéressante conférence agricole donnée par M. Villeneuve. Un grand nombre de gens de la localité a voulu profiter des conseils pleins de compétence que ce conférencier si estimé a coutume de donner à ses auditeurs. Fournir à nos agriculteurs, éleveurs et laitiers des directives judicieuses, faire naître ou affermir en eux la volonté de tirer le meilleur parti de l'exploitation de leurs terres, les persuader que la routine est le grand ennemi, qu'ils vivraient mieux, prospéreraient même notablement s'ils voulaient se donner la peine de faire une culture intelligente et raisonnée, en rapport avec les progrès faits un peu partout, voilà qui a été le programme de M. Villeneuve.

L'attention soutenue de l'assistance, l'intérêt que tous ont pris [illegible] aux paroles du conférencier, nous permettent d'espérer qu'il résultera pour Thibaultville un bien sérieux de son passage ici. Aussi je remercions nous vivement de la peine qu'il s'est donnée en surmontant, pour venir parler, un fort accès de grippe, qui en eût fait reculer d'autres. Nos remerciements également au R. P. Roberge, curé de Ste-Anne, dont la présence a été pour nous un honneur et un plaisir. Puisse-t-il être souvent notre hôte dans nos soirées paroissiales!

WOODRIDGE

Dimanche soir le [illegible] mars, à l'occasion du départ de M. l'abbé McDougall, les principaux citoyens du village, aidés des dames de la paroisse, avaient organisé une soirée à l'école. Tous les gens des alentours se sont rendus en foule pour donner une preuve de l'estime qu'ils avaient pour lui. On remarquait dans l'assistance plusieurs personnes venues de Saint-Labre, Lorette et Rainy River.

Durant la soirée, une adresse fut lue au nom des paroissiens, à laquelle M. McDougall répondit. Une bourse lui fut présentée comme une légère preuve de reconnaissance.

* * *

Notre bazar, au profit de l'église aura lieu le jour de Pâques. Nous invitons cordialement tous nos amis à venir y prendre part. Les candidates sont: Mme H. Brouillette et Mlle Johanna Desjarlais.

SAINT-EUSTACHE

Les Enfants de Marie ont donné une jolie soirée de cartes suivie d'un goûter le dimanche 8 mars. Cette soirée a été organisée dans le but de recueillir les fonds nécessaires pour ériger un autel à la sainte Vierge, qui appartiendra à leur congrégation. Cette soirée était sous la présidence de M. l'abbé Bastien.

* * *

Le 15 mars, les Dames de Sainte-Anne ont aussi donné une soirée tout aussi agréable et intéressante, sous la même paternelle présidence, pour ériger un autel à sainte Anne.

CONSEILS AUX CORRESPONDANTS

1.—Quoi que vous vouliez adresser à un journal, faites vite et envoyez de même. Ce qui est nouveau, quand vous l'apprenez ou le pensez, ne le sera plus si vous perdez une heure.

2.—Soyez brefs, vous épargnerez le temps du lecteur et quelquefois le vôtre. Ayez pour devise: des choses et peu de mots; des faits plus que des réflexions.

3.—Soyez clairs; écrivez lisiblement, soignez surtout les noms propres et les chiffres.

4.—Faites vos phrases courtes, vous ferez le bonheur du lecteur. Mettez plus de points que de virgules; mais n'oubliez ni les uns ni les autres.

5.—Ne changez jamais ni un mot ni un nombre; raturez et écrivez plus loin ou au-dessus le mot douteux.

6.—N'écrivez que sur un côté du feuillet.

7.—Ce qu'on remet à demain est exposé à n'être jamais imprimé. A chaque jour suffit sa peine, et hier a toujours tort devant aujourd'hui.

8.—Quoi que vous écriviez, signez, mettez votre nom et votre adresse. N'ayez point d'inquiétude, un journal est un confesseur; il manquerait au devoir professionnel si, quand vous vous confiez à lui, il vous citait sans votre volonté formelle. Mais il ne peut tirer aucun profit d'une assertion qui n'a pas d'auteur.

9.—Ayez souci, par-dessus tout, de la vérité. Soyez impersonnels: n'écoutez ni vos affections ni vos haines. Dites ce que vous avez fait comme s'il s'agissait d'un autre sans fausse modestie, comme sans vanité. Rien ne doit altérer la vérité.

DUNREA

Samedi le 14 mars, il y a eu un rendez-vous général dans notre salle paroissiale, à deux heures de l'après-midi. Nous avions le bonheur d'entendre M. Raoul Lajoie traiter la question de la coopérative des producteurs de blé.

Le sympathique conférencier, autrefois gérant de notre banque locale, après nous avoir dit d'abord le plaisir qu'il éprouvait à vivre quelques jours au milieu de nous, entra en plein dans le sujet. Tout le monde admet qu'il sut captiver l'attention des auditeurs par l'abondance de sa parole et sa clarté. On l'a trouvé habile à émailler ses affirmations de comparaisons intéressantes et à les corroborer par le témoignage de personnages dont l'autorité et la compétence avaient du poids.

D'objections, il n'en rencontra pas, sans doute parce qu'il les avait prévues et réfutées d'avance dans le corps de son discours.

Les spéculateurs n'ont pas reçu beaucoup de louanges du conférencier, qui ne doit pas le savoir en odeur de [illegible]. La nouvelle organisation [illegible] messieurs qui [illegible] le progrès matériel des fermiers et sont la cause de tant d'insuccès. Mais cette coopérative des producteurs de blé arrivera-t-elle à un si beau résultat?

Nous remercions M. Lajoie des paroles d'espérance qu'il nous a adressées, tant relativement à cette coopérative nouvelle qu'à l'autre question qu'il serait peut-être indiscret de livrer au public dès maintenant.

M. Lajoie, pendant les deux jours qu'il a passés parmi nous, a renoué les liens d'amitié avec toutes ses anciennes connaissances. Il nous a quittés mardi, enchanté d'avoir revu Dunrea.

Baptême

Le 8 mars: Roland Gérard, fils d'Auguste Garand et de Rose-Anna Fortire. Parrain et marraine: M. et Mme Ferdinand Bourget.

TRANSCONA

Partie de cartes et concert

Il nous est agréable d'annoncer pour le 28 mars, samedi prochain, à 8 h. précises, à notre salle paroissiale, coin des rues Rosseau et Léola, une grande partie de cartes-concert. Cette soirée, qui promet d'être très intéressante, est organisée par Mme Auguste Bilodeau, si dévouée et si courageuse pour sa paroisse. Les recettes s'ajouteront à celles des parties de cartes précédentes au profit de l'église.

Cette soirée nous réserve, dit-on, une agréable surprise et une attraction nouvelle. Nos visiteurs et invités ne regretteront certainement pas de s'être dérangés pour venir passer chez nous une bonne et joyeuse soirée récréative. De magnifiques prix seront offerts aux heureux gagnants, et même aux perdants. Un beau programme musical sera exécuté par les artistes distingués dont les noms suivent: Mlles Grace Miller, Eveline Marengo, Stéphanie Laurent, A. Cameron, E. Cameron; MM. A. Cameron, H. Potvin, Sandy Phemister, le fameux comédien écossais, et plusieurs autres.

Venez en grand nombre si vous voulez rire et vous amuser, ne serait-ce que pour entendre Sandy dans son nouveau répertoire. La soirée sera dirigée par notre vieil ami M. Vincent Hinella. Prix d'entrée: 25 sous.

Les personnes qui désirent aller prendre part à cette agréable soirée voudront bien se rendre pour 6 h. précise au C. V. Café, coin Portage et Main, Winnipeg. Plusieurs se proposent de faire le voyage en autobus. Il y aura aussi le train régulier qui partira de la gare Union à 7 h. 15 pour Transcona.

* * *

Dimanche prochain, le 29 mars, il n'y aura pas de partie de cartes.

SAINT-BONIFACE

L'échevin Wilson démocrate

Le sieur échevin Wilson vient de donner un autre échantillon de sa largeur d'esprit à notre endroit. Dans le bill présenté au conseil municipal pour ratification, par le comité de législation, il y avait une clause demandant l'autorisation de la législature provinciale pour permettre aux officiers dûment attitrés des sociétés anonymes installées à Saint-Boniface de voter sur toutes les questions soumises à la population de la ville sur le même pied que les propriétaires. Cette clause se donnait les mêmes droits aux représentants des sociétés religieuses. L'échevin Wilson proposa immédiatement la supression de la partie concernant les sociétés religieuses. Après un débat acrimonieux, le maire mit la résolution au vote avec le résultat suivant: deux pour et huit contre. Ainsi, huit sur dix des échevins se prononcèrent en faveur du vote des représentants des sociétés religieuses établies à Saint-Boniface.

M. Wilson comparut devant le comité des amendements aux lois quand le bill de Saint-Boniface fut présenté et demanda avec instance que cette clause fut éliminée. Ce qui fut fait séance tenante par les représentants du peuple au parlement provincial.

Il ressort de tout ceci que M. Wilson ne se considère pas lié sur une mesure municipale passée par la majorité de ses collègues. C'est ce qu'on appelle de la loyauté. Néanmoins, l'échevin en question soutient énergiquement à qui veut l'entendre que c'est la majorité qui gouverne. Pour lui, la logique cède le pas au fanatisme quand il s'agit de nos sociétés religieuses.

Projet d'arrondissement scolaire métropolitain

Au cours de la dernière session, le gouvernement nomma une commission chargée de faire enquête sur l'état financier des municipalités urbaines et tout particulièrement des arrondissements scolaires. Cette commission a terminé sa besogne et a soumis son rapport à la Chambre.

Le remède préconisé pour soulager les municipalités grevées d'impôts est la formation d'un arrondissement scolaire métropolitain qui incorporerait Winnipeg et les municipalités adjacentes.

Pour donner suite à cette recommandation, la commission, par l'entremise de deux de ses membres, les députés Bayley et Tanner, déposera devant la chambre un projet de loi créant cet arrondissement métropolitain. Il ne sera pas obligatoire d'en faire partie. Seulement toute commission scolaire en détresse qui demandera et obtiendra du secours du gouvernement sera tenue d'accepter le nouvel état de choses et deviendra partie de la grande commission. Celle-ci sera composée d'une vingtaine de membres. Chaque commission aura droit à un représentant.

Ce projet de loi mérite d'être étudié avec soin. Il est loin de représenter la perfection. Nous en reparlerons.

Les cadets de l'école Provencher

Un certain nombre de cadets ont suivi à Winnipeg, au cours de l'automne dernier, une série d'instructions sur les signaux militaires (signalling). Tous ont subi les examens avec succès et ont obtenu des prix. Chaque prix était une somme de $5.00.

Les cadets suivants ont réussi et nous les en félicitons: Carl Constant, Harold Alleyn, Denis Alleyn, V. Coyle, N. Decloux, N. Gajski, Léo Lépine, B. Molloy, Roméo Mondor, N. Paley, R. Potvin, W. Paley, H. Pinvidic, P. Whelan, F. Lemire.

Partie de cartes

Les dames des paroisses catholiques de Saint-Boniface et de Winnipeg ont organisé une grande partie de cartes au profit des Soeurs Grises. Celle-ci aura lieu au Café Plaza, avenue Portage, jeudi le 26, à 8 h. du soir.

Chacun doit se faire un devoir d'assister à cette soirée afin d'aider l'oeuvre des orphelines et des vieillards. On sait que les Révérendes Soeurs ne reçoivent plus rien du budget fédéral. Elles se sont retirées d'elles-même pour protester contre l'insuffisance de la somme versée par le budget. Elles comptent maintenant sur la générosité du public pour maintenir leur oeuvre.

La Passion au Collège

Dimanche prochain, dans la salle du Collège, l'Union Canadienne donnera une représentation cinématographique: "La Passion". Entrée, 25 sous. La chorale de la cathédrale fera les frais du chant.

Samedi soir, représentation pour les enfants. Entrée, 10 sous.

Du français!

C'est l'habitude, pour les commerçants, de faire au printemps la toilette de la devanture de leurs établissements et de repeindre les enseignes. C'est le temps propice de remédier à un état de chose déplorable. Beaucoup des enseignes qui décorent les vitrines et la façade de nos maisons de commerce sont exclusivement anglaises. C'est le moment de passer le pinceau sur cette anomalie et de cacher cet affront à notre fierté nationale. Ça ne coûte pas plus cher de mettre un peu de français. Et c'est une affirmation de patriotisme très méritoire et qui est bien conforme à nos aspirations comme groupe et comme race.

Ce qui peut s'accomplir pour les enseignes peut se faire aussi quand il s'agit de renouveler la papeterie épuisée. Mettons du français partout. Exigeons-en. Donnons l'exemple. Saint-Boniface est la métropole française de l'Ouest. Qu'elle le soit non seulement de nom, mais de fait.

Donc un peu de français, s'il vous plaît!

Ligue des Demoiselles Catholiques de Langue Française

A l'assemblée mensuelle du 17 mars, M. l'abbé Antoine Deschambault donna une très intéressante conférence sur la Pologne.

Travaux proposés pour le mois d'avril: Des adorateurs dans les églises désertes. Adoration diurne depuis la dernière messe jusqu'à l'Angelus du soir. A supposer qu'on propose à la L. D. C. F. de recruter des personnes pour ce pieux office, quels seraient vos sentiments pour ou contre ce projet.

A. C. J. C.

Le Cercle La Vérendrye a augmenté son effectif. Chaque assemblée nous amène des recrues. Il y a de la place. Les cadres ne sont pas remplis. Nous comptons sur un plus grand nombre d'adhésions.

Dimanche dernier, réunion régulière. L'aumônier parle de l'agriculture, de sa dignité, de sa nécessité. Il souligne la désertion de nos campagnes et il énumère les causes de ce fléau. Il encourage nos membres qui fréquentent le Collège d'Agriculture et qui se préparent dans cette institution à aider nos compatriotes.

Le camarade W. Royal fait la chronique de la quinzaine, chronique très variée et fort intéressante.

Le camarade Lanctôt donne une causerie sur l'industrie laitière. Il fait l'histoire de cette industrie, depuis les débuts de la colonie, et il démontre que les gouvernements, même sous la domination française, encouragent cette industrie essentielle. Il termine en expliquant son fonctionnement dans notre province.

PETITES NOTES

M. Léonce Champagne, trésorier du Cercle La Vérendrye, est parti dimanche dernier pour la Floride, où il a l'intention de se fixer.

* * *

M. Jean Préfontaine, à Miami, Floride, depuis le mois d'août dernier, reviendra au Manitoba d'ici peu.

* * *

La compagnie J. MacDermid a obtenu le contrat pour l'érection de l'abattoir Harris. Les travaux commenceront incessamment. Le coût de cet établissement est de $400,000.

Le vainqueur dans un concours fait à Nimes a mangé et bu quatre pieds de mouton, cinq pieds de salade, trois livres de thé et 4 livres de petits biscuits secs.

PETITES ANNONCES

Tarif: 2 sous par mot. Minimum, 50 sous par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

A LOUER—Boucherie et épicerie, bel emplacement à proximité de tout. Clientèle choisie. Conditions faciles. S'adresser à la Liberté.

A VENDRE—Magasin général, pour cause de santé. Bureau de poste payant transféré à l'acheteur. Bon district. S'adresser à Boîte 4, la "Liberté". 42p

TREFLE D'ODEUR—Bonne semence de trèfle d'odeur à vendre. $8.00 les 100 livres; sacs, 20 sous. F.O.B. Inwood. Th. Verscheupre, Inwood, Man. 43p

A VENDRE — Pour la succession O. Robert, Aubigny, l'étalon percheron "Ruthon", No 8882. Aucune offre raisonnable refusée pour argent comptant ou à terme. Ernest Hébert, Saint-Pierre, Man. 41p

MAISON MODERNE, en brique, 8 pièces, à louer. Locataire pourra prendre possession le 1er mai. Située sur la rue Desautels, près du couvent et de l'école Provencher. S'adresser à 378, rue Desautels. Tél. N 2397. 42p

A LOUER — Maisons de 5 à 8 pièces, en bonnes conditions. S'adresser à tél. N 4221. 42

FERME à vendre ou à louer. Paroisse française, un demi-mille du village, couvent, etc. Demi-section, 225 acres en culture, très bonnes bâtisses. $25 l'acre. $1,000 comptant ou $500 par an comme loyer. S'adresser à G. Buffet, 204, Bloc McIntyre. Tél. A 6565. 42p

BUNGALOW à vendre, rue Bertrand. Lot 50 x 120. 5 chambres et salle de bain. $2,200. $100 comptant, balance facile. S'adresser à G. Buffet, 204, Bloc McIntyre. Tél. A 6565. 42p

MAISONS à vendre à Saint-Boniface, modernes et semi-modernes, de 4 à 8 chambres. Près église, couvent, collège, écoles. Prix modérés, termes faciles. S'adresser à G. Buffet, 204, Bloc McIntyre. Tél. A 6565. 42p

TERRAIN pour jardinage, élevage, volailles, etc.; près de la ville. Un acre ou plus avec bâtisses. Prix $1,200 jusqu'à $3,000. Conditions faciles. S'adresser à G. Buffet, 204, Bloc McIntyre. Tél. A 6565. 42p

ON DEMANDE—Bonne sténographe bilingue avec expérience de bureau. Bon salaire payé à personne qualifiée. S'adresser à Boîte 5, la "Liberté". 4

A LOUER—Maison moderne ou demi-moderne. Près des écoles. S'adresser à 373, rue Desautels. 42p

AU SACRE-COEUR

La population canadienne-française de Winnipeg se réjouira sans doute du privilège qui lui est fait cette année d'une retraite prêchée à l'église du Sacré-Coeur. Cette retraite commencera le dimanche 29 mars et se continuera toute la semaine. Le R. P. Fortier, O.M.I., en sera le prédicateur. Que chacun donc y prête son attention et sa présence avant Pâques, qui nous réserve de nouvelles joies.

• • •

Dimanche prochain, le 29 mars, aura lieu une assemblée générale et spéciale des membres de la Société Saint-Jean-Baptiste. La réunion est à trois heures et chaque membre est invité à venir exposer ses vues sur une question importante.

• • •

Cette semaine, la partie de cartes nous est donnée par les jeunes gens de notre paroisse. Avec tout le zèle qu'ils ont apporté à l'organisation, on compte que ce sera un succès. Il faut regretter tout de même que ce soit le dernier succès aux cartes pour la saison. A cette partie on aura à distribuer les prix de série, outre les prix de la soirée.

Après un merci à tous ceux qui nous ont accordé leur présence régulière cette saison, nous réservons des surprises aux noires d'ici bientôt.

Les parties de whist donnée par Mme Séguin au profit du Sacré-Coeur

Voici le résultat des six parties de whist données par Mme J.-A. Séguin au profit de la paroisse du Sacré-Coeur.

Lundi 16 mars

Premier prix, pantoufles pour dame, offert par Berryhill Shoe Store, gagné par Mme A. Benoit, 89 points; 2me prix, crayon en argent, offert par la Librairie Kéroack, gagné par Mme Mendor, 86 points; 3me prix, cravate en soie, offert par M. Chevrier (Magasin Bleu), gagné par M. E.-R. Fryer, de la Blue Ribbon Tea Co., 82 points; 4me prix, boîte de chocolat, offert par M. Badelli, gagné par Mme Leclerc, de Saint-Boniface.

Mercredi 18 mars

Dames — 1er prix, Mlle Stella Jolin, panier de fruits de fantaisie, offert par M. C. Rocco, de la Winnipeg Fruit Center, 89 points; 2me prix, une théière en aluminium, gagné par Mme Messier, 89 points; 3me prix, chocolat importé, donné par M. Saint-Pierre, de la maison Banfield, gagné par M. G. Cyr; consolation, Mme Georges Noël.

Messieurs — 1er prix, thé Blue Ribbon, offert par la maison Blue Ribbon Tea Co., gagné par le Dr Chapman, 98 points; 2me prix, thé H.B.C., donné par la Cie Hudson Bay, gagné par M. G. A. Rowland, 89 points; 3me prix, thé Blue Ribbon, donné par la Blue Ribbon Tea Co., gagné par M. L. Hébert, 80 points; consolation, gagné par M. Wardle, 63 points.

Jeudi 19 mars

Dames — 1er prix, une très jolie "Vanity Case", offerte par M. C. Buffet, agent financier, gagné par Mlle D. Levêque, 90 points; 2me prix, une corbeille pour gâteaux, Mme J. Murphy, 87 points; 3me prix, thé Blue Ribbon, offert par la Cie Blue Ribbon Tea Co., gagné par Mme A. Tremblay, Saint-Boniface; consolation, Mme Farley.

Messieurs — 1er prix, un rasoir de sûreté, offert par M. le Dr J.-A. Séguin, gagné par M. A.-M. Forrest, 85 points; 2me prix, une jolie boîte de cigares, don de M. McKenzie, de la Rock City Tobacco Co., gagné par M. C. Dumontier, 81 points; 3me prix, une pipe, don de M. Saint-Pierre, de la maison Banfield, gagné par M. A. Roy, 80 points; consolation, M. Phil. L'Heureux, 63 points.

Des fleurs ont été gracieusement données par Mme McGovern, de l'établissement de fleurs Rosery, 272, rue Carlton. Ces fleurs ont été distribuées à toutes les dames présentes qui ont paru en être ravies.

Vendredi 20 mars

Dames — 1er prix, Mlle M. Ménard a gagné, avec 96 points, un très beau vase donné par la maison Leslie (M. Poirier, gérant départemental); 2me prix, une paire de pendants d'oreilles, don de M. Eug. Boismenu, gagné par Mme Rawden, 89 points; 3me prix, une paire de souliers de maison pour fillette, don de la Ideal Shoe Co., Mme J. Murphy, 84 points; consolation: Mme Moisan et Mme Dilworth, 68 points chacune.

Messieurs — 1er prix, M. J.-A. Larocque, une cafetière (percolateur), don de Mme J.-A. Séguin (87 points); 2me prix, M. J. Rhéaume, une grosse boîte de chocolats donnée par la Chocolate Shop (82 points); 3me prix, M. F. Campbell (82 points), un joli cadre donné par la Winnipeg Church Goods; consolation, M. le Dr Chapman.

Samedi 21 mars

Dames — 1er prix, beurrier en argent, donné par la maison Mitchell and Kopp, gagné par Mme J. Potvin avec 102 points; 2me prix, une corbeille en porcelaine, gagnée par Mlle Y. Levêque avec 89 points; 3me prix, une paire de bas en soie, don de la maison Holt Renfrew, gagné par Mme Messier avec 86 points; consolation, Mme Saint-Pierre, 62 points.

Prix d'entrée, deux prélarts "Congoleum", don de M. Saint-Pierre, de chez Banfield, gagné par Mme F.-X. Lavoie.

Prix de la série, très beau centre de table en fine dentelle, don de la maison Irish Linen Store, gagné par Mlle M. Ménard.

Messieurs — 1er prix, un rasoir de sûreté Gillett, un pot à barbe et une brosse, don de M. Albert Séguin, gagné par M. D. Levêque avec 87 points; 2me prix, un sac à tabac, gagné par M. C.-E. Dumontier, 85 points; 3me prix, une cravate de soie tricotée, gagné par M. E. Rabat, 82 points; consolation, M. Jos. Badali, 64 points.

Prix d'entrée, deux prélarts "Congoleum", gagné par M. G. Senécal.

Prix de série, $2.00 de billets de lait, don de M. Caruther, de la City Dairy Co. Ltd., gagné par M. C. Dumontier.

• • •

Le Dr et Mme Séguin désirent bien sincèrement remercier tous ceux qui ont contribué, par leur présence, par l'achat de billets ou par le don de si nombreux et jolis prix, à assurer le succès de cette série de parties de cartes afin d'aider à la décoration de notre église du Sacré-Coeur.

WINNIPEG

Cercle Molière

Ce nouveau cercle, qui compte déjà au-delà de trente membres, vient de se choisir un comité d'honneur, sous la présidence de l'éminent avocat E.-K. Williams, C.R., et composé des plus hautes personnalités canadiennes françaises et anglaises, et ne parle de rien moins que d'avoir pour l'hiver prochain, avec l'aide de ce comité, un local bien installé. Nous ne pouvons que lui souhaiter bon succès dans ce travail qui portera les meilleurs fruits pour la cause du français en notre pays.

Les répétitions se poursuivent quatre fois par semaine, et l'entrain et l'union de tous les membres sont tels que pas un artiste encore n'a manqué aux répétitions.

Malgré les difficultés énormes que présente la pièce "Le monde où l'on s'ennuie", qui sera donnée au Dominion le 20 avril prochain, tout fait présager un succès égal au moins à celui des "Romanesques", avec la différence, toutefois, que le public sera bien plus nombreux. En effet, les billets, en vente depuis peu, s'enlèvent rapidement déjà. La Librairie Kéroack est chargée de la vente des billets, qui sont de $1.00, 75 et 50 sous.

Dimanche prochain, le Cercle aura, dans l'après-midi, une très importante réunion au "Music and Arts Building", pour recevoir les membres du comité d'honneur. Nous donnerons la semaine prochaine les noms des membres de ce comité, ainsi que la distribution des rôles de la pièce du 20 avril, la place nous manquant cette semaine pour ce faire.

THEATRICA.—

Le "Stabat Mater" de Verdi au "Board of Trade", mardi prochain

Le programme qui sera donné par la "Winnipeg Choral-Orchestral Society", sous la direction d'Arthur Egerton, le 31 mars, contribuera certainement à soutenir la réputation que cette société s'est acquise par le choix judicieux d'oeuvres de tout premier ordre pour choeurs et orchestres. La plus grande partie des pièces que nous entendrons sont tout à fait nouvelles dans l'Ouest Canadien. Le "Stabat Mater", de Verdi, pièce de grande envergure, d'un caractère profondément religieux et très approprié au temps de la Passion, est merveilleusement écrit pour faire valoir les voix et l'orchestre. Cette oeuvre sera donnée pour la première fois à Winnipeg, mardi prochain. Deux choeurs d'Elgar, grand compositeur catholique, sont aussi au programme. Il y a en plus certains numéros sans accompagnement et un groupe intéressant de chansons modernes par Mlle Norrie Duthie. L'orchestre se fera aussi entendre dans l'ouverture de Prométhée de Beethoven, et les instruments à cordes joueront deux élégies de Grieg.

L'orchestre est composé de 60 instrumentistes de Winnipeg et de Saint-Boniface, et le choeur comprend 125 voix. C'est une aubaine pour le public artistique des deux villes d'entendre le "Stabat Mater" de Verdi exécuté par un choeur et un orchestre aussi puissants, et cela sera tout particulièrement apprécié à ce temps-ci de l'année.

Souvenirs de la vie universitaire française

La causerie du lundi de Mme Chauvière, qui se tient chaque semaine à sa maison, 55, rue Margaretta, était lundi dernier 16 courant, toute spécialement attrayante.

M. le professeur Green, de l'Université du Manitoba, a tenu l'auditoire sous le charme, dans son aperçu sur sa vie d'étudiant et de substitut au collège de Dijon, France.

Mme E. Chauvière, dans un des morceaux de son répertoire, fit apprécier une fois de plus son élocution parfaite et sa fine diction.

Les élèves chantèrent en choeur quelques savoureuses chansons populaires françaises qui mirent en gaieté et la soirée prit fin après un délicieux goûter.

PETITES NOTES

Il y aura de l'ouvroir tous les mercredis chez Mme A.-E. Moissan, 31, Fawcett, jusqu'au 1er mai, vu les besoins pressants, pour lingerie et vêtements pour enfants. Tous les membres sont invités à s'y rendre.

• • •

La Fédération des Femmes Canadiennes Françaises prépare en ce moment une soirée dramatique où l'on jouera une comédie intitulée "Durand et Durand". La date est fixée au 30 avril. La soirée sera donnée au profit de l'église du Sacré-Coeur.

• • •

Le Frère Alexis Sylvestre, O.M.I., du Collège de Gravelbourg, est passé ici la semaine dernière, en route pour l'école industrielle indienne de Kenora, Ont., où il est envoyé par ses supérieurs. Le Frère Alexis Sylvestre est le frère du Frère Charles Sylvestre, maître de chapelle du Sacré-Coeur et machiniste expert de la "West Canada Publishing Co."

• • •

A la suite de l'ascension sur le banc de l'avocat L.-P. Roy, de la raison sociale Dubuc et Roy, M. A. J.-H. Dubuc vient de s'associer l'avocat anglais bien connu Archibald-A. Campbell, C.R.

• • •

William Elder, praticien "christian scientiste" tenu responsable de la mort de Doreen Watson, fillette de 12 ans, a été condamné à quatre mois de travaux forcés.

Innovation sur les champs de course

Ottawa — Tous les champs de course du Canada seraient prochainement appelés par le gouvernement fédéral à installer des machines à additionner automatiques. Ces machines existent déjà aux Indes et en Australie, Nouvelle Zélande, Afrique du Sud, Tasmanie. Elles impriment en caractères gros chaque pari qui est aussitôt additionné dans le grand total, en sorte que les parieurs peuvent, avant même que les chevaux aient couru, calculer le montant qu'ils peuvent retirer, s'ils gagnent.

Ces machines, qui seraient adoptées pour empêcher toute fraude, font actuellement l'objet d'une démonstration au ministère de l'agriculture, où l'on déclare aujourd'hui que l'on songe à en ordonner l'emploi dans tous les champs de course du Canada.

Mgr Charlebois dans l'Est

Saint Hyacinthe — S. G. Mgr Ovide Charlebois, vicaire apostolique du Keewatin, était à Saint-Hyacinthe récemment. Il y a visité la maison-mère des RR. SS. de la Présentation de Marie et les RR. SS. de la Charité, à l'Hôtel-Dieu. Il compte plusieurs membres de l'une et l'autre communauté dans son vicariat. Sa Grandeur est partie ensuite pour Saint-Victor de Tring, où elle a visité l'oeuvre des Vocations Tardives.

Cours de journalisme en Suisse

Fribourg, Suisse — On annonce qu'une association allemande a fait demander à la municipalité de Locarno de mettre à sa disposition des salles pour un cours de journalisme qui s'ouvrira l'été prochain, au mois d'août. Naturellement, la municipalité s'est empressée de répondre favorablement, car ce sera une réclame excellente pour la contrée, au point de vue de l'industrie des étrangers.

• • •

Fréquentez les gens de bien, et vous le deviendrez.

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A LA CATHEDRALE DE SAINT-BONIFACE

Mgr Jubinville, curé. Vicaires: MM. les abbés Brunet et Lavoie.
Messes du dimanche: 6 h. 15, 7 h. 30, 9 h. et 10 h. 30. Vêpres: 3 h. pm. Messes sur semaine: 6 h. 15, 6 h. 45 et 7 h. 30.

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A L'EGLISE DU SACRE-COEUR DE WINNIPEG

Coin des rues Lydia et Bannatyne. L'église paroissiale de toute personne de langue française de la ville de Winnipeg. Téléphone A 8870.
R. P. Vézina, O.M.I., curé; R. P. Pilon, O.M.I., vicaire.
Messes du dimanche: 7 h. 30, 9 h. et 10 h. 55 (grand'messe). Vêpres à 7 h. 30. Messes sur semaine: 6 h. 45 et 8 h. 30